

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**HISTOIRE**  
**GÉOGRAPHIE**

*classes de seconde,  
première et terminale*

HORAIRES/OBJECTIFS/PROGRAMMES/INSTRUCTIONS

F Z-35(1,94)

Histoire, géographie : classes de seconde, première et terminale /  
Ministère de l'Éducation Nationale, Direction des Lycées et Collèges. -  
Rééd. décembre 1994, (éd. précédente 1994). - Paris : Centre National de  
Documentation Pédagogique, 1994. - 145 S. - (Horaires, objectifs,  
programmes, instructions)  
Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 1995  
ISBN 2-240-71087-X

2004/236

Georg-Eckert-Institut BS78



1 066 374 6

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

---

Direction des lycées et collèges

**HISTOIRE**  
**GÉOGRAPHIE**  
*classes de seconde,  
première et terminale*

Réédition décembre 1994

(Edition précédente 1994)

---

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction des livres et collages

HISTOIRE  
GÉOGRAPHIE  
classes de seconde  
première et terminale

Georg-Eckert-Institut  
für internationale  
Schulbuchforschung  
Braunschweig  
-Schulbuchbibliothek -  
2004/236

Édition décembre 1994  
Réimpression 1994

ÉDUCATION NATIONALE

F  
Z-35  
(1,94)

# Sommaire

|  | Pages |
|--|-------|
| <b>HORAIRES</b> .....  | 7     |
| • <b>Classe de Seconde générale et technologique</b> .....         | 9     |
| • <b>Classes de Première et Terminale des séries :</b>             |       |
| — Economique et sociale (ES) .....                                 | 10    |
| — Littéraire (L) .....   | 11    |
| — Scientifique (S) .....   | 12    |
| — Sciences médico-sociales (SMS) .....                             | 14    |
| — Sciences et technologies industrielles (STI) .....               | 15    |
| — Sciences et technologies de laboratoires (STL) .....             | 21    |
| — Sciences et technologies tertiaires (STT) .....                  | 24    |
| — Arts appliqués (ex-F 12) .....                                   | 27    |
| • <b>Classes de Seconde, Première et Terminale des séries :</b>    |       |
| — Techniques de la musique et de la danse (ex-F 11 et F 11') ..... | 29    |
| — Hôtellerie .....   | 30    |

## OBJECTIFS, PROGRAMMES, INSTRUCTIONS

### CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

#### Histoire

|                    |    |
|--------------------|----|
| Présentation ..... | 37 |
| Programme .....    | 38 |

#### Géographie

|                    |    |
|--------------------|----|
| Présentation ..... | 39 |
| Programme .....    | 40 |

#### Compléments

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Considérations générales ..... | 44 |
| Histoire .....                 | 46 |
| Géographie .....               | 56 |

### CLASSE DE SECONDE, SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

#### Initiation au monde contemporain

|                  |    |
|------------------|----|
| Histoire .....   | 63 |
| Géographie ..... | 64 |

**CLASSE DE SECONDE, SÉRIE HÔTELLERIE**

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| <b>Histoire-géographie</b> ..... | 69 |
|----------------------------------|----|

**CLASSE DE PREMIÈRE****Séries ES, L, S****Histoire**

|                    |    |
|--------------------|----|
| Présentation ..... | 73 |
| Programme .....    | 74 |
| Compléments .....  | 78 |

**Géographie**

|                    |    |
|--------------------|----|
| Présentation ..... | 92 |
| Programme .....    | 93 |
| Compléments .....  | 95 |

**Séries SMS, STI, STL**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Programme .....    | 100 |
| Instructions ..... | 101 |

**Série STT**

|                 |     |
|-----------------|-----|
| Programme ..... | 103 |
|-----------------|-----|

**Série Arts appliqués**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Histoire-géographie, instruction civique</b> ..... | 105 |
|---|-----|

**Série Techniques de la musique et de la danse**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Histoire-géographie</b> .....                    | 106 |
| <b>Histoire de l'art et des civilisations</b> ..... | 107 |

**Série Hôtellerie**

|  |     |
|--|-----|
| <b>Histoire-géographie touristique</b> ..... | 107 |
|--|-----|

**CLASSE TERMINALE****Séries ES, L, S****Histoire**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Présentation ..... | 111 |
| Programme .....    | 112 |

**Géographie**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| Présentation ..... | 114 |
| Programme .....    | 115 |

**Compléments**

|  |            |
|--|------------|
| Histoire .....   | 118        |
| Géographie .....   | 125        |
| <b>Série STT (à compter de l'année scolaire 1994-1995)</b> |            |
| Programme .....  | 131        |
| Instructions .....   | 132        |
| <b>Série Hôtellerie .....</b>                              | <b>136</b> |

**DÉFINITION DES ÉPREUVES**

|   |     |
|---|-----|
| Séries ES, L, S .....                               | 141 |
| Séries SMS, STI, STL .....                          | 143 |
| Série STT .....                                     | 144 |
| Série Hôtellerie .....                              | 144 |
| Série Techniques de la musique et de la danse ..... | 145 |



# HORAIRES

Année du 1951  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1952  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1953  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1954  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1955  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1956  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1957  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

Année du 1958  
Les horaires des trains de voyageurs  
sont indiqués dans les horaires  
des gares et dans les journaux  
de la Compagnie des Chemins de fer  
français.

**TEXTES OFFICIELS  
RELATIFS AUX HORAIRES D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 16 février 1977**

relatif aux horaires des classes de Seconde,  
Première, Terminale F 11 devenue série Techniques  
de la musique et de la danse, option Instrument

*B.O. n° 12 du 31 mars 1977, p. 883*

**Arrêté du 5 octobre 1979**

relatif aux horaires des classes de Seconde,  
Première, Terminale F 11' devenue option Danse  
de la série Techniques de la musique  
et de la danse

*B.O. n° 44 du 6 décembre 1979, p. 2959*

**Arrêté du 5 octobre 1981**

relatif aux horaires des classes de Première  
et Terminale des lycées conduisant  
au baccalauréat technologique Arts appliqués

*B.O. n° 41 du 12 novembre 1981, p. 3410*

**Arrêté du 17 janvier 1992**

relatif aux horaires de la classe de Seconde  
générale et technologique

*B.O. n° 4 du 23 janvier 1992*

**Arrêté du 14 février 1992**

relatif aux horaires des classes de Seconde,  
Première, Terminale, série Hôtellerie

*B.O. n° 13 du 26 mars 1992, p. 941*

**Arrêté du 16 mars 1993**

portant modification de l'arrêté du 17 janvier 1992 susvisé

*B.O. n° 21 du 17 juin 1993*

**Arrêtés du 15 septembre 1993**

relatifs aux horaires des classes de Première  
et Terminale des lycées (séries ES, L, S, SMS, STI, STL, STT)

*B.O. n° spécial 4 du 23 septembre 1993*

**Arrêté du 11 mars 1994**

modification de l'arrêté du 17 janvier 1992 modifié susvisé

*B.O. n° 14 du 7 avril 1994*

## CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

(Annexe de l'arrêté du 17 janvier 1992

modifié par les arrêtés du 16 mars 1993 et 11 mars 1994)

| Seconde générale et technologique  | Horaire (*) |
|--|-------------|
| <b>A. ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |             |
| <b>ENSEIGNEMENTS COMMUNS</b>   |             |
| FRANÇAIS   | 4           |
| MATHÉMATIQUES  | 2,5 + (1)   |
| PHYSIQUE-CHIMIE  | 2 + (1,5)   |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (a)  | 0,5 + (1,5) |
| TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES AUTOMATISÉS (a)   | 0 + (3)     |
| LANGUE VIVANTE 1   | 2,5         |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>3</b>    |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE   | 2           |
| MODULES (b)  | 3           |
| <b>MATIÈRES OPTIONNELLES (c)</b>   |             |
| ARTS : ARTS PLASTIQUES ou<br>CINÉMA-AUDIOVISUEL ou MUSIQUE ou THÉÂTRE-EXPRESSION<br>DRAMATIQUE | 4           |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (d)  | 0,5 + (1,5) |
| SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (e)  | 2 + (1)     |
| GREC ANCIEN (f)  | 3           |
| INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE EN SCIENCES PHYSIQUES   | 0 + (3)     |
| SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES   | 3           |
| LATIN (f)  | 3           |
| LANGUE VIVANTE 2 (g)   | 3           |
| LANGUE VIVANTE 3 (g)   | 3           |
| PRODUCTIVE   | 0 + (4)     |
| SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIE (h)  | 1 + (3)     |
| SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES ET PARAMÉDICALES  | 0 + (4)     |
| SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES   | 0 + (4)     |
| TECHNIQUES DES SCIENCES PHYSIQUES  | 0 + (4)     |
| TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES AUTOMATISÉS (i)   | 0 + (3)     |
| <b>B. ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b>  |             |
| <b>OPTIONS FACULTATIVES (j)</b>  |             |
| LATIN (k)  | 3           |
| GREC ANCIEN (k)  | 3           |
| LANGUE VIVANTE 2 (l)   | 3           |
| LANGUE VIVANTE 3 (l)   | 3           |
| <b>ATELIERS DE PRATIQUE</b>  |             |
| ARTS : ARTS PLASTIQUES ou<br>CINÉMA-AUDIOVISUEL ou MUSIQUE ou THÉÂTRE-EXPRESSION<br>DRAMATIQUE | 3           |
| PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES   | 3           |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION   | 3           |
| PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES (m)  | 3           |
| HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION (m)   | 3           |
| PRATIQUES PROFESSIONNELLES (m)   | 3           |

(\*) L'horaire entre parenthèses est dispensé selon les cas, en travaux dirigés, en travaux pratiques ou en travaux d'atelier, suivant les dispositions prévues dans les programmes des différentes disciplines.

(a) Les sciences de la Vie et de la Terre sont obligatoires. La technologie des systèmes automatisés ne peut être offerte à la place des sciences de la Vie et de la Terre au titre des enseignements communs que dans les établissements qui dispensent un enseignement technologique industriel au niveau du cycle terminal (anciennes séries E et F industrielles).

(b) Modules portant sur français, mathématiques, LV1 et histoire-géographie.

(c) Au choix : deux options uniquement.

(d) Pour les élèves n'ayant pas suivi cette discipline dans le cadre des enseignements communs.

(e) Nouvelle appellation de l'option « gestion informatique ».

(f) Pour les élèves commençant l'étude de la langue en Seconde, l'horaire pourra être porté à 5 heures.

(g) Langue vivante étrangère ou régionale.

(h) Enseignement assuré dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

(i) Pour les élèves n'ayant pas suivi cette discipline dans le cadre des enseignements communs. Cette option peut être offerte dans tous les types d'établissements.

(j) Une option au choix pour les élèves n'ayant pas choisi l'option obligatoire correspondante.

(k) Pour les élèves commençant l'étude de la langue en Seconde, l'horaire pourra être porté à 5 heures.

(l) Langue vivante étrangère ou régionale.

(m) Enseignements assurés dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

N.B. : L'option « Arts appliqués » conserve pour le moment son horaire de 11 heures, tel que défini par l'arrêté du 5 octobre 1981. Les élèves choisissant cette option sont dispensés du choix d'une deuxième option.

## HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES ET OPTIONNELS DES SÉRIES GÉNÉRALES ES, L, S

(Annexe I de l'arrêté du 15 septembre 1993)

### I. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE ES

L'horaire entre parenthèses est dispensé selon les cas en travaux dirigés ou en travaux pratiques selon les modalités prévues dans les programmes de chaque discipline.

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE     | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE     |
|--|-------------|---|-------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                              |             | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |             |
| SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES                               | 5           | SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES  | 4 + (1)     |
| MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES A L'ÉCONOMIE ET AUX SCIENCES SOCIALES | 3           | MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES A L'ÉCONOMIE ET AUX SCIENCES SOCIALES  | 4           |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                                     | 4           | <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>  | 4           |
| FRANÇAIS   | 4           |   |             |
|  |             | PHILOSOPHIE   | 4           |
| LANGUE VIVANTE 1   | 3           | LANGUE VIVANTE 1  | 3           |
| LANGUE VIVANTE 2 (a) ou LANGUE ANCIENNE                        | 3           | LANGUE VIVANTE 2 (a) ou LANGUE ANCIENNE   | 3           |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE                                 | 2           | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  | 2           |
| MODULES (d)  | 2           | ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX (g)<br>SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES<br>ou MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES<br>ou LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE RENFORCÉE (h) | 2<br>2<br>2 |
| <b>OPTIONS (f)</b>   |             | <b>OPTIONS FACULTATIVES</b>   |             |
| MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES                                       | 2           |   |             |
|  |             | LETTRES   | 2           |
| ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (b)                                  | 2,5 + (1,5) | ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (b)   | 1 + (1)     |
| LANGUE VIVANTE 2 (a)   | 3           | LANGUE VIVANTE 2 (a)  | 3           |
| LANGUE VIVANTE 3 (a) ou LANGUE VIVANTE RENFORCÉE               | 3 (e)       | LANGUE VIVANTE 3 (a)  | 3           |
| LATIN  | 3           | LATIN   | 3           |
| GREC ANCIEN  | 3           | GREC ANCIEN   | 3           |
| ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (c)          | 3           | ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (c)   | 3           |

#### Sur l'ensemble du cycle :

N.B. : une même langue vivante ne peut être choisie à la fois en enseignement obligatoire et en option.

(a) Un enseignement de langue régionale peut être organisé au titre de la langue vivante 2 ou 3.

(b) Cet enseignement comprend les domaines suivants : mathématiques, physique-chimie, sciences de la Vie et de la Terre.

(c) Au choix : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou musique ou théâtre-expression dramatique.

#### En classe de Première :

(d) Module portant sur les sciences économiques et sociales à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte l'autre heure d'enseignement modulaire est laissé à l'initiative des établissements dans les conditions prévues à l'article 4 du présent arrêté.

(e) Pour les élèves n'ayant pas suivi l'option correspondante en classe de Seconde, l'horaire est porté à 5 heures.

(f) Une option est à choisir obligatoirement. A titre facultatif, les élèves ont la possibilité de choisir d'autres enseignements optionnels.

#### En classe de Terminale :

(g) Les élèves doivent obligatoirement choisir un enseignement de spécialité.

(h) Un enseignement de langue vivante 3 peut être choisi à la place de la langue vivante renforcée.

## 2. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE L

L'horaire entre parenthèses est dispensé selon les cas en travaux dirigés ou en travaux pratiques selon les modalités prévues dans les programmes de chaque discipline.

| CLASSE DE PREMIÈRE                                    | HORAIRE     | CLASSE TERMINALE                                      | HORAIRE |
|---|-------------|---|---------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                     |             | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                     |         |
| FRANÇAIS  | 5           |   |         |
|   |             | PHILOSOPHIE   | 8       |
|   |             | LETTRES   | 2       |
| LANGUE VIVANTE 1                                      | 4           | LANGUE VIVANTE 1                                      | 3       |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                            | 4           | <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                            | 4       |
| ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (b)                         | 2,5 + (1,5) | ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (b)                         | 1 + (1) |
| LANGUE VIVANTE 2 (a)                                  | 3           | LANGUE VIVANTE 2 (a)                                  | 3       |
| ou LATIN  | 4 (f)       | ou LATIN ou GREC ANCIEN                               | 3       |
| ou GREC ANCIEN  | 4 (f)       |   |         |
| ou ARTS (c)   | 4           |   |         |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE                        | 2           | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE                        | 2       |
| MODULES (e)   | 2           | ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX (h)               |         |
|   |             | LANGUE VIVANTE 3 (a) ou                               | 3       |
|   |             | LANGUE VIVANTE RENFORCÉE                              | 3       |
|   |             | ou GREC ANCIEN ou LATIN                               | 4       |
|   |             | ou MATHÉMATIQUES                                      | 4       |
|   |             | ou ARTS (c)   | 4       |
| <b>OPTIONS (g)</b>                                    |             | <b>OPTIONS FACULTATIVES</b>                           |         |
| LANGUE VIVANTE 2 (a)                                  | 3           | LANGUE VIVANTE 2 (a)                                  | 3       |
| LANGUE VIVANTE 3 (a) ou                               |             |   |         |
| LANGUE VIVANTE RENFORCÉE                              | 3 (f)       | LANGUE VIVANTE 3 (a)                                  | 3       |
| LATIN   | 3 (f)       | LATIN   | 3       |
| GREC ANCIEN   | 3 (f)       | GREC ANCIEN   | 3       |
| MATHÉMATIQUES   | 4           |   |         |
| ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (d) | 3           | ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (d) | 3       |

### Sur l'ensemble du cycle :

N.B. : une même langue vivante ou ancienne ne peut être choisie à la fois en enseignement obligatoire et en option. Une même langue ancienne ne peut pas être choisie deux fois au titre des enseignements obligatoires.

Néanmoins un enseignement de langue vivante étrangère 1 ou 2 renforcée peut être exceptionnellement offert par les établissements à la place de la langue vivante 3 au titre de l'option de Première et de l'enseignement de spécialité en Terminale.

(a) Un enseignement de langue régionale peut être organisé au titre de la langue vivante 2 ou 3.

(b) Cet enseignement comprend les domaines suivants : mathématiques, physique-chimie, sciences de la Vie et de la Terre.

(c) Au choix : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou musique ou théâtre-expression dramatique.

(d) Au choix : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou musique ou théâtre-expression dramatique.

### En classe de Première :

(e) Module portant sur le français à raison d'une heure hebdomadaire.

Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte l'autre heure d'enseignement modulaire est laissé à l'initiative des établissements dans les conditions prévues à l'article 4 du présent arrêté.

(f) Pour les élèves n'ayant pas suivi l'option correspondante en classe de Seconde, l'horaire est porté à 5 heures.

(g) Une option est à choisir obligatoirement. A titre facultatif, les élèves ont la possibilité de choisir d'autres enseignements optionnels.

### En classe de Terminale :

(h) Les élèves doivent choisir obligatoirement un enseignement de spécialité.

### 3. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S

L'horaire entre parenthèses est dispensé selon les cas en travaux dirigés ou en travaux pratiques selon les modalités prévues dans les programmes de chaque discipline.

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE                                 | CLASSE TERMINALE   | HORAIRE                                 |
|--|---|--|---|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |   | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |   |
| MATHÉMATIQUES  | 5                                       | MATHÉMATIQUES  | 6                                       |
| PHYSIQUE-CHIMIE  | 2,5 + (1,5)                             | PHYSIQUE-CHIMIE  | 3,5 + (1,5)                             |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (a)<br>ou TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (b)<br>ou BIOLOGIE-ÉCOLOGIE (c) | 1,5 + (1,5)<br>ou 2 + (6)<br>ou 2 + (3) | SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (a)<br>ou TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (b)<br>ou BIOLOGIE-ÉCOLOGIE (c)   | 1,5 + (1,5)<br>ou 2 + (6)<br>ou 2 + (3) |
| FRANÇAIS   | 4                                       |  |   |
|  |   | PHILOSOPHIE  | 4                                       |
| LANGUE VIVANTE 1   | 3                                       | LANGUE VIVANTE 1   | 3                                       |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>3</b>                                | <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>3</b>                                |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE   | 2                                       | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE   | 2                                       |
| MODULES (g)  | 2                                       | ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX (j)<br>MATHÉMATIQUES<br>ou PHYSIQUE-CHIMIE<br>ou SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE<br>ou BIOLOGIE-ÉCOLOGIE (c) | 2<br>0 + (2)<br>0 + (2)<br>1 + (2)      |
| <b>OPTIONS (h)</b>   |   | <b>OPTIONS FACULTATIVES</b>  |   |
| SCIENCES EXPÉRIMENTALES (i)  | 0 + (3)                                 |  |   |
| TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (e)   | 0 + (3)                                 | TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (e)   | 0 + (3)                                 |
| AGRONOMIE ET ENVIRONNEMENT (c)   | 1 + (2)                                 |  |   |
| LANGUE VIVANTE 2 (d)   | 3                                       | LANGUE VIVANTE 2 (d)   | 3                                       |
| LANGUE VIVANTE 3 (d)   | 3                                       | LANGUE VIVANTE 3 (d)   | 3                                       |
| LATIN  | 3                                       | LATIN  | 3                                       |
| GREC ANCIEN  | 3                                       | GREC ANCIEN  | 3                                       |
| ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (f)  | 3                                       | ARTS : pratiques artistiques et histoire des arts (f)  | 3                                       |

Sur l'ensemble du cycle :

- (a) Cet enseignement sera assuré dans les lycées d'enseignement général ou polyvalents.  
 (b) Cet enseignement nécessitant des équipements adaptés, son développement progressif se fera à partir des établissements comportant actuellement une série E.  
 (c) Enseignement assuré dans les établissements relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.  
 (d) Un enseignement de langue régionale peut être offert au titre de la langue vivante 2 ou 3.  
 (e) Pour les élèves n'ayant pas choisi cette discipline en enseignement obligatoire.  
 (f) Au choix : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou musique ou théâtre-expression dramatique.

En classe de Première :

- (g) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte l'autre heure d'enseignement modulaire est laissé à l'initiative des établissements dans les conditions prévues à l'article 4 du présent arrêté.  
 (h) Une option est à choisir obligatoirement. A titre facultatif, les élèves ont la possibilité de choisir d'autres enseignements optionnels.  
 (i) Cet enseignement comprend les domaines suivants : physique-chimie, sciences de la Vie et de la Terre.

En classe de Terminale :

- (j) Les élèves doivent choisir obligatoirement un enseignement de spécialité. Pour les élèves suivant l'enseignement de technologie industrielle au titre des enseignements obligatoires, les mathématiques ou la physique-chimie peuvent être choisis à titre facultatif comme enseignement de spécialité.

**SÉRIES GÉNÉRALES ES, L, S**  
*(Annexe II de l'arrêté du 15 septembre 1993)*

**ATELIERS DE PRATIQUE**

**Enseignements facultatifs**

| CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE                     | HORAIRE |
|--|---------|
| LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES                       | 3       |
| PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES                     | 3       |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | 3       |
| HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION (*)                         | 3       |
| PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES (*)                | 3       |

(\*) Pour les élèves de la série S dans les établissements relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

# HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES ET OPTIONNELS DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES SMS, STI, STL, STT

(Annexe I de l'arrêté du 15 septembre 1993)

## CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

| CLASSE DE PREMIÈRE                       | HORAIRE                           | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE                    |
|--|-----------------------------------|---|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>        |                                   | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                            |
| SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES          | 3 + (2) (a) ou<br>3 + (3) (a) (b) | SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES   | 3 + (2) (a)                |
| COMMUNICATION EN SANTÉ ET ACTION SOCIALE | 1 + (4) (c) (d)                   | COMMUNICATION EN SANTÉ ET ACTION SOCIALE  | 1 + (3,5) (c) (d)          |
| BIOLOGIE HUMAINE                         | 3 + (1) (c)                       | BIOLOGIE HUMAINE  | 3 + (1) (c)                |
|  |                                   | PHYSIOPATHOLOGIE ET TERMINOLOGIE MÉDICALE                                       | 2                          |
| FRANÇAIS                                 | 2 + (1) (a)                       |   |                            |
|  |                                   | PHILOSOPHIE   | 2 + (1) (a)                |
| SCIENCES PHYSIQUES                       | 1 + (1,5) (c)                     | SCIENCES PHYSIQUES  | 2                          |
| MATHÉMATIQUES                            | 2 + (1) (a)                       | MATHÉMATIQUES   | 2                          |
| LANGUE VIVANTE 1                         | 2                                 | LANGUE VIVANTE 1  | 1 + (1) (a)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>               | 2                                 |   |                            |
|  |                                   | ÉCONOMIE  | 1 + (1) (a)                |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE           | 2                                 | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  | 2                          |
| MODULES (e)                              | 2                                 |   |                            |
|  |                                   | <b>OPTION OBLIGATOIRE</b>   |                            |
|  |                                   | • PRÉPARATION AUX CONCOURS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL<br>• ou BUREAUTIQUE | 0 + (2) (c)<br>0 + (2) (c) |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>                |                                   | <b>OPTIONS FACULTATIVES</b>   |                            |
| LANGUE VIVANTE 2                         | 2                                 | LANGUE VIVANTE 2  | 2                          |
|  |                                   | BUREAUTIQUE (f)   | 0 + (2) (c)                |
|  |                                   | PRISE RAPIDE DE LA PAROLE (g)   | 3                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(b) L'horaire majoré est destiné aux élèves n'ayant pas suivi en Seconde l'option « Sciences et techniques médico-sociales ».

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(d) Dans le cadre de cet horaire, une heure est consacrée à la bureautique en classe de Première et 1/2 heure en classe de Terminale.

(e) Module portant sur le français à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels

porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

(f) Pour les élèves ayant choisi l'option obligatoire de préparation aux concours des secteurs sanitaire et social.

(g) Pour les élèves ayant choisi l'option obligatoire de bureautique.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE MÉCANIQUE**

OPTIONS : A - Productique mécanique ; B - Systèmes motorisés ;  
C - Structures métalliques ; D - Bois et matériaux associés ;  
E - Matériaux souples ; F - Microtechniques.

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE                                  | CLASSE TERMINALE   | HORAIRE                    |
|--|--|--|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |  | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |                            |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction -<br>Programmes général et complé-<br>mentaires (f) -)             | 3 + (4) (a)<br><br>ou<br>1 + (6) (a) (b) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction -<br>Programmes général et complé-<br>mentaire (f) -)              | 3,5 + (4) (a)              |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>industrielle<br>— Productique (f) | 0 + (3) (a)<br>1 + (6) (c)               | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>industrielle<br>— Productique (f) | 0 + (3) (a)<br>1 + (7) (c) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 2 + (1) (a)                              | SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 3 + (1) (a)                |
| MATHÉMATIQUES  | 2 + (1) (d)                              | MATHÉMATIQUES  | 2 + (2) (d)                |
| FRANÇAIS   | 2 + (1) (d)                              |  |                            |
|  |  | PHILOSOPHIE  | 1 + (1) (d)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>2</b>                                 |  |                            |
| LANGUE VIVANTE 1   | 2  | LANGUE VIVANTE 1   | 2                          |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2  | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2                          |
| MODULES (e)  | 2  |  |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |  | <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |                            |
| LANGUE VIVANTE 2   | 2  | LANGUE VIVANTE 2   | 2                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(b) L'horaire de 1 + (6) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(d) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(e) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

(f) L'enseignement de Construction (programme complémentaire) et de Productique est spécifique aux options de la spécialité.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE DES MATÉRIAUX**

| CLASSE DE PREMIÈRE  | HORAIRE                           | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE                    |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                                   | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                            |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 3 + (4) (a) ou<br>1 + (6) (a) (b) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 3,5 + (4) (a)              |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>industrielle<br>— Obtention des produits | 0 + (3) (a)<br>1 + (6) (c)        | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>industrielle<br>— Obtention des produits | 0 + (3) (a)<br>1 + (7) (c) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET<br>PHYSIQUE-CHIMIE APPLIQUÉES   | 2 + (1) (a)                       | SCIENCES PHYSIQUES ET<br>PHYSIQUE-CHIMIE APPLIQUÉES   | 3 + (1) (a)                |
| MATHÉMATIQUES   | 2 + (1) (d)                       | MATHÉMATIQUES   | 2 + (2) (d)                |
| FRANÇAIS  | 2 + (1) (d)                       |   |                            |
|   |                                   | PHILOSOPHIE   | 1 + (1) (d)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>  | <b>2</b>                          |   |                            |
| LANGUE VIVANTE 1  | 2                                 | LANGUE VIVANTE 1  | 2                          |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE   | 2                                 | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE   | 2                          |
| MODULES (e)   | 2                                 |   |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                                   | <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                            |
| LANGUE VIVANTE 2  | 2                                 | LANGUE VIVANTE 2  | 2                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(b) L'horaire de 1 + (6) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(d) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(e) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTRONIQUE**

| CLASSE DE PREMIÈRE  | HORAIRE                         | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE                  |
|---|---------------------------------|---|--------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                                 | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                          |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 2 + (1+2) (a)<br>ou 1 + (4) (b) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 1,5 + (1+2) (a)          |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>(Électronique, automatique et informa-<br>tique industrielle) | 0 + (4) (c)<br>+ (4) (d)        | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>(Électronique, automatique et informa-<br>tique industrielle) | 1 + (4) (c)<br>+ (5) (d) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE   | 4 + (3) (c)                     | SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE   | 4 + (4) (c)              |
| MATHÉMATIQUES   | 2 + (1) (e)                     | MATHÉMATIQUES   | 2 + (2) (e)              |
| FRANÇAIS  | 2 + (1) (e)                     |   |                          |
|   |                                 | PHILOSOPHIE   | 1 + (1) (e)              |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>  | <b>2</b>                        |   |                          |
| LANGUE VIVANTE 1  | 2                               | LANGUE VIVANTE 1  | 2                        |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE   | 2                               | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE   | 2                        |
| MODULES (f)   | 2                               |   |                          |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                                 | <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                          |
| LANGUE VIVANTE 2  | 2                               | LANGUE VIVANTE 2  | 2                        |

(a) Les trois heures entre parenthèses se répartissent ainsi :

— 2 heures de travaux pratiques de laboratoire de Construction et de Mécanique ;

— 1 heure de travaux dirigés de Mécanique en salle de classe.

(b) L'horaire de 1 + (4) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(d) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(e) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(f) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTROTECHNIQUE**

| CLASSE DE PREMIÈRE  | HORAIRE                         | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE                    |
|---|---------------------------------|---|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                                 | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                            |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 2 + (1+2) (a)<br>ou 1 + (4) (b) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)  | 1,5 + (1+2) (a)            |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNIQUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique industrielle<br>— Electrotechnique | 0 + (3) (c)<br>2 + (4) (d)      | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNIQUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique industrielle<br>— Electrotechnique | 0 + (3) (c)<br>2 + (7) (d) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSIQUE APPLIQUÉE  | 3 + (3) (c)                     | SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSIQUE APPLIQUÉE  | 3 + (3) (c)                |
| MATHÉMATIQUES   | 2 + (1) (e)                     | MATHÉMATIQUES   | 2 + (2) (e)                |
| FRANÇAIS  | 2 + (1) (e)                     |   |                            |
|   |                                 | PHILOSOPHIE   | 1 + (1) (e)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>  | <b>2</b>                        |   |                            |
| LANGUE VIVANTE 1  | 2                               | LANGUE VIVANTE 1  | 2                          |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  | 2                               | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  | 2                          |
| MODULES (f)   | 2                               |   |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                                 | <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                            |
| LANGUE VIVANTE 2  | 2                               | LANGUE VIVANTE 2  | 2                          |

(a) Les trois heures entre parenthèses se répartissent ainsi :

— 2 heures de travaux pratiques de laboratoire de Construction et de Mécanique ;  
— 1 heure de travaux dirigés de Mécanique en salle de classe.

(b) L'horaire de 1 + (4) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(d) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(e) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(f) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignants obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE CIVIL**

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE                           | CLASSE TERMINALE   | HORAIRE                    |
|--|-----------------------------------|--|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |                                   | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |                            |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)   | 3 + (4) (a) ou<br>1 + (6) (a) (d) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)   | 3,5 + (4) (a)              |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Informatique appliquée<br>— Réalisation des ouvrages | 0 + (2) (a),<br>2 + (6) (b)       | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Informatique appliquée<br>— Réalisation des ouvrages | 0 + (2) (a)<br>4 + (5) (b) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 2 + (1) (a)                       | SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 3 + (1) (a)                |
| MATHÉMATIQUES  | 2 + (1) (c)                       | MATHÉMATIQUES  | 2 + (2) (c)                |
| FRANÇAIS   | 2 + (1) (c)                       |  |                            |
|  |                                   | PHILOSOPHIE  | 1 + (1) (c)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>2</b>                          |  |                            |
| LANGUE VIVANTE 1   | 2                                 | LANGUE VIVANTE 1   | 2                          |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2                                 | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2                          |
| MODULES (e)  | 2                                 |  |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |                                   | <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |                            |
| LANGUE VIVANTE 2   | 2                                 | LANGUE VIVANTE 2   | 2                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(d) L'horaire de 1 + (6) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(e) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

**SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉNERGÉTIQUE**

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE                           | CLASSE TERMINALE   | HORAIRE                    |
|--|-----------------------------------|--|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |                                   | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>  |                            |
| ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)   | 2 + (3) (a) ou<br>1 + (4) (a) (d) | ÉTUDE DES CONSTRUCTIONS<br>(Mécanique, Construction)   | 2,5 + (3) (a)              |
| ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>appliquées<br>— Fluidique et énergétique appliquées | 0 + (3) (a)<br>3 + (6) (b)        | ÉTUDE DES SYSTÈMES TECHNI-<br>QUES INDUSTRIELS :<br>— Automatique et informatique<br>appliquées<br>— Fluidique et énergétique appliquées | 0 + (3) (a)<br>4 + (6) (b) |
| SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 2 + (1) (a)                       | SCIENCES PHYSIQUES ET PHYSI-<br>QUE APPLIQUÉE  | 3 + (1) (a)                |
| MATHÉMATIQUES  | 2 + (1) (c)                       | MATHÉMATIQUES  | 2 + (2) (c)                |
| FRANÇAIS   | 2 + (1) (c)                       |  |                            |
|  |                                   | PHILOSOPHIE  | 1 + (1) (c)                |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>   | <b>2</b>                          |  |                            |
| LANGUE VIVANTE 1   | 2                                 | LANGUE VIVANTE 1   | 2                          |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2                                 | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE  | 2                          |
| MODULES (e)  | 2                                 |  |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |                                   | <b>OPTION FACULTATIVE</b>  |                            |
| LANGUE VIVANTE 2   | 2                                 | LANGUE VIVANTE 2   | 2                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux pratiques.

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(d) L'horaire de 1 + (4) en étude des constructions est destiné aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Technologie des systèmes automatisés » en classe de Seconde.

(e) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE**

**SPÉCIALITÉ PHYSIQUE DE LABORATOIRE  
ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS**

| CLASSE DE PREMIÈRE                                     | HORAIRE                         | CLASSE TERMINALE                                       | HORAIRE                    |
|--|---------------------------------|--|----------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                      |                                 | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                      |                            |
| PHYSIQUE : MÉCANIQUE,<br>THERMIQUE, FLUIDIQUE          | 1 + (2) (a)                     | PHYSIQUE : MÉCANIQUE,<br>THERMIQUE, FLUIDIQUE          | 1 + (2) (a)                |
| ÉLECTRICITÉ  | 2 + (3) (a) ou<br>2 + (4) (a) * | ÉLECTRICITÉ  | 2,5 + (4) (a)              |
| MESURES ET AUTOMATISMES                                | 1 + (1) (a)                     | MESURES ET AUTOMATISMES                                | 0 + (2) (a)                |
|  |                                 | APPLICATIONS INFORMATIQUES                             | 0 + (2) (a)                |
| CHIMIE APPLIQUÉE                                       | 1 + 1 (a)                       | CHIMIE APPLIQUÉE                                       | 1 + (1) (a)                |
| OPTIQUE ET PHYSICO-CHIMIE ou<br>CONTROLE ET RÉGULATION | 2 + (4) (a)<br>2 + (4) (b)      | OPTIQUE ET PHYSICO-CHIMIE ou<br>CONTROLE DE RÉGULATION | 2 + (4) (a)<br>2 + (4) (b) |
| MATHÉMATIQUES  | 3 + (1) (c)                     | MATHÉMATIQUES  | 2 + (2) (c)                |
| FRANÇAIS   | 2 + (1) (c)                     |  |                            |
|  |                                 | PHILOSOPHIE  | 1 + (1) (c)                |
| LANGUE VIVANTE 1                                       | 2                               | LANGUE VIVANTE 1                                       | 2                          |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                             | 2                               |  |                            |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE                      | 2                               | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE                      | 2                          |
| MODULES (d)  | 2                               |  |                            |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>                              |                                 | <b>OPTION FACULTATIVE</b>                              |                            |
| LANGUE VIVANTE 2                                       | 2                               | LANGUE VIVANTE 2                                       | 2                          |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités de laboratoire industriel et de recherche.

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(d) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

(\*) L'horaire majoré est destiné aux élèves n'ayant pas suivi en classe de Seconde l'option « Techniques des sciences physiques ».

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE**

**SPÉCIALITÉ CHIMIE DE LABORATOIRE**  
**ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS**

| CLASSE DE PREMIÈRE   | HORAIRE                         | CLASSE TERMINALE  | HORAIRE                      |
|--|---------------------------------|---|------------------------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>                          |                                 | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b>   |                              |
| PHYSIQUE   | 2                               | PHYSIQUE  | 2                            |
| CHIMIE   | 4                               | CHIMIE  | 5                            |
| T.P. DE PHYSIQUE   | 0 + (2) (a)                     | T.P. DE PHYSIQUE  | 0 + (2) (a)                  |
| T.P. DE CHIMIE   | 0 + (7) (a) ou<br>0 + (8) (a) * | T.P. DE CHIMIE  | 0 + (5) (a)                  |
| TECHNOLOGIE ET GÉNIE CHIMIQUE :<br>— Technologie et schéma | 0 + (3) (a)                     | TECHNOLOGIE ET GÉNIE CHIMIQUE :<br>— Technologie et schéma<br>— Atelier de génie chimique | 0 + (4) (a)<br>0 + (3,5) (b) |
| MATHÉMATIQUES  | 2 + (1) (c)                     | MATHÉMATIQUES   | 2 + (2) (c)                  |
| FRANÇAIS   | 2 + (1) (c)                     |   |                              |
|  |                                 | PHILOSOPHIE   | 1 + (1) (c)                  |
| LANGUE VIVANTE 1   | 2                               | LANGUE VIVANTE 1  | 2                            |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                                 | 2                               |   |                              |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE                          | 2                               | ÉDUCATION PHYSIQUE ET<br>SPORTIVE   | 2                            |
| MODULES (d)  | 2                               |   |                              |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>                                  |                                 | <b>OPTION FACULTATIVE</b>   |                              |
| LANGUE VIVANTE 2   | 2                               | LANGUE VIVANTE 2  | 2                            |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités de laboratoire industriel et de recherche.

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(d) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

(\*) L'horaire majoré est destiné aux élèves n'ayant pas suivi en classe de Seconde l'option « Techniques des sciences physiques ».

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE**

**SPÉCIALITÉ BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE**

| CLASSE DE PREMIÈRE                | HORAIRE                        | CLASSE TERMINALE                  | HORAIRE       |
|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------|
| <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b> |                                | <b>ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES</b> |               |
| BIOCHIMIE                         | 2 + (5) (a)                    | BIOCHIMIE                         | 3 + (4) (b)   |
| MICROBIOLOGIE                     | 0 + (5) (b) ou<br>0 + (6) (b)* | MICROBIOLOGIE                     | 2 + (4) (b)   |
|                                   |                                | BIOLOGIE HUMAINE                  | 3 + (2,5) (d) |
| SCIENCES PHYSIQUES                | 3 + (4) (b)                    | SCIENCES PHYSIQUES                | 3 + (3) (b)   |
| MATHÉMATIQUES                     | 2 + (1) (c)                    | MATHÉMATIQUES                     | 2             |
| FRANÇAIS                          | 2 + (1) (c)                    |                                   |               |
|                                   |                                | PHILOSOPHIE                       | 1 + (1) (c)   |
| LANGUE VIVANTE 1                  |                                | LANGUE VIVANTE 1                  | 2             |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>        | 2                              |                                   |               |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE    | 2                              | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE    | 2             |
| MODULES (e)                       | 2                              |                                   |               |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>         |                                | <b>OPTION FACULTATIVE</b>         |               |
| LANGUE VIVANTE 2                  | 2                              | LANGUE VIVANTE 2                  | 2             |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à 1 heure de travaux dirigés et 4 heures d'activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à des activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier).

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(d) L'horaire entre parenthèses correspond à 2 heures d'activités technologiques (enseignement par groupes d'atelier) et 0,30 h de travaux dirigés.

(e) Module portant sur les mathématiques à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

(\*) L'horaire majoré est destiné aux élèves n'ayant pas suivi en classe de Seconde l'option « Sciences et techniques biologiques paramédicales ».

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES**

**CLASSE DE PREMIÈRE**

| ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES        | SPÉCIALITÉ<br>GESTION             | SPÉCIALITÉ<br>ACTION<br>ADMINISTRATIVE<br>ET COMMERCIALE |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
|                                   | HORAIRE                           | HORAIRE  |
| ÉCONOMIE - DROIT                  | 4 + (1) (a)                       | 4 + (1) (a)  |
| GESTION ET INFORMATIQUE           | 3 + (2) (a) ou<br>3 + (3) (a) (b) | 2 + (2) (a) ou<br>2 + (3) (a) (b)                        |
| COMMUNICATION ET ORGANISATION     | 1 + (3) (a)                       | 2 + (3) (a)  |
| FRANÇAIS                          | 3                                 | 3  |
| MATHÉMATIQUES                     | 3                                 | 2  |
| LANGUE VIVANTE 1                  | 2                                 | 3  |
| LANGUE VIVANTE 2 (c)              | 3                                 | 3  |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>        | 2                                 | 2  |
| E.P.S.                            | 2                                 | 2  |
| MODULES (d)                       | 2                                 | 2  |
|                                   |                                   |  |
| <b>OPTION FACULTATIVE</b>         |                                   |  |
| ACTIVITÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL | 0 + (2) (a)                       | 0 + (2) (a)  |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

(b) L'horaire majoré est réservé aux élèves n'ayant pas suivi l'option « Gestion et informatique » en classe de Seconde.

(c) L'enseignement obligatoire de la seconde langue vivante est effectif à compter de la rentrée de l'année scolaire 1994-1995. A titre transitoire les élèves peuvent suivre cet enseignement en tant qu'option facultative.

(d) Module portant sur les mathématiques dans la spécialité gestion et sur le français dans la spécialité action administrative et commerciale à raison d'une heure hebdomadaire. Le choix du ou des enseignements obligatoires sur lesquels porte la seconde heure est laissé à l'initiative de l'établissement dans les conditions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE  
SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES**

**CLASSE TERMINALE**

| ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES                 | SPÉCIALITÉ<br>COMPTABILITÉ<br>ET GESTION | SPÉCIALITÉ<br>INFORMATIQUE<br>ET GESTION | SPÉCIALITÉ<br>ACTION ET<br>COMMUNICATION<br>ADMINISTRATIVES | SPÉCIALITÉ<br>ACTION ET<br>COMMUNICATION<br>COMMERCIALES |
|--|--|--|---|--|
|  | HORAIRE                                  | HORAIRE                                  | HORAIRE   | HORAIRE  |
| ÉCONOMIE - DROIT                           | 5 + (1) (c)                              | 5 + (1) (c)                              | 5 + (1) (c)   | 5 + (1) (c)  |
| COMPTABILITÉ ET GESTION                    | 5 + (4) (c)                              |  |   |  |
| INFORMATIQUE ET GESTION                    |  | 5 + (4) (c)                              |   |  |
| ACTION ET COMMUNICATION<br>ADMINISTRATIVES |  |  | 5 + (4) (c)   |  |
| ACTION ET COMMUNICATION<br>COMMERCIALES    |  |  |   | 5 + (4) (c)  |
| PHILOSOPHIE                                | 1 + (1) (c)                              | 1 + (1) (c)                              | 1 + (1) (c)   | 1 + (1) (c)  |
| MATHÉMATIQUES                              | 3  | 3  | 2   | 2  |
| LANGUE VIVANTE 1                           | 2  | 2  | 3   | 3  |
| LANGUE VIVANTE 2 (a)                       | 3  | 3  | 3   | 3  |
| <b>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</b>                 | <b>2</b>                                 | <b>2</b>                                 | <b>2</b>  | <b>2</b>   |
| E.P.S.                                     | 2  | 2  | 2   | 2  |
| <b>OPTIONS FACULTATIVES</b>                |  |  |   |  |
| ACTIVITÉS EN MILIEU<br>PROFESSIONNEL       | 0 + (2) (c)                              | 0 + (2) (c)                              | 0 + (2) (c)   | 0 + (2) (c)  |
| OU<br>GESTION ET INFORMATIQUE (b)          |  |  | 2   | 2  |
| OU<br>COMMUNICATION ET<br>ORGANISATION (b) | 2  | 2  |   |  |
| PRISE RAPIDE DE LA PAROLE                  | 3  | 3  | 3   | 3  |

(a) L'enseignement obligatoire de la seconde langue vivante est effectif à compter de la rentrée de l'année scolaire 1995-1996. A titre transitoire, les élèves peuvent suivre cet enseignement en tant qu'option facultative.

(b) L'option de « Gestion et informatique » peut être proposée aux élèves des spécialités « Action et communication administratives » et « Action et communication commerciales ».

L'option de « Communication et organisation » peut être proposée aux élèves des spécialités « Comptabilité et gestion » et « Informatique et gestion ».

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à des travaux dirigés.

## SÉRIES TECHNOLOGIQUES SMS, STI, STL, STT

(Annexe II de l'arrêté du 15 septembre 1993)

### ATELIERS DE PRATIQUE

#### Enseignements facultatifs

| CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE  | HORAIRE |
|---|---------|
| ARTS : Arts plastiques ou Cinéma-Audiovisuel ou Musique ou Théâtre -<br>Expression dramatique | 3       |
| LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES  | 3       |
| PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES  | 3       |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  | 3       |

## CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE ARTS APPLIQUÉS (ex-F 12)

(Annexe I de l'arrêté du 5 octobre 1981)

### PREMIÈRE

#### I. ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

| ENSEIGNEMENTS   | HORAIRE (*)  |   |
|---|--------------|---|
| <b>I. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>  |              |   |
| FRANÇAIS  | 2 + (1)      |   |
| <i>HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, INSTRUCTION CIVIQUE</i>  | 2            |   |
| LANGUE VIVANTE  | 2            |   |
| MATHÉMATIQUES   | 2 + (1)      |   |
| SCIENCES PHYSIQUES  | 2 + (1)      |   |
| <b>II. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</b>   |              |   |
| <i>1. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE FONDAMENTAL</i>   |              |   |
| <i>A) EXPRESSION PLASTIQUE :</i>  |              |   |
| DESSIN - VOLUME   | 0 + (3)      |   |
| COULEUR - ÉTUDE DU DOCUMENT ET RECHERCHE PLASTIQUE  | 0 + (3)      |   |
| <i>B) ARTS, TECHNIQUES ET CIVILISATIONS</i>   | 2            |   |
| <i>2. ENSEIGNEMENT D'ART APPLIQUÉ</i>   |              |   |
| <i>A) COMPOSITION D'ART APPLIQUÉ (SURFACE ET VOLUME)</i>  | 0 + (5)      |   |
| TRAVAUX ET ÉTUDES PRATIQUES   | 0 + (3) [**] |   |
| <i>B) TECHNOLOGIE</i>   | 2            |   |
| <i>C) MODES CONVENTIONNELS DE REPRÉSENTATION (DESSIN TECHNIQUE, GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE, PERSPECTIVE)</i> | 3            |   |
| <b>III. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b>  |              | 2 |

(\*) L'enveloppe horaire entre parenthèses est calculée sur la base d'effectifs réduits selon les normes en vigueur.

(\*\*) Par groupe d'atelier.

#### II. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS COMPLÉMENTAIRES

| ENSEIGNEMENTS                             | HORAIRE (*) |
|---|-------------|
| PRÉPARATION A LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE | 0 + (1)     |
| ÉDUCATION MUSICALE                        | 1           |
| LANGUE VIVANTE 2                          | 2           |

(\*) L'horaire entre parenthèses est calculée sur la base d'effectifs réduits selon les normes en vigueur.

## CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE ARTS APPLIQUÉS (ex-F 12)

### TERMINALE

#### I. ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

| ENSEIGNEMENTS   | HORAIRE     |
|---|-------------|
| <b>I. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>  |             |
| PHILOSOPHIE   | 3           |
| LANGUE VIVANTE  | 2           |
| MATHÉMATIQUES   | 2 + (1)     |
| SCIENCES PHYSIQUES  | 2 + (1)     |
| <b>II. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</b>   |             |
| <i>1. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE FONDAMENTAL</i>   |             |
| <i>A) EXPRESSION PLASTIQUE :</i>  |             |
| DESSIN, VOLUME  | 0 + (3)     |
| COULEUR, ÉTUDE DU DOCUMENT ET RECHERCHE PLASTIQUE   | 0 + (3)     |
| <i>B) ARTS, TECHNIQUES ET CIVILISATIONS</i>   | 2           |
| <i>2. ENSEIGNEMENT D'ART APPLIQUÉ</i>   |             |
| <i>A) COMPOSITION D'ART APPLIQUÉ (SURFACE ET VOLUME)</i>  | 2 + (5)     |
| TRAVAUX ET ÉTUDES PRATIQUES   | 0 + (4) [*] |
| <i>B) TECHNOLOGIE</i>   | 3           |
| <i>C) MODES CONVENTIONNELS DE REPRÉSENTATION (DESSIN TECHNIQUE, GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE, PERSPECTIVE)</i> | 2           |
| <b>III. ÉDUCATION PHYSIQUE</b>  |             |
|   | 2           |
|   | 20 + (17)   |

(\*) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux dirigés.

#### II. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS COMPLÉMENTAIRES

| ENSEIGNEMENTS                             | HORAIRE |
|---|---------|
| FRANÇAIS                                  | 2       |
| LANGUE VIVANTE 2                          | 2       |
| PRÉPARATION A LA VIE SOCIALE ET FAMILIALE | 0 + (1) |
| ÉDUCATION MUSICALE                        | 1       |

**SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE**  
(*ex-F II et F II'*)

(Annexe I de l'arrêté du 16 février 1977  
modifié par l'arrêté du 5 octobre 1979)

| DISCIPLINES  | SECONDE | PREMIÈRE | TERMINALE |
|--|---------|----------|-----------|
| <b>I. ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>                                 |         |          |           |
| FRANÇAIS   | 4       | 4        | 2         |
| PHILOSOPHIE  | —       | —        | 4         |
| <i>INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN</i>                          | 2       | 1        | —         |
| <i>HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS.</i>                   | —       | 1        | 1         |
| LANGUE VIVANTE 1   | 3       | 3        | 3         |
| MATHÉMATIQUES  | 3       | 4        | 3         |
| SCIENCES PHYSIQUES   | 2       | 2        | 2         |
| ENSEIGNEMENT RENFORCÉ AU CHOIX :<br>PHILOSOPHIE OU MATHÉMATIQUES | 1 (1)   | 1 (1)    | 2         |
| <b>II. ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>                          |         |          |           |
| <i>OPTION « INSTRUMENT »</i>                                     |         |          |           |
| EXÉCUTION INSTRUMENTALE  | 2       | 2        | 2         |
| HISTOIRE DE LA MUSIQUE   | 1,5     | 1,5      | 1,5       |
| DICTÉE   | 1       | 1        | 1         |
| ANALYSE  | 1,5     | 1,5      | 1,5       |
| LECTURE A VUE INSTRUMENTALE                                      | 0,5     | 0,5      | 0,5       |
| MUSIQUE D'ENSEMBLE   | 1,5     | 1,5      | 1,5       |
| HARMONIE OU SOLFÈGE  | 2       | —        | —         |
| TECHNIQUES DU SON  | —       | 1        | 1         |
| ORGANOLOGIE  | —       | —        | 1         |
| <i>OPTION « DANSE »</i>  |         |          |           |
| EXÉCUTION CHORÉGRAPHIQUE   | 6       | 5        | 5         |
| DICTÉE   | 1       | 1        | 1         |
| ANALYSE MUSICALE   | 1       | 1        | 1         |
| HISTOIRE DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE                            | 1,5     | 1,5      | 1,5       |
| SCÉNOGRAPHIE   | —       | —        | 1         |
| ANATOMIE   | —       | 1        | 1         |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE                                   | 5       | 5        | 5         |
| <b>III. ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS</b>                            |         |          |           |
| LANGUE VIVANTE 2 OU LANGUE ANCIENNE                              | 3       | 3        | 3         |
| ÉDUCATION ARTISTIQUE (DESSIN, ARTS<br>PLASTIQUES)                | 2       | 2        | 2         |
| HARMONIE OU SOLFÈGE OU CHORÉGRAPHIE                              | —       | 2        | 2         |
| PRÉPARATION A LA VIE SOCIALE<br>ET FAMILIALE                     | —       | 1        | 1         |

(1) Mathématiques seulement.

## SÉRIE HÔTELLERIE

(Annexe I de l'arrêté du 14 février 1992)

**TABLEAU I**  
**ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**  
**Horaires hebdomadaires**

| ENSEIGNEMENTS   | HORAIRES   |             |             |
|---|--|-------------|-------------|
|   | SECONDE  | PREMIÈRE    | TERMINALE   |
| FRANÇAIS (a)  | 3 + (1)  | 3           | —           |
| PHILOSOPHIE   | —  | —           | 2           |
| <i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>  | 3  | —           | —           |
| <i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE</i>                                      | —  | 2           | 2           |
| LANGUE VIVANTE A (b)  | 2 + (1)  | 2 + (1)     | 2 + (1)     |
| LANGUE VIVANTE B (b)  | 2 + (1)  | 2 + (1)     | 2 + (1)     |
| MATHÉMATIQUES (a)   | 2 + (1)  | 2           | 2           |
| ÉCONOMIE ET DROIT   | 2  | —           | —           |
| ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET TOURISTIQUE  | —  | 2           | 2           |
| DROIT   | —  | 2           | 2           |
| GESTION HÔTELIÈRE (a)   | —  | 3 + (1)     | 3 + (1)     |
| SCIENCES APPLIQUÉES   | 2  | 2           | 3           |
| TECHNOLOGIE ET MÉTHODES CULINAIRES (c)                                      | 0,5 + (3)  | 0,5 + (3,5) | 0,5 + (3,5) |
| SERVICE ET COMMERCIALISATION (c)  | 0,5 + (3)  | 0,5 + (3,5) | 0,5 + (3,5) |
| TECHNIQUES D'ACCUEIL, D'HÉBERGEMENT<br>ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE (c) | 0 + (3)  | 1 + (2)     | 1 + (2)     |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  | 2  | 2           | 2           |
| <b>TOTAL HORAIRE HEBDOMADAIRE</b>   | <b>32</b>  | <b>34</b>   | <b>34</b>   |
| <b>PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE</b>                                   | 8 semaines en classe de Seconde<br>8 semaines en classe de Première  |             |             |
| <b>ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS<br/>PROFESSIONNELLES (c)</b>                 | 30 heures durant l'année (au niveau de<br>chacune des trois classes) |             |             |

(a) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux dirigés.

(b) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement en travaux pratiques.

(c) L'horaire entre parenthèses correspond à un enseignement sous la forme d'activités technologiques (enseignement par groupe d'atelier).

## *SÉRIE HÔTELLERIE*

TABLEAU II  
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS  
Horaires hebdomadaires

| ENSEIGNEMENTS                  | HORAIRES |          |           |
|--------------------------------|----------|----------|-----------|
|                                | SECONDE  | PREMIÈRE | TERMINALE |
| LANGUE VIVANTE III             | 3        | 3        | 3         |
| FRANÇAIS                       | —        | —        | 2         |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE | 3        | 3        | 3         |

Des « ateliers de pratique » dans les quatre domaines suivants : Arts, langues et cultures régionales, pratiques physiques et sportives, technologies de l'information et de la communication pourront être ouverts à partir de la rentrée scolaire 1992.



**OBJECTIFS  
PROGRAMMES  
INSTRUCTIONS**



**Classe  
de Seconde  
générale  
et technologique**

**TEXTES OFFICIELS**  
**RELATIFS AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 14 mars 1986**

*B.O. spécial n° 1 du 5 février 1987*

*Les compléments aux programmes d'histoire et géographie  
ont été publiés au*

*B.O. spécial n° 3 du 9 juin 1987*

**Note de service n° 92-164 du 25 mai 1992**

relative aux aménagements des programmes  
à compter de la rentrée 1992

*B.O. n° 23 du 4 juin 1992*

## Arrêté du 14 mars 1986

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées est orienté essentiellement vers la compréhension du monde actuel. Il est de ce fait étroitement lié à l'éducation civique.

Si les programmes d'histoire et de géographie sont présentés de manière distincte, il va de soi que les relations entre les deux disciplines demeurent, comme au collège, très étroites, qu'elles appellent des rapprochements et des synthèses. Il convient également d'assurer les liaisons nécessaires avec les autres disciplines qui peuvent apporter un concours précieux à la compréhension d'une société ou d'un milieu de vie — les lettres, les sciences économiques et sociales, les sciences biologiques et géologiques, pour ne citer que quelques exemples.

Plus particulièrement, l'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de Seconde se fixe un double objectif :

Un objectif de méthode. Il convient de donner aux élèves la possibilité de consolider et d'élargir la maîtrise de l'outillage mental (vocabulaire, concepts, modes de raisonnement) et des techniques (prises de notes, entraînement à l'expression écrite et orale, méthodes de travail personnel et de groupe, savoir-faire propres à la discipline) indispensable pour suivre avec profit un enseignement au lycée ;

Un objectif culturel. L'âge des élèves, leur plus grande maturité, l'importance et l'intérêt des questions figurant au programme donnent la possibilité de faire comprendre, même sommairement, la démarche de l'historien et du géographe. La recherche suppose une problématique, se nourrit de documents, demande des mises en relation de phénomènes différents. L'enseignement implique une réflexion sur la notion d'objectivité, qui évite à la fois le scepticisme et le schématisme.

# HISTOIRE

## PRÉSENTATION

Comment assurer une meilleure préparation à l'étude du monde actuel sinon par une connaissance solide du XIX<sup>e</sup> siècle, des idéologies et des changements politiques, économiques et sociaux qui en ont marqué le déroulement, de la Révolution française à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, et qui sont à l'origine de l'histoire de notre temps ?

La Révolution française, la révolution industrielle, la naissance des idéologies modernes — libéralisme, nationalisme, socialisme — autant de points forts autour desquels s'organise le programme de Seconde. Mais pour que ce programme atteigne pleinement ses objectifs, il conviendra d'être attentif à l'équilibre qu'il s'efforce d'instituer, entre la France et l'Europe d'une part, l'Europe et le monde d'autre part :

L'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle fera l'objet d'un exposé cohérent et continu. La recherche difficile d'un consensus autour d'un régime politique, l'entrée progressive de la France dans l'ère industrielle

ont marqué durablement les consciences et les comportements. Une étude plus approfondie de cette période de notre histoire est d'autant plus nécessaire qu'elle ne permettra pas seulement d'éclairer le présent par le passé mais aussi de mieux comprendre, à travers l'exemple national, l'action des idéologies et des phénomènes sociaux et économiques présentés auparavant dans leur cadre européen ;

L'étude de l'expansion coloniale ne se bornera pas à retracer les étapes essentielles de l'impérialisme politique et économique d'une Europe dominante ; elle mettra aussi l'accent sur la découverte des civilisations extra-européennes. Elle sera l'occasion d'un regard plus appuyé sur l'une de ces civilisations. Le monde du XX<sup>e</sup> siècle est ici également en gestation.

Il n'est pas en histoire de rupture totale. La Révolution française qui s'est voulue un commencement assume un héritage. La présentation classique de la France en 1789 et des origines de la Révolution sera complétée sur deux points essentiels — la construction de l'Etat et le développement des libertés ; travail, techniques et société — par des études thématiques approfondies. Ces deux thèmes permettront, sur un plan historique, un retour sur le passé et, sur le plan méthodologique, l'étude de quelques-uns des concepts fondamentaux pour la compréhension du monde moderne.



L'orientation méthodologique de la classe de Seconde conduira à mettre l'accent, sans préjudice des connaissances précises à acquérir, sur les démarches propres à faciliter la maîtrise, par l'exercice, des concepts et des savoir-faire :

Maniement aisé des instruments du travail personnel ou de groupe (manuel, notes, cartes, documents écrits ou figurés). Expression écrite et orale ;

Enrichissement du vocabulaire concernant les institutions et les phénomènes sociaux, économiques et culturels. Les études thématiques, l'histoire de la Révolution française et de la révolution industrielle s'y prêteront particulièrement ;

**Entraînement aux méthodes de l'histoire.** Il ne s'agit naturellement pas ici de parvenir à une compétence professionnelle mais d'acquérir une attitude d'esprit qui doit être celle de l'homme cultivé et du citoyen responsable : capacité à construire une problématique et à saisir la multiplicité des causes dans les sciences humaines (« les faits ne parlent qu'à qui sait les interroger » écrivait Marc Bloch), développement de l'esprit critique à l'égard du document ou de l'explication en histoire, consentement au fait et au réel (l'histoire, école d'humilité), apprentissage de la liberté (la **connaissance du passé éclaire le présent** et la conscience que nous prenons de notre héritage nous permet de choisir ce qui nous entendons assumer et refuser).

Il va de soi que ce travail méthodologique sera d'autant plus efficace que le professeur aura pris soin d'établir en début d'année un bilan des compétences acquises par les élèves au cours de leur scolarité de collège.

Il conviendra enfin d'être attentif à l'équilibre général du programme et notamment de ne pas consacrer plus d'un tiers de l'horaire annuel à l'étude de la France à la veille de la Révolution et des deux thèmes d'approfondissement qui s'y rattachent.

## PROGRAMME

### I. DE L'ANCIENNE FRANCE A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Deux questions seront étudiées ;

1° La construction de l'Etat et les libertés dans l'ancienne France : les grandes étapes de la formation territoriale du royaume, l'évolution de l'institution monarchique depuis le Moyen Age et les progrès de la centralisation, les libertés et les privilèges des communes et des provinces, les libertés individuelles et l'idée de tolérance ;

2° Travail, techniques et société au XVIII<sup>e</sup> siècle : paysannerie, techniques agraires et vie rurale, société et activités urbaines, les corps de métiers, le progrès scientifique et technique, l'Encyclopédie.

## II. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE

1° La France à la veille de la Révolution. Les origines de la Révolution :

Les pouvoirs et la société ;

Le mouvement des idées. Les Lumières.

2° Phases et acteurs de la Révolution :

La Révolution paysanne et bourgeoise et la destruction de l'Ancien régime ;

La Convention et l'instauration de la République ; le Directoire.

3° La Révolution et l'Europe.

4° L'Empire napoléonien.

Bilan de la Révolution et de l'Empire.

## III. LA FRANCE, L'EUROPE ET LE MONDE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (JUSQU'AUX ANNÉES 1880)

1° Economies, sociétés et nations en Europe :

L'économie : transformations agricoles, progrès technique et révolution industrielle, développement du système bancaire, du commerce et des transports, les cycles économiques du XIX<sup>e</sup> siècle ;

Les sociétés : de la société agraire à la société industrielle, permanences et transformations : la question sociale, syndicalisme et socialisme ;

Les changements politiques : l'essor du libéralisme et les progrès vers la démocratie, les mouvements nationaux, les grandes crises des relations internationales de la Sainte Alliance au système bismarckien ;

Le mouvement culturel : diffusion de l'instruction, développement des moyens d'information, transformation du cadre de vie et nouvelles formes d'expression artistique, Eglises, religions et mentalités.

2° La France et les Français ; les progrès de la démocratie :

« L'ordre et le mouvement » : Restauration, Monarchie de Juillet, Révolution de 1848 ;

Le Second Empire et l'entrée de la France dans l'ère industrielle ;

Naissance et installation de la III<sup>e</sup> République.

3° L'Europe et le monde :

L'exploration du monde et les contacts avec les civilisations extra-européennes : on présentera dans ses traits essentiels l'une de ces civilisations (Chine, Inde, Japon, Islam, Afrique noire) ;

Les empires coloniaux, le système colonial et le développement d'une économie mondiale.

Tableau du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

# GÉOGRAPHIE

## PRÉSENTATION

Au lycée, l'enseignement de la géographie peut aborder les aspects fondamentaux et méthodologiques de la discipline et, plus encore qu'au collège, prendre en compte les acquis de la recherche. En classe de Seconde, la planète habitée est placée au centre de l'observation ; il convient donc de toujours mettre l'accent sur les relations qui s'établissent entre données physiques et données humaines.

Si l'acquisition de connaissances sûres est nécessaire, il est important ici de donner toute sa place à l'acquisition de savoir-faire dont la maîtrise sera indispensable dans les classes suivantes. Plus que jamais, les représentations graphiques et cartographiques doivent être comprises comme des moyens d'expression et comme les instruments privilégiés d'une méthode d'investigation pour les interrelations qu'étudie le géographe.

La perception, la mesure et la représentation de l'espace ont beaucoup progressé au cours de l'histoire. Il convient d'exposer aux élèves les principales étapes de l'élaboration d'une connaissance toujours plus précise à laquelle les progrès actuels de l'observation par satellites et de la télédétection fournissent des apports d'une richesse considérable. Ils prendront ainsi conscience du cheminement de la réflexion scientifique.

La mobilité de l'écorce terrestre retentit directement sur la vie des hommes par des manifestations souvent catastrophiques (séismes, tsunamis, volcanisme actif) ; l'histoire et l'actualité seront mises à contribution pour l'analyse d'événements précis.

Il ne convient pas d'étudier en détail les mécanismes climatiques ou l'évolution des formes du relief. On insistera sur les relations simples qui s'établissent entre différents phénomènes pour concourir à la mise en évidence d'un type de climat ou d'un type de relief. Ce qui importe, c'est que l'élève sache identifier des formes de relief dans la nature, sur une photographie, dans l'atlas des formes du relief, qu'il sache lire et exploiter un diagramme climatique, comprendre un bulletin météorologique et les caractéristiques d'une carte du temps, qu'il connaisse les grands traits de la répartition des climats, des sols et des zones de végétation.

A propos de la terre et de ses richesses, pour expliquer la localisation des grands ensembles, il convient d'exposer sous une forme simple l'essentiel de la théorie des plaques, que l'on développera naturellement à partir de l'étude d'une grande unité (l'Afrique orientale, par exemple).

Pour présenter le climat et les climats, on partira d'une analyse de types de temps observables et de données statistiques relatives aux températures et aux précipitations caractéristiques des divers domaines climatiques du monde. Ainsi pourront être identifiés de grands ensembles climatiques et introduits les facteurs explicatifs, la circulation atmosphérique et ses moteurs.

La notion d'écosystème met l'accent sur les interactions qui s'établissent entre les diverses composantes du milieu, dont les hommes font évidemment partie. Elle doit être présentée de manière simple, en partant d'observations conduites dans le milieu local ou régional.

Les études portant sur les activités des hommes doivent plus particulièrement mettre l'accent sur les évolutions actuelles, en relation avec les mutations techniques et les orientations nouvelles des marchés. Une nouvelle organisation de l'espace géographique est en cours d'élaboration ; l'étude des relations ville-campagne en fournit une saisissante illustration.

## PROGRAMME

Perception, mesure et représentation de l'espace.

L'homme sur la terre : une distribution inégale, une expansion rapide et récente.

### I. LA TERRE ET SES RICHESSES

Les océans, les continents et leur relief.

Explication de la localisation des grands ensembles : la mobilité fondamentale de l'écorce terrestre.

Les ressources non renouvelables (gisements minéraux, sources d'énergie).

### II. LES SOURCES DE LA VIE ET LES GRANDS CYCLES D'ÉCHANGES A LA SURFACE DE LA TERRE

Bilans et cycles : le soleil et le bilan du rayonnement au sol ; l'atmosphère et le cycle de l'eau.

Le climat et les climats.

Le soleil, l'air et l'eau, sources de vie ; les ressources renouvelables.

### III. LA VIE A LA SURFACE DU GLOBE

Les principaux milieux continentaux, littoraux et maritimes ; la notion d'écosystème.

Les modifications passées et actuelles : les paléoclimats, le rôle de l'homme.

### IV. LES GROUPES HUMAINS ET LEUR DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

Les structures démographiques. Diversité des croissances. Les migrations.

### V. LES ACTIVITÉS DES HOMMES ET LEURS RELATIONS AVEC L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE

La circulation et les échanges : infrastructure, organisation et rôle dans l'aménagement de l'espace.

Les espaces industrialisés :

Les anciennes localisations et leur survivance, les problèmes de mutation et de reconversion ;

Les nouvelles implantations : vers une nouvelle géographie industrielle.

Les activités agricoles et les grands espaces de production agricole, les grands types contemporains d'agriculture.

Les activités liées à l'exploitation de la mer (pêche, exploitation du plateau continental et des grands fonds).

Les activités du tourisme, sites et aménagements.

### VI. VILLES ET CAMPAGNES

Poussée urbaine et fait urbain, les fonctions de la ville, paysages et réseaux urbains ;

Campagnes et sociétés rurales, traditions et mutations ;

Les relations ville-campagne.

L'étude des problèmes de l'environnement et des relations entre l'homme et son milieu est conduite sur l'ensemble du travail de l'année.

*Note de service n° 92-164 du 25 mai 1992*

## **Aménagement des programmes d'histoire-géographie en classe de Seconde générale et technologique à compter de la rentrée 1992**

### **1. NOUVEL HORAIRE ET PROGRAMME**

#### **1.1. Nouvel horaire**

Le nouvel horaire hebdomadaire d'histoire-géographie de la classe de Seconde, défini dans l'arrêté du 17 janvier 1992 (B.O.E.N. n° 4 du 23 janvier 1992), est le suivant :

3 heures en classe entière ;

3/4 d'heure de module (moyenne hebdomadaire).

## 1.2. Programme

Les textes qui suivent ne définissent pas de nouveaux programmes mais proposent une lecture des programmes existants, destinée à les alléger et à faciliter la nouvelle organisation horaire de l'année entre cours et modules.

Les sujets à étudier ont ainsi été regroupés en quelques grandes séquences, dans un souci de cohérence avec l'amont (le collège) et l'aval (les classes de Première et Terminale). Leur mise en œuvre impliquera qu'on parte des connaissances des élèves pour les préciser ou les approfondir, et permettra d'engager le travail des trois années de lycée, les contenus et objectifs assignés aux classes de Première et de Terminale éclairant les choix à opérer.

Quant aux méthodes de travail, on sera d'autant plus attentif à leur acquisition (rigoureuse mais progressive) qu'elles représentent pour beaucoup d'élèves, au seuil de la Seconde, un profond changement d'habitudes et de rythme. En continuant à conforter les modes de pensée et de travail acquis au collège, on apportera une attention particulière à ceux qui sont spécifiques du lycée :

— La prise de note et l'auto-documentation, qui sont la base de toute autonomie dans le travail ;

— L'initiation à la dissertation.

On s'attachera donc à tout ce qui touche à l'organisation méthodologique du travail, affaire d'imprégnation certes, mais dont une vraie maîtrise requiert au départ un véritable enseignement.

On ne perdra jamais de vue que les objectifs inhérents à la formation de l'esprit ont un caractère prioritaire et que l'accumulation de connaissances n'est pas une fin en soi.

## HISTOIRE

On pourra, pour chacun des grandes parties du programme, se limiter aux thèmes suivants :

### I. De l'ancienne France à la Révolution française

— Les grandes étapes de la formation territoriale du royaume.

— Le fonctionnement de la Monarchie absolue à son apogée.

— La France et les Français à la veille de la Révolution.

### II. La Révolution française et l'Empire

— Phases et acteurs de la Révolution : la Révolution paysanne et bourgeoise et la destruction de l'Ancien Régime ; la Convention et l'instauration de la République.

— La Révolution et l'Europe.

— L'Empire napoléonien.

— Bilan de la Révolution et de l'Empire.

### III. La France, l'Europe et le monde au XIX<sup>e</sup> siècle (jusqu'aux années 1880)

— L'évolution économique et les transformations sociales.

— Les mouvements nationaux.

— Le mouvement culturel.

— La France et les Français de 1815 à 1879.

— L'Europe et le monde. Le thème sera abordé à partir d'un tableau du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

*N.B.* : Les deux premières parties du programme ne doivent pas occuper plus de la moitié du temps disponible.

## GÉOGRAPHIE

On pourra, en regroupant certaines parties du programme, se limiter aux thèmes suivants :

### **I. La terre, planète des hommes**

— Perception, nature et représentation de l'espace pourront être intégrés à l'étude des autres questions au programme.

— Un temps précieux pourra être gagné en étudiant immédiatement après cette introduction, le point IV du programme : les groupes humains et leur dynamisme démographique.

On insistera davantage sur les notions d'inégale répartition et de croissance, de migration que sur celle de structure démographique.

### **II. Les sociétés humaines face aux contraintes et aux ressources de leur espace**

On regroupera sous ce titre les points I, II et III du programme.

— Pour le point I, il conviendra d'éviter une présentation abstraite de la planète Terre, de sa place dans le système solaire, de ses mouvements... ainsi que d'entrer dans le détail des différentes formes de relief pour ne privilégier que les grands ensembles (massifs anciens, chaînes récentes, bassins sédimentaires...).

On pourra se limiter aux relations entre le relief, la mobilité de l'écorce terrestre, les ressources minérales et la vie des groupes humains. On en dressera la carte.

— Pour le point II, on se limitera à l'essentiel, soit à une présentation rapide du bilan radiatif, du cycle de l'eau, des mouvements de l'atmosphère, sans entrer dans le détail des saisons astronomiques et des données météorologiques.

— La représentation des différents climats pourra se réaliser par étapes successives, à l'occasion des chapitres ultérieurs.

— Quant au point III, on pourra s'en tenir à cinq grands types de milieux (polaire, tempéré, subtropical aride, tropical, maritime) à partir d'études de cas, qu'on situera dans l'ensemble auquel ils appartiennent. C'est à partir du premier cas étudié qu'on fera comprendre la notion synthétique de milieu ou de géosystème, termes à préférer à celui d'écosystème trop restrictif.

L'étude des milieux et celle des aménagements agraires pourront être regroupées.

### **III. Les sociétés humaines aménagent leur espace**

On regroupera sous ce titre les points V et VI, et on consacra à l'étude de ce thème la moitié du temps annuel.

On pourra s'en tenir à l'étude de deux à trois types d'aménagement de l'espace par les sociétés humaines, plutôt que de chercher à analyser rapidement toutes les rubriques.

On insistera sur les acteurs sociaux qui utilisent, transforment et aménagent la surface de la Terre. On montrera que l'espace des sociétés humaines est organisé, structuré par des centres, des axes, des aires... cette organisation pouvant être traduite par différents modes de représentation.

## **2. MODULES**

Avec l'introduction des modules, le professeur d'histoire et de géographie dispose de deux structures qui chacune à leur façon doivent permettre à un maximum d'élèves d'atteindre les objectifs définis dans le programme.

L'enseignement modulaire a pour but d'en permettre une mise en œuvre différente, plus souple, plus ouverte, et dans laquelle une plus grande attention est portée vers les acquisitions des méthodes dont le programme précise l'importance.

## COMPLEMENTS

### Considérations générales

#### LA SECONDE, CLASSE « CHARNIERE »

Un enseignement de type cumulatif comme celui de l'histoire et de la géographie ne peut se définir dans ses objectifs, ses contenus et ses méthodes par sa seule référence à un niveau déterminé, en faisant abstraction de la continuité dans laquelle il s'inscrit. Ce principe vaut tout particulièrement pour la classe de Seconde située à la charnière de deux cycles d'enseignement dont les objectifs généraux restent les mêmes : il s'agit toujours de la formation de l'homme, de l'acquisition d'une culture, de la maîtrise de modes de raisonnement et de savoir-faire, mais que distinguent le niveau d'exigence intellectuelle et le rythme des apprentissages.

Une lecture réfléchie des nouveaux programmes d'histoire et de géographie ne se bornera donc pas à dégager les grands équilibres et les articulations essentielles; elle doit aussi être attentive à établir avec les acquis antérieurs du Collège comme avec les développements futurs de l'enseignement de Lycée des liaisons organiques et cohérentes :

- En amont, s'agissant de l'enseignement du Collège, deux questions se posent à l'enseignant de Seconde : l'« outillage » mental (concepts, modes de raisonnement, vocabulaire) possédé et le niveau culturel atteint par les élèves en fin de Troisième le prépare-t-il à un enseignement de la discipline qui se fonde davantage sur l'exercice de la réflexion et la capacité de synthèse ? Les techniques (exercice de l'expression écrite, prise de notes, méthodes de travail personnel) indispensables pour suivre le rythme de l'enseignement de lycée sont-elles suffisamment maîtrisées ? D'où l'importance soulignée dans les instructions qui accompagnent le programme d'un bilan aussi complet et précis que possible des compétences acquises à l'issue de la scolarité de Collège. C'est en fonction de ce bilan que l'enseignant arrêtera sa progression définitive et mettra l'accent sur tel ou tel aspect du programme, tel ou tel type de savoir-faire ;

- En aval, il s'agit d'engager activement dès la Seconde le processus d'acquisition des connaissances et des méthodes spécifiques de l'enseignement de Lycée. L'objectif est ici double : donner à chacun les éléments d'une culture historique et géographique indispensable à la compréhension du monde dans lequel il est appelé à agir, préparer le lycéen aux types d'exercices imposés par le Baccalauréat. On peut estimer ce deuxième objectif moins « noble » que le premier. Il y aurait toutefois quelque inconséquence à le négliger : ces exercices — dissertation, commentaire de documents, questions courtes — ne sont pas uniquement « d'école ». Ils permettent d'évaluer des compétences — expression écrite, maîtrise des modes de raisonnement et des concepts, mise en ordre des faits et des idées, capacité d'analyse et de synthèse — qui sont autant de qualités requises par la participation à la vie professionnelle et civique. Aussi bien les instructions situent-elles sur un même plan l'objectif de méthode et l'objectif culturel.

#### LES METHODES DE TRAVAIL

L'enseignant placé devant les problèmes posés par l'outillage mental et les méthodes de travail des élèves ne devra donc jamais perdre de vue qu'il ne s'agit pas de questions subalternes mais d'un élément essentiel des apprentissages. Faut-il rappeler ici que les objectifs inhérents à la formation de l'esprit ont un caractère prioritaire et que l'accumulation des connaissances n'est pas une fin en soi ?

On sera d'autant plus attentif à définir et expliquer les méthodes de travail qu'elles représentent pour beaucoup d'élèves au seuil de la Seconde un profond changement d'habitudes et de rythme. Leur présentation s'inspirera naturellement du bilan des compétences acquises au Collège auquel on aura procédé d'entrée de jeu.

Ces méthodes pourront être regroupées sous trois rubriques :

- Les techniques matérielles : prise de notes, tenue des cahiers et classeurs, classement des documents. Ces techniques peuvent s'acquérir par la répétition et l'imprégnation mais elles ne seront parfaitement maîtrisées que si elles ont fait au départ l'objet d'un véritable enseignement. Faut-il rappeler que le temps passé à cette initiation est largement compensé par celui qui permet de gagner l'efficacité de la pratique quotidienne ?

- Les exercices imposés : entraînement à l'expression écrite, initiation au commentaire de texte et à la dissertation, exposé oral. On a vu que ces exercices cultivaient des compétences qui dépassent largement le cadre scolaire. Les élèves y seront progressivement entraînés par les contrôles d'évaluation mais aussi par l'enseignement magistral : l'exposé d'une période ou d'un problème peut prendre la forme d'une dissertation — on en soulignera alors la construction et les articulations —, l'étude d'une question peut être introduite par l'explication d'un document, conduite selon toutes les règles du commentaire. Quant aux interrogations orales elles s'attacheront, au-delà de la précision des connaissances, à mettre en valeur la clarté de la présentation et la propriété des termes ;

- Les travaux personnels ou collectifs : comptes rendus de lectures, confection de graphiques ou de tableaux, exercices cartographiques, constitution de dossiers à thèmes. Ici encore le bilan établi en début d'année permettra de mesurer les capacités, de recenser les techniques qui demandent initiation ou perfectionnement. Ce qui doit être recherché dans ce domaine est moins la prouesse ou l'excellence que la régularité dans le travail individuel ou l'effort collectif. On s'attachera donc à tout ce qui touche à l'organisation méthodique du travail (recherche des documents, prise de notes à partir des ouvrages et documents, synthèse et présentation des résultats) ainsi qu'au maniement des ouvrages de référence (utilisation des index et tables de matières, des atlas, dictionnaires et encyclopédies). Faut-il préciser qu'en matière d'exploitation des ressources documentaires le travail en commun du professeur et du documentaliste accroît l'efficacité d'une organisation rationnelle des apprentissages ?

# HISTOIRE

## INTRODUCTION

Le programme d'histoire de la classe de Seconde a été profondément remanié. Il appelle donc de la part des enseignants une lecture attentive et les invite à un effort renouvelé de réflexion sur les méthodes comme sur les contenus. Ces compléments n'ont pas d'autre objet que d'introduire à cette lecture et de contribuer à cette réflexion.

Pour les enseignants, les plus nombreux, qui ont une pratique de l'enseignement en Seconde, c'est par une comparaison entre ancien et nouveau programme que s'engagera la réflexion.

L'ancien programme s'efforçait de concilier trois exigences :

- familiariser l'élève par des retours sur un passé plus lointain avec la longue durée, lui faire prendre conscience de la profondeur dans le temps du champ de la causalité historique, dégager les racines de la civilisation contemporaine dans les héritages des anciennes civilisations;

- préparer par l'étude systématique du XIX<sup>e</sup> siècle, de ses mythes fondateurs, des changements politiques, économiques et sociaux qu'il a apportés, à celle, plus approfondie, du XX<sup>e</sup> qui s'étendra sur les classes de Première et de Terminale;

- présenter une civilisation extra-européenne dans ses rapports avec l'Europe dominante mais aussi dans ses valeurs propres et son épaisseur historique.

Transparent dans ses objectifs, séduisant dans sa formulation, ce programme avait éveillé chez les élèves comme chez les professeurs un intérêt certain.

Le nouveau programme renonce aux retours systématiques sur le passé européen; il est désormais centré sur la France, l'Europe et le Monde dans la période qui va de la Révolution Française à la montée dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle des forces — impérialismes, socialismes, économie mondiale — qui annoncent le XX<sup>e</sup>. Il est ainsi plus fermement articulé sur l'étude en Première et en Terminale du monde actuel.

Mais l'adoption d'une présentation plus «classique» ne doit pas faire trop rapidement conclure à l'abandon de certains principes qui inspiraient le programme antérieur : initiation des élèves à la longue durée, synthèse historique autour du concept de civilisation, ouverture aux cultures extra-européennes.

## 1. LE PROGRAMME ET SA LECTURE

### 1. 1. VUE D'ENSEMBLE

Pas plus que la table des matières d'un ouvrage ne permet d'instituer une hiérarchie entre les différents chapitres une lecture purement cursive du programme ne peut dispenser d'une réflexion sur l'importance relative à accorder aux parties qui le composent au nom de la cohérence de l'ensemble.

C'est ainsi que le découpage, pour la clarté de la présentation, en trois parties — de l'ancienne France à la Révolution; la Révolution et l'Empire; la France, l'Europe et le Monde au XIX<sup>e</sup> siècle — n'entend suggérer en aucune façon une répartition par trimestre. Il doit être clair que l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle constitue la dominante du programme et qu'à ce titre elle représente beaucoup plus que le tiers de l'horaire annuel.

On peut également s'interroger dans une lecture d'ensemble du programme sur la place respective qu'il convient de réserver dans sa mise en œuvre aux différentes réalités (événements, institutions, sociétés, économies, techniques, valeurs culturelles et croyances religieuses) qui constituent en quelque sorte la matière première de l'his-

toire enseignée. Il n'y a dans ce domaine aucune rupture entre l'enseignement du Collège et celui du Lycée: c'est toujours la construction du concept-clé de civilisation qui assure la cohérence entre ces réalités. Il ne s'agit donc pas de réduire l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle à celle des régimes ou des idéologies mais de mettre l'accent sur les problèmes de société, le changement économique et l'évolution culturelle. On notera à cet égard que le second Empire ne figure pas expressément dans le programme comme une étape dans la recherche d'un régime mais comme le moment privilégié de l'entrée de la France dans l'ère industrielle.

Il reste enfin à situer les unes par rapport aux autres les aires de civilisation qui constituent pour l'histoire de la période autant de cadres géographiques: l'Europe, la France, le Monde. Aucune d'entre elles n'est ici privilégiée; aucune ne doit être sous-estimée. Mais plus encore que leur importance respective ce qui est en jeu c'est la nature de leurs rapports:

- Un premier exemple est offert par l'étude de la Révolution française. En inscrivant au programme la Révolution et l'Europe l'on entendait certes évoquer la « Grande Nation » et la conquête de l'Europe par les armes et les idées révolutionnaires. Mais il faut également y lire le mouvement inverse: le regard de l'Europe sur la Révolution qui n'éclaire pas seulement l'histoire des autres mais représente une lecture de notre propre histoire;

- Si la révolution est d'abord un phénomène français la Révolution industrielle est en premier lieu européenne. C'est donc à travers des exemples empruntés à la France mais également à l'Angleterre et à l'Allemagne que l'on traitera des transformations politiques, économiques, sociales et culturelles de l'Europe industrielle. Dans l'approche d'un phénomène aussi complexe la méthode comparative ne permet pas seulement de dépasser le point de vue national; elle est souvent la seule qui donne accès à la vraie nature des choses;

- Au siècle de l'Europe dominante la tentation est grande de poser en simples termes de rapports de forces les relations entre l'Europe et le monde et de considérer ce dernier tantôt comme un théâtre d'opérations tantôt comme une toile de fond. On aura donc soin de faire toute sa place, à côté du phénomène colonial, à l'aventure intellectuelle (cf. l'invention de l'ethnologie) qu'a représenté pour les Européens la découverte des autres civilisations et l'exploration du monde du XIX<sup>e</sup> siècle. Ni la culture, ni l'art ni la pensée de l'Europe ne peuvent se comprendre sans le regard porté sur les civilisations lointaines. C'est dans ce contexte que l'on situera l'étude de l'une de ces civilisations dont on fera ressortir la profondeur historique et les traits originaux. Sans la connaissance de ces anciennes civilisations l'émergence au XX<sup>e</sup> siècle d'un monde de nations serait incompréhensible.

Cette première vue d'ensemble du programme s'achève par une interrogation: pourquoi en fixer aux années 80 le terme chronologique?

La périodisation est un exercice difficile et toujours contesté. Au demeurant, une date qui convient à un pays ou une approche politique ou économique de l'histoire peut ne revêtir aucune signification pour un autre pays ou pour une histoire de la culture. Le choix des années 80 doit donc être interprété avec souplesse: le passage du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle s'effectue par une lente transition qui commence dans les années 80 et prend fin durant l'été 14. Dès les années 80 la fin du système bismarckien, la première montée en puissance des Etats-Unis, l'industrialisation de la Russie, le développement du Japon dessinent avant la fin officielle du siècle les grands traits de ce que sera le XX<sup>e</sup>. C'est donc sur l'image de forces nouvelles à l'œuvre que s'achèvera l'étude du programme.

## 1. 2. DE L'ANCIENNE FRANCE A LA REVOLUTION FRANÇAISE

Deux questions à thème ouvrent le programme. Le propre de ces études thématiques est de laisser à l'enseignant une plus grande liberté dans le choix des approches et des méthodes. Ici, moins de cadres chronologiques et événementiels, peu de points de passage obligés. Il conviendra de mettre à profit la nature et la place dans le programme de ces questions pour roder les méthodes de travail de la classe, enrichir le vocabulaire relatif aux institutions et aux phénomènes sociaux et multiplier les travaux sur documents.

L'objectif poursuivi est double:

- sur le plan des connaissances restituer sa profondeur historique à ce qu'il est convenu d'appeler l'Ancien Régime et que l'on réduit trop souvent à un système de

gouvernement qualifié de façon ambiguë d'absolutiste. La Révolution qui s'est voulue un commencement, survient dans un vieux pays. Il fallait donc élargir les leçons traditionnelles sur la France à la veille de la Révolution: l'état de la France en 1789 est l'aboutissement d'une évolution multiséculaire;

- sur le plan des méthodes exercer les élèves au traitement de la longue durée historique, consolider certains acquis du Collège, approfondir des concepts fondamentaux pour l'enseignement du Lycée: l'Etat, les pouvoirs, les libertés, la notion de société rurale et de société urbaine, le rôle dans l'histoire du progrès scientifique et technique.

### 1. 2. 1. La construction de l'Etat et les libertés dans l'ancienne France

Il ne s'agit pas ici de retracer l'évolution politique et sociale de la France du Moyen-Age à la veille de la Révolution et moins encore de refaire l'histoire des dynasties successives. Trois thèmes serviront de fil conducteur à ce retour sur le passé national: le territoire, l'Etat, les libertés.

- Comment se sont rassemblés, dans un même Etat territorial, les quelques 500 000 km<sup>2</sup> de la France de 1789? Il nous a semblé important qu'un élève de Seconde puisse d'entrée de jeu répondre à cette question concrète. On insistera sur la lenteur et la progressivité qui ont marqué cette construction territoriale à partir des notions de domaine et de mouvance et on en soulignera les principales étapes. Des exercices cartographiques rythmeront cette géographie historique.

- En même temps que se constitue progressivement l'espace français s'édifie un Etat qui en France, à la différence par exemple de l'Allemagne, est inséparable de la nation. Ici encore on se bornera aux étapes essentielles qui permettent de passer de la Curia Regis itinérante des premiers Capétiens à cette monarchie du début du XVII<sup>e</sup> siècle dont Loyseau écrivait dans son *Traité des seigneuries* de 1608 qu'elle était « la mieux établie monarchie qui soit, voire qui ait jamais été au monde ». Cet héritage est important pour comprendre l'œuvre de la Révolution et de l'Empire; il ne l'est pas moins pour éclairer certains traits permanents de l'attitude des Français à l'égard de l'Etat. Les développements que l'on consacra à la formation historique de l'Etat en France introduiront par des exemples concrets à une étude approfondie de la notion d'Etat dans ses dimensions essentielles: justice, finances, défense, communications.

- L'Ancien Régime est un édifice complexe de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Les libertés (le pluriel est significatif) y sont avant tout collectives, liées à l'appartenance à un groupe social ou à une communauté (province communauté du village, comme urbaine), inséparables des notions de franchise et de privilège. On concevra que ces libertés aient pu constituer, selon le moment, un élément de dynamisme (cf. les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) ou un frein au progrès (ce fut souvent le cas au XVIII<sup>e</sup>).

\* On fera une place particulière au problème des libertés individuelles. Il se pose tard dans l'histoire. Il s'esquisse, sous la forme de l'idée de tolérance, avec l'Humanisme (Michel de l'Hôpital, l'Edit de Nantes), devient au lendemain de la Révocation l'un des thèmes essentiels des Lumières et prend toute sa dimension avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et le développement au XIX<sup>e</sup> de la doctrine libérale.

### 1. 2. 2. Travail, techniques et société au XVIII<sup>e</sup> siècle

La première question renvoyait à la longue durée. Celle-ci se présente comme un tableau de la société à la veille de la Révolution. On sera toutefois attentif au libellé qui invite à une étude des rapports qu'entretient la société française, d'une part avec le travail et les techniques, d'autre part avec son cadre de vie rural ou urbain.

Le premier point sera abordé de manière très concrète à travers le phénomène culturel et social que représente l'Encyclopédie, à la lumière également des progrès du langage économique (cf. les Physiocrates) et scientifique (on trouvera d'excellents exemples dans le t. VI de *Histoire de la langue française* de F. Brunot. Paris, 1930). Il est superflu de souligner l'importance de cette approche pour la compréhension du phénomène de la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle en germe dans l'accélération du progrès scientifique et technique au cours du XVIII<sup>e</sup>.

En replaçant, d'autre part, la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle dans son cadre de vie urbain et rural on rappellera ce qu'étaient à la veille de la Révolution la situation démographique, le poids respectif et les rapports des villes et des campagnes et l'on évoquera deux structures typiques de l'ancienne France appelées à disparaître ou à se modifier profondément mais qui ont laissé des traces durables dans les mentalités

françaises, la communauté paysanne avec sa coutume rurale, les corps de métiers des villes. On y fera percevoir les contraintes collectives mais aussi les espaces de liberté.

### 1. 3. LA REVOLUTION FRANCAISE ET L'EMPIRE

En rupture avec le programme antérieur qui proposait en Seconde un simple bilan de la Révolution Française le nouveau programme redonne à la Révolution toute sa place. Il ne s'agit pas d'une concession à l'actualité du bicentenaire mais de retrouver avec des yeux neufs un lieu privilégié de notre mémoire.

Avec des yeux neufs : le libellé classique ne doit pas prêter à équivoque. La mention des acteurs de la Révolution et le découpage traditionnel de la période ne signifient nullement qu'il faille désormais donner au récit la priorité sur la problématique. Encore convient-il de ne pas enlever à la Révolution la couleur de la vie pour la réduire à une épure théorique.

L'histoire de la Révolution s'est récemment enrichie de nombreux travaux, d'approches nouvelles et de quelques polémiques. Notre enseignement ne saurait y demeurer étranger. Une problématique renouvelée ne s'impose pas seulement pour des motifs d'ordre scientifique ; elle ne peut que renforcer l'intérêt des élèves pour l'étude d'une période essentielle à la compréhension du XIX<sup>e</sup> siècle et, au-delà, de l'histoire de notre temps.

Il appartient à chaque enseignant de choisir une problématique et de déterminer son itinéraire. Les références ne manquent pas. On se bornera ici à quelques réflexions à caractère général :

- Il n'y a pas une lecture mais des lectures de la Révolution. Michelet et Tocqueville, Aulard et Taine, Mathiez et Gaxotte, Soboul et Cobban, Furet et Vovelle, l'historiographie de la Révolution Française avance par le débat et la confrontation des points de vue. Aucune problématique ne peut, dans l'enseignement se fonder sur une lecture à sens unique. Il va de soi que le débat sur l'historiographie de la Révolution restera toujours présent à l'esprit des enseignants, se reflétera dans la problématique mais, à ce niveau, ne sera pas engagé par lui-même.

- Entre les leçons traditionnellement consacrées aux origines et au bilan les phases de la Révolution seront étudiées dans leurs grandes lignes avec le souci de mettre en valeur la logique et le dynamisme propres au phénomène (cf. Saint-Just, « La force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé »). D'où l'importance des repères chronologiques et des bilans partiels.

- Quelle place faut-il donner aux acteurs dans l'histoire de la Révolution ? Il est clair que les personnalités voient leur rôle s'accroître dans des temps troublés. Mais plus qu'au traditionnel portrait physique (cf. Robespierre « les yeux verts, le teint pâle, habit nankin rayé... ») on s'attachera aux origines sociales, à la formation reçue, à l'appartenance à une génération que l'on situera avec précision. Les courtes biographies sont utiles, parfois nécessaires ; elles seront bien choisies et représentatives.

- Le mythe de la Révolution se nourrit de discours et de scènes historiques. L'histoire ne peut que gagner à s'appuyer sur la vie quotidienne. Des documents empruntés aux mémoires et journaux du temps révéleront l'importance aux côtés des grands sentiments des réactions instinctives et des manifestations de psychologie collective.

- Française par ses origines, la Révolution est européenne dans son déroulement avant de devenir mondiale par son message. On la replacera donc dans la chaîne de bouleversements qui affectent le monde atlantique de 1776 — indépendance américaine — à 1823 — émancipation de l'Amérique espagnole —. **Son originalité, que l'on perd parfois de vue, est de survenir dans le pays le plus riche et le plus peuplé.** D'où l'impact immédiat des événements révolutionnaires dans toute l'Europe, de Dublin à Budapest, de La Haye à Naples, et l'intérêt passionné qu'ils suscitent. L'étude de la Révolution est donc inséparable de celle de ses relations avec l'Europe. Dès s'attarder au récit des guerres de la Révolution et de l'Empire, on mettra l'accent sur l'essentiel : la naissance de la guerre moderne fondée sur l'emploi des masses — la démographie française de l'époque le permet — et l'anéantissement de l'adversaire ; le poids de la guerre sur le cours de la Révolution et de l'Empire.

Comment est-on passé de l'enthousiasme de Kant ou de Goethe pour la révolution commerciale à la « résistance » européenne de 1813 ? Cette question ouvrira une réflexion sur la diffusion des idées révolutionnaires qui touchent essentiellement à travers l'Europe des élites culturelles et sociales, sur le déroulement de la Révolution,

et notamment la dictature jacobine, qui lui aliène les sympathies, sur le comportement enfin des armées françaises de moins en moins libératrices et de plus en plus conquérantes (cf. le tournant du Directoire).

- Si l'on met à part le problème, qui n'est pas négligeable, du rôle de l'homme d'exception, du « héros » dans l'histoire, la période napoléonienne doit être traitée comme une phase, la dernière, de la révolution : sur le plan extérieur le Grand Empire est l'héritier de la Grande Nation ; à l'intérieur la société nouvelle poursuit dans le cadre du Code civil sa consolidation ; l'économie animée par la première génération de banquiers et d'industriels se réorganise à l'abri du Blocus continental ; l'administration trouve une assise durable dans la synthèse de l'héritage de l'Ancien Régime et des réformes de la Constituante. Mais on insistera sur la portée pour l'avenir de deux intuitions napoléoniennes : la monarchie plébiscitaire, la conception d'un même cadre de vie sociale et économique pour les peuples d'Europe.

Quel bilan, enfin, pour la Révolution et l'Empire ? L'exercice est essentiel ; il est difficile à conduire dans la mesure où il doit inviter à la réflexion et non simplement fermer une période et clore un chapitre.

Il ne s'agit évidemment pas d'une comptabilité des profits et pertes. Faire le bilan de la Révolution et de l'Empire c'est avant tout s'interroger sur l'état de la France en 1815 comparé à la situation qui était la sienne en 1789. Chacun choisira, à partir du constat, ses thèmes de réflexion. Nous en suggérons ici quelques uns à titre d'exemples :

- une mobilité accrue de la société française. On en définira les traits essentiels : ascension sociale de la bourgeoisie des robins et des marchands, renouvellement des classes dirigeantes (les « notables »), consolidation d'une paysannerie de petits propriétaires. On montrera tout ce que cette mobilité doit aux transferts de propriété (la suppression des redevances pesant sur le revenu paysan et la vente des biens nationaux représentent l'un des plus grands déplacements de richesse de l'histoire moderne avant 1917...) mais aussi aux carrières de l'armée et de la fonction publique. On en marquera enfin les limites : la bourgeoisie triomphante reste prisonnière des anciennes représentations de la puissance sociale (la terre qui, avant comme après la Révolution assure par la rente foncière les quatre cinquièmes du revenu national, l'administration, la fonction militaire). Ce trait permanent de la société française pèsera lourdement sur le comportement national en face de la révolution industrielle.

- une France divisée. La Révolution n'a pas créé les divisions des Français mais elle les a sans doute élargies et leur a donné la forme qu'elles conserveront à travers les changements économiques et sociaux du monde moderne. (cf. le mot de Fouché en 1815 « on croirait que la France renferme deux nations aux prises l'une avec l'autre »). Clivages politiques durables entre Blancs et Bleus, ordre et mouvement, droite et gauche qui se manifesteront pleinement dès 1849 avec la première élection au suffrage universel, clivage des sensibilités dont la Constitution civile du clergé a été le révélateur ; clivage social enfin. Sur ce dernier point on notera que la Révolution, si elle n'a pas aggravé l'écart entre riches et pauvres, en a profondément modifié les effets psychologiques : la disparition des corps intermédiaires qui caractérisaient la société d'ordres donne libre carrière à l'individualisme de la bourgeoisie. La société du XIX<sup>e</sup> siècle — une société dure ? — laisse face à face un peuple occupé comme hier à subvenir à ses besoins élémentaires et des élites que mobilise la lutte pour l'argent et le pouvoir. Deux traits au XIX<sup>e</sup> siècle français trouvent ici leur origine : la recherche d'un système politique, l'âpreté des conflits sociaux.

- quels que soient les aspects positifs ou négatifs de la période révolutionnaire un bilan ne pourra que constater l'importance du capital intellectuel et moral que représente pour la France des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles le message de la Révolution.

#### 1. 4. LA FRANCE, L'EUROPE ET LE MONDE AU XIX<sup>e</sup> SIECLE

La nouvelle rédaction du programme ne s'écarte ici de l'ancienne que sur quelques points. On n'en sera que plus attentif à ce qui change.

##### 1. 4. 1. *Economies, sociétés et nations en Europe*

La révolution industrielle et ses conséquences sociales, l'essor du libéralisme, les mouvements nationaux sont autant d'éléments essentiels dans le nouveau programme comme dans l'ancien :

- La révolution industrielle sera traitée dans une perspective résolument européenne avec le souci constant de comparer les évolutions et de confronter les exemples anglais, français et allemands. Cette démarche fera ressortir l'unité du modèle: partout les mêmes causes (diffusion du progrès scientifique et technique, essor démographique, accroissement du revenu agricole...) produisent les mêmes effets (concentration dans le cadre de la manufacture des capitaux et des ouvriers, apparition d'une production et d'une consommation de masse, exode rural, élargissement des marchés...). Mais elle soulignera également la diversité des dates de décollage industriel et l'importance d'une chronologie fondée sur les innovations techniques et sur les cycles économiques.

On mettra d'autre part l'accent sur l'étroitesse des liens entre l'économique et le social, entre la Révolution industrielle et l'apparition des idéologies sociales et des mouvements de masse. Ici encore la chronologie est lourde de sens. La première moitié du siècle est marquée par le primat des idéologies: saint-simonisme, fouriérisme, proudhonnisme, marxisme font leur apparition dans les pays les plus touchés par la première révolution industrielle; c'est aussi le moment où des mots comme socialisme, capitalisme, industriel, masse, prolétariat, communisme entrent en même temps dans le langage. La deuxième moitié du siècle est au contraire dominée par le développement des mouvements et des partis et par le progrès des législations sociales.

- A côté des changements politiques, économiques et sociaux le nouveau programme souligne l'importance à donner au changement culturel. On retrouvera bien entendu la même indication dans les futurs programmes de Première et de Terminale. Il s'agit d'une orientation essentielle de la formation qui doit également s'adresser au goût et à la sensibilité et d'une conception de la culture qui permette de se mouvoir avec autant d'aisance dans des domaines comme l'art ou la religion que dans l'univers politique, économique et social. Ces questions seront bien entendu abordées du point de vue de l'historien: les mouvements littéraires et artistiques seront replacés dans leur contexte social, culturel et économique, on marquera le rôle des Eglises dans le mouvement des idées et la place de la religion dans la société, on soulignera enfin l'emprise croissante sur la vie politique et sociale du développement de l'instruction et des moyens d'information.

- Les mouvements nationaux et les grandes crises des relations internationales seront traités dans leurs grandes lignes avec le souci de dégager l'essentiel: les modifications de la carte politique de l'Europe, l'effort des grands diplomates (Metternich, Bismarck) pour rechercher et maintenir un équilibre européen, le conflit entre le système de valeurs de la Révolution Française et celui auquel est attachée l'Europe conservatrice, l'évolution progressive du concept de nation tel qu'il a été hérité de la Révolution à celui du nationalisme qui triomphe à la fin du siècle.

#### 1. 4. 2. *La France et les Français, les progrès de la démocratie*

Il convient de donner à l'histoire nationale sa juste place. Si elle n'est plus le fil conducteur de l'histoire universelle elle demeure l'exemple privilégié de l'action des idéologies et des phénomènes économiques et sociaux sur une société forgée par une histoire commune.

Il ne s'agit donc pas de s'attarder à l'analyse détaillée des régimes politiques qui se sont succédés en France au XIX<sup>e</sup> siècle mais de donner un sens à cette chronologie politique. La société française a été soumise au siècle dernier à deux chocs successifs de nature très différente mais dont les effets s'ajoutent: la révolution française dont l'héritage pèse sur tout le siècle, la première révolution industrielle qui accélère à partir du Second Empire le changement social. D'où la recherche, à travers une série de convulsions politiques et sociales, d'un régime politique qui, à défaut de rassembler une France divisée, apparaisse comme celui qui la divise le moins...

Le libellé de cette partie du programme -la France et les Français- invite dans le cadre général de cette chronologie des régimes à mettre l'accent sur des thèmes économiques, sociaux et culturels: évolution de la société, aménagement du territoire, (développement des canaux et des chemins de fer), progrès de la démocratie politique et sociale, mouvement des idées, regard de la France sur l'Europe et le monde.

#### 1. 4. 3. *L'Europe et le Monde*

On ne reviendra pas ici sur ce qui a été dit dans la présentation d'ensemble de l'esprit dans lequel il convenait d'aborder cette dernière partie du programme.

L'équilibre devra y être recherché entre deux thèmes également importants :

- *La découverte du monde.* Le mouvement était engagé depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'Europe prend conscience de la diversité des civilisations et des cultures. Pour la première fois le mot de civilisation s'écrit au pluriel et, suivant l'expression de Lucien Febvre, l'immense empire de la civilisation se morcelle en provinces autonomes.

Le moment est donc bien choisi pour présenter l'une de ces civilisations qui n'ont pas encore accédé au statut de puissances mais dont l'émergence au XX<sup>e</sup> siècle dessinera un nouveau paysage mondial. Le choix proposé est assez ouvert pour que chacun puisse se déterminer en fonction de sa culture, de ses curiosités ou de ses centres d'intérêt.

L'étude d'une civilisation extérieure à l'Europe peut admettre, dans le cadre horaire limité dont on dispose, plusieurs approches. On sera toutefois attentif à quelques principes :

- la grille d'analyse utilisée ne doit pas être différente de celle employée pour l'étude des civilisations de l'Antiquité ou pour une civilisation occidentale : espace géographique, organisation sociale, économie et vie matérielle, valeurs culturelles et religieuses.

- l'approche sera de préférence historique. On partira du moment où s'est opéré le contact avec l'Occident dans le cadre de l'expansion européenne au XIX<sup>e</sup> siècle pour montrer la profondeur historique de la civilisation étudiée et rappeler les étapes les plus significatives de son passé et les valeurs qu'elle incarne. Chacune de ces civilisations posera donc un cas particulier : le Japon de l'ère Meiji offre un modèle très différent de celui de la Chine de la guerre de l'opium ; l'Islam égyptien ou maghrébin ne réagit pas comme l'Inde de la révolte des cipayes et encore moins comme l'Afrique Noire dont les grands empires du Ghana ou du Mali ont disparu depuis plusieurs siècles.

- la culture européenne du XIX<sup>e</sup> siècle s'est aussi nourrie de la découverte du monde. On soulignera donc l'apport culturel de la civilisation étudiée à la pensée, à l'art et à la littérature de l'Occident.

- *L'exploitation du monde.* Le phénomène colonial sera abordé sous l'angle historique. Il ne s'agit pour le XIX<sup>e</sup> siècle de faire ni l'éloge ni le procès de la colonisation mais d'analyser les causes, les formes et les conséquences d'un phénomène complexe et limité dans le temps : on en rappellera les origines qui remontent au XVI<sup>e</sup> siècle, l'accélération au XIX<sup>e</sup> avec l'impulsion donnée par la révolution industrielle (recherche des marchés et des matières premières, progrès des transports), l'intervention dans la seconde moitié du siècle des politiques (la colonisation devient un élément essentiel de la puissance). On se gardera de tout esprit de système dans l'étude d'un phénomène qui se laisse difficilement réduire à un modèle unique :

- exploration, conquête, exploitation ? Aucune de ces notions n'épuise le contenu du phénomène colonial. Mais leur juxtaposition rend compte de sa complexité : les motivations sociales (croissance démographique), économiques (liées au développement des marchés de l'Europe industrielle), scientifiques (les explorations), politiques (les colonies deviennent un attribut indispensable de la puissance), religieuses (les missions) tantôt conjugent leurs effets, tantôt se succèdent dans le temps pour déclencher, renforcer ou relayer le mouvement de colonisation.

- on sera attentif aux aspects culturels du phénomène. Le développement des Sociétés de Géographie, l'essor de l'ethnologie, la création par Pauline Jaricot de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ou par Mgr Lavignerie de l'Œuvre d'Orient ont autant d'importance au regard de l'histoire que les campagnes militaires ou l'exploitation économique.

- on soulignera le rôle souvent décisif des individus (explorateurs, aventuriers) et des groupes de pression (la Marine, l'Armée, les Eglises, les sociétés de commerce ou de navigation).

Le tableau du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui clot l'étude du programme n'est ni une conclusion ni un bilan mais un « instantané » cartographique :

- situant sur le planisphère les grandes aires de colonisation, les pays neufs, les vieilles civilisations ;

- faisant apparaître les zones de tensions et les grandes routes d'échanges et de circulation ;

- mettant l'accent sur le changement le plus important intervenu à cette échelle au cours du siècle: au concept de l'équilibre européen, qui avait dominé le Congrès de Vienne, commence à se substituer celui d'équilibre mondial. Le conflit des impérialismes russe et britannique aux confins de l'Afghanistan, le partage sur le continent africain des zones d'influence (conférence de Berlin en 1885), la modernisation du Japon, la montée en puissance des Etats-Unis dessinent déjà le monde du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Les méthodes

### 2. 1. UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA DISCIPLINE

La mise en œuvre d'un nouveau programme ne doit pas être seulement l'occasion d'une approche scientifique renouvelée des contenus; elle doit également servir de point de départ à une réflexion sur les méthodes. On a vu que cette réflexion toujours nécessaire revêtait au niveau de la Seconde une particulière importance.

La spécificité de l'enseignement de l'histoire au lycée tient à la fois à la nature des objectifs et des programmes et aux méthodes de travail:

- au collège l'objectif fondamental des programmes d'histoire était de dresser, au fil du temps, en étudiant les grandes civilisations dans leur diversité et leur durée, un inventaire de notre héritage. Au Lycée, l'accent est mis sur l'étude plus approfondie des sociétés contemporaines, complexes dans leur organisation et soumises au changement accéléré;

- les méthodes d'enseignement et de travail comme les rythmes de l'apprentissage se modifient également: on passe de la trace écrite à la prise de notes, d'une utilisation plus simple du document à l'explication de textes historiques et au commentaire composé, de la présentation des éléments d'une situation historique donnée à la synthèse des apports des différentes sciences de l'homme.

Cet approfondissement des connaissances et des méthodes de travail en histoire tend à affirmer le rôle décisif que joue la discipline dans la formation générale. Elle est, dans son contenu comme dans sa méthode, le point de passage obligé d'une initiation aux sciences de l'homme. Il ne s'agit donc pas seulement de donner aux élèves la culture historique sans laquelle il n'est pas de citoyen conscient, mais de les faire participer, à travers l'enseignement, à l'aventure intellectuelle de l'historien.

### 2. 2. L'INITIATION A LA METHODE HISTORIQUE

Entendons-nous bien: ce qui doit être communiqué n'est pas une compétence professionnelle mais une attitude d'esprit.

A partir de la culture et des représentations des élèves une progression méthodique conduira ces derniers à s'identifier dans leur comportement avec l'historien en face du réel:

- le consentement aux faits. L'histoire se fonde sur des documents et des témoignages; elle n'est jamais une reconstruction idéologique;

- la connaissance critique de la mémoire des sociétés. L'exercice de la mémoire collective est plus que jamais nécessaire dans les sociétés industrielles qui tendent à constituer un espace sans racines ni profondeur; l'historien, en comparant les témoignages et les interprétations, en confrontant les lectures que l'on peut faire d'un même événement, situe à leur place dans cette mémoire mythes et réalités;

- la compréhension du présent à la lumière du passé. Il ne s'agit pas ici de ce que l'on appelle les leçons de l'histoire, mais, en rendant plus intelligible le présent, d'accroître notre capacité à agir. L'histoire est ainsi maîtresse de liberté;

- la rencontre et la compréhension de l'Autre. En nous faisant sortir de nous-mêmes l'histoire enseigne, dans le temps comme dans l'espace, la différence;

- la capacité à construire une problématique propre aux sciences de l'homme, fondée sur une causalité multiple. Il n'y a pas en histoire de leçon sans problématique. Les questions que l'on pose au passé ne représentent pas seulement une procédure scientifique; elles expriment les préoccupations et les attentes du présent. L'historien, disait Raymond Aron, est un homme qui se penche sur son passé. L'élève doit prendre en même temps conscience des limites de l'objectivité historique et de la règle impérative de la confrontation des points de vue et des lectures.

## 2. 3. LE DOCUMENT

Dans la perspective de cette initiation à la méthode historique le choix et l'utilisation des documents sont, plus que jamais, un élément décisif de l'acte pédagogique. Ils conditionnent la qualité de l'exposé, renforcent la solidité de la problématique et éveillent l'intérêt des élèves qui peuvent ainsi toucher la matière première de l'histoire.

Il s'agit ici de poursuivre en l'approfondissant ce qui a été entrepris au Collège : accès au document historique, lecture et analyse de documents écrits ou figurés, confrontation de documents présentant une approche différente d'un même événement. On sera toutefois attentif, dans le domaine de l'histoire contemporaine, au problème posé comme aux possibilités offertes par la diversité et la multiplicité des sources documentaires. Le développement de la presse et de la cartographie, l'invention de la photographie, l'apparition d'une littérature historique et d'un roman social accroissent les ressources documentaires mais en rendent plus délicat le maniement :

- on mettra à profit la diversité des sources pour reconstituer une situation historique à partir des images éclatées qu'en donnent, dans le temps et dans l'espace, des documents de même nature ou de type différent.

- on sera particulièrement attentif à la nature du document : l'angle de prise de vue d'une photographie, les circonstances d'un discours politique ou d'un manifeste électoral, la description du passé par un romancier qu'influencent des événements contemporains, la vision qu'a l'artiste d'un monde dominé par la technique, autant d'occasions d'éduquer le regard critique qu'appelle tout document historique.

L'utilisation du document n'a pas seulement pour objectif, en illustrant un enseignement, de le rendre plus concret et plus vivant ; elle est aussi le moyen privilégié, en mettant l'élève en face de la matière première de l'histoire, de lui faire comprendre et progressivement acquérir le comportement de l'historien.

Deux types de documents requièrent en Seconde une attention particulière :

### 1° Les documents cartographiques

Ils ne sont pas moins essentiels à l'histoire qu'à la géographie. A partir des compétences qui doivent avoir été acquises au Collège - lecture et construction de documents cartographiques simples - on multipliera les représentations dans l'espace de phénomènes historiques complexes : diffusion des idées et des techniques, expansion européenne, mouvements nationaux, progrès des moyens de communication.

### 2° Les œuvres littéraires et artistiques

Leur statut documentaire est ambigu :

- d'une part, elles sont des documents parmi d'autres. Les événements historiques (le Sacre de Napoléon, de David ; la révolution de 1848 dans *l'Education sentimentale*) comme les grandes mutations technologiques (le chemin de fer vu par Turner ou Monet) et sociales (*la Comédie humaine*, *les Rougon-Macquart*, *Bel Ami*) ont eu les artistes et les écrivains pour témoins ;

- d'autre part, l'approche méthodique et ordonnée des œuvres d'art et des œuvres littéraires constitue une initiation au goût et à la connaissance esthétique, indispensable à une culture lycéenne.

Le professeur de Seconde se doit d'associer dans son enseignement ces deux fonctions de l'œuvre d'art. Il y sera aidé par l'évolution de la présentation des Musées et des expositions temporaires qui privilégient désormais la confrontation des œuvres avec leur environnement politique, économique et social (cf. le Musée d'Orsay).

Dans un domaine voisin - celui du patrimoine archéologique industriel et rural - l'effort s'est récemment porté sur les transformations engendrées par la première révolution industrielle (cf. l'écomusée du Creusot), sur les arts mineurs (décoration, mobilier). Il y a là l'occasion de lier histoire, art, géographie, techniques et économie en reconstituant le cadre de vie des hommes du siècle dernier.

Faut-il ajouter que cette approche sera d'autant plus efficace qu'elle sera concertée avec les enseignants de français, de sciences et des disciplines artistiques ?

## 2. 4. LES TECHNOLOGIES NOUVELLES

L'accent mis en classe de Seconde sur la méthodologie invite l'enseignant à tirer tout le parti possible des technologies nouvelles, chaque fois que l'équipement de l'établissement en permet l'utilisation :

- Le XIX<sup>e</sup> siècle a inspiré de nombreux films qui offrent souvent de l'époque une reconstitution historique acceptable. On exploitera les ressources des cinémathèques comme des vidéo-cassettes.

- L'accès aux œuvres d'art sera facilité par l'utilisation du vidéo-disque d'un maniement plus commode que la diapositive et, a fortiori, que les livres d'art.

- Les bibliothèques de logiciels, qui commencent à se constituer, seront exploitées dans les domaines où elles apportent un « plus » sur le plan méthodologique :

- le traitement de données démographiques et économiques. La Révolution industrielle invite à la « modélisation » ;

- le traitement des textes. Faut-il rappeler que le 1<sup>er</sup> Prix du Concours européen de logiciels d'enseignement est allé en 1986 à un logiciel sur l'analyse du document historique mis au point par des enseignants d'histoire et géographie de Toulouse ?

Dans l'établissement d'une progression pour la classe de Seconde l'itinéraire en matière de méthodologie et d'utilisation des documents doit accompagner la progression des contenus. Il appartient à chaque enseignant de choisir les moments forts dans cet itinéraire méthodologique — certaines leçons se prêtent mieux que d'autres, par leur nature ou du fait des ressources locales, à l'exercice — ; l'essentiel est de chercher à atteindre dans un même mouvement et avec une égale efficacité, les objectifs de connaissances et les objectifs de méthodes que l'on s'était fixés au départ.

# GEOGRAPHIE

## INTRODUCTION

A la différence du programme d'Histoire très largement renouvelé, le programme de Géographie n'a subi que des modifications partielles dans son libellé. Il importe toutefois de bien mesurer la signification de ce constat.

### 1. LES FORMULATIONS NOUVELLES

Ce sont — points V et VI — celles qui concernent la géographie économique et humaine. Une comparaison attentive du nouveau libellé et de l'ancien fera apparaître la portée de ce changement : il est en effet destiné à souligner *l'approche délibérément spatiale* qui doit être celle de la géographie, même et notamment dans les sujets dont elle partage l'étude avec des disciplines voisines, telles que l'Economie par exemple.

### 2. LES LIBELLES MAINTENUS

Il importe à leur propos de souligner à nouveau certains principes qui n'ont pas toujours été pleinement perçus : il s'agit en effet de la mise en œuvre de nouvelles orientations qui doivent prévaloir dans l'enseignement de la Géographie, afin de combler le fossé qui s'était creusé entre la Géographie qui se fait et celle qui s'enseigne.

2. 1. Il convient en effet d'étudier l'espace, non pas de manière énumérative et purement analytique (le relief, le climat, les hommes...) mais en faisant constamment percevoir *les multiples relations* entre les différents ordres de faits (le relief lui-même n'évolue pas seulement en raison de lois physiques : le monde vivant et notamment l'action des hommes y ont leur part...). Le domaine de la Géographie se situe en effet « à l'interface du monde physique, du monde vivant et des sociétés humaines ».

2. 2. Il convient aussi d'appréhender les divers sujets d'étude (un type de relief, un milieu bioclimatique, un espace industrialisé...) non pas de manière théorique, et selon une causalité linéaire qui n'est plus de mise scientifiquement, mais *comme un système*, dont on s'efforcera de faire percevoir le fonctionnement.

A cet égard la disparition de la distinction qui existait naguère entre heures de cours et heures de travaux pratiques, prend sa pleine signification : il ne s'agit plus *d'illustrer* un cours théorique par quelques travaux pratiques, mais de partir d'exemples bien choisis pour remonter aux grandes lois ou théories qui permettent d'en rendre compte. Dans toute la mesure du possible, c'est donc une *méthode inductive* qu'il convient d'adopter.

### 1. LE PROGRAMME ET SA LECTURE

Comme le précédent, ce programme n'a de cohérence que dans sa totalité. *Il doit donc être traité en entier*. Ce qui ne veut pas dire qu'on accordera la même ampleur et le même degré de détail à toutes ses parties. Ce qui signifie encore moins que le manuel doit donner la mesure de l'une et de l'autre. C'est au professeur de faire sa propre lecture, à partir du libellé officiel et des instructions qui l'accompagnent.

#### 1. 1. QUELQUES SUGGESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

1. 1. 1. Pour chaque grande partie choisir *un* exemple qu'on étudiera de manière approfondie. On pourra ensuite lui comparer plus rapidement un certain nombre

d'autres cas de figure, dont on dégagera les aspects spécifiques pour aboutir à un tableau d'ensemble. Il est vain de vouloir développer de manière égale l'étude de tous les types de relief, de climat, etc., sauf à ne traiter que le commencement du programme...

1. 1. 2. Pour situer le niveau de détail qu'on adoptera, il conviendrait de méditer toutes les implications d'une notion familière en Géographie, mais dont la portée est trop souvent méconnue: celle d'échelle.

En effet, selon l'échelle retenue pour une étude, les différents paramètres se hiérarchisent de manière variable, ce qui permet de ne retenir que ceux qui sont les plus significatifs à l'échelle qu'on a choisie. Se familiariser avec les principales échelles taxonomiques proposées en Géographie aiderait utilement le professeur à opérer ses choix... et donc à accepter des sacrifices.

## 1. 2. QUELQUES COMMENTAIRES DU LIBELLE

La géographie étant conçue comme science de l'organisation spatiale de la société, il apparaît nécessaire d'intégrer cette conception dans la mise en œuvre du programme. Comment en lire, dans cette perspective, les différentes parties?

### 1. 2. 1. *L'homme sur la Terre: une distribution inégale*

L'accent sera mis sur la terre, non pas planète vide, mais habitée. La distribution des hommes devra apparaître comme l'élément essentiel d'une problématique: pourquoi cette répartition inégale? En fonction de quelles organisations différenciées de l'espace? Où? Combien? Comment? Pourquoi?

L'étude des groupes humains et de leur dynamisme démographique pourrait être placée à ce niveau: ce dernier caractérise en effet le partage de la terre entre deux mondes, celui du développement et celui du moindre développement. Le professeur aura par ailleurs le souci d'éviter une étude purement démographique.

### 1. 2. 2. *La Terre et ses richesses*

Les instructions précisent l'esprit du programme en matière de présentation physique: il n'est pas nécessaire d'y revenir. L'allusion faite aux ressources non renouvelables permet de souligner la relation permanente entre l'humain et le physique. De même, l'étude de la mobilité permanente de l'écorce terrestre devrait permettre d'évoquer les contraintes qui en résultent pour les sociétés humaines: séismes, volcanisme...

### 1. 2. 3. *Les sources de la vie et les grands cycles d'échange à la surface du globe*

Les instructions précisent les orientations à respecter pour étudier « le climat et les climats ». En conclusion, on mettra l'accent sur les facilités et les contraintes qui résultent, pour les sociétés humaines, des données climatiques, et les possibilités qu'elles ont de corriger certains excès ou certaines insuffisances, selon les technologies qu'elles maîtrisent et les moyens dont elles disposent.

### 1. 2. 4. *La vie à la surface du globe*

La mise en évidence des différents milieux de vie incitera les professeurs à poser le problème de l'utilisation écologique de l'espace. Deux grands problèmes actuels s'insèrent particulièrement dans les objectifs du programme:

- la place de l'homme dans les écosystèmes,
- les problèmes d'aménagement et de gestion du milieu.

On trouvera, par ce biais, la transition avec les études humaines.

### 1. 2. 5. *Les activités des hommes et leurs relations avec l'espace géographique*

1. 2. 5. 1. Organisation et différenciation de l'espace: problématique générale, et faits particuliers qui en résultent (flux, nœuds, polarisation...).

1. 2. 5. 2. Le fait urbain. La prédominance des villes dans l'organisation de l'espace. La hiérarchie des villes, les réseaux urbains. Les grandes agglomérations.

1. 2. 5. 3. L'espace rural. Ses caractères, ses subordinations (relations ville-campagne). La «rurbanisation». La mise en valeur inégale des différents espaces ruraux.

1. 2. 5. 4. La circulation et les échanges. Les flux, leur traduction (moyens de transport), leur rôle dans l'organisation générale de l'espace et dans la hiérarchie des mises en valeur (on tiendra compte de toutes les formes de communication, matérielles ou non).

1. 2. 5. 5. La diversité qui est désormais celle des espaces industrialisés, les problèmes qui en résultent, et la révision des typologies classiques.

1. 2. 5. 6. Les espaces maritimes et leur exploitation.

1. 2. 5. 7. Les espaces de loisir. Le tourisme.

## 2. L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Deux techniques nouvelles apportent dès maintenant une nouvelle dimension à l'approche géographique: l'informatique d'une part, la télédétection d'autre part.

### 2. 1. L'INFORMATIQUE

L'informatique est entrée « par la petite porte » dans notre domaine disciplinaire. Il est vrai que les premiers logiciels disponibles pour une utilisation pédagogique n'étaient pas de grande qualité. Il en va différemment aujourd'hui: les programmes se multiplient et ils sont d'une qualité très améliorée. Des informations plus précises seront fournies quant à l'utilisation de l'informatique en Histoire-Géographie. Dès maintenant il faut rappeler que sont disponibles, pour la classe de seconde, des logiciels relatifs à des simulations d'évolution de populations, des logiciels d'exploitation de banques de données (sur les climats, sur les données économiques, sur les séismes, sur les problèmes d'aménagement de l'espace (jeu Eco-Région). De même se multiplient les logiciels qui facilitent l'accès aux représentations graphiques ou au développement de cartes de tous ordres.

Les logiciels de type nouveau permettent au professeur d'intervenir éventuellement dans le programme et aux élèves de développer une activité plus autonome. On s'éloigne des logiciels de type Q.C.M. ou fermés, qui peuvent toutefois conserver leur utilité pour une meilleure mémorisation des données.

Un secteur technologique très « porteur » est l'utilisation du vidéodisque couplé avec l'ordinateur: elle permet d'organiser le visionnement d'une quantité considérable d'images, d'effectuer des tris, des retours en arrière... pour une exploitation pédagogique des plus fructueuses.

### 2. 2. LA TELEDETECTION

Les images satellitaires se multiplient et, avec Spot, notre pays dispose dès maintenant d'un nombre impressionnant d'observations concernant la surface terrestre. En association avec les images obtenues par les satellites Landsat et Météosat il est possible de couvrir presque toutes les rubriques du programme.

On peut ainsi:

- déterminer à partir de la télédétection des configurations allant d'une vision de la planète entière à celle d'un Etat, d'une région ou d'une localité,

- observer la répartition des terres et des mers, des grands ensembles structuraux, la répartition des grandes masses atmosphériques et leur circulation, l'évolution du tapis végétal, la configuration et l'organisation des grandes cités, la répartition et l'évolution des cultures.

Les particularités des différents espaces peuvent être abordées à partir de l'observation des pollutions (dans le domaine terrestre ou marin).

Il est évident que la télédétection induit un profond renouvellement des modes de documentation, de traitement, et d'expression de la Géographie. Grâce aux images satellitaires, la terre *vue* remplace la terre *représentée* du cartographe.

Peut-on utiliser immédiatement en classe de seconde la totalité des possibilités ainsi offertes? Il convient certes d'être mesuré dans ses ambitions, mais nous avons le devoir de faire participer nos élèves aux mutations technologiques qui se produisent sous nos yeux. le coût des images, surtout celles émanant de Spot, est un frein certain

et l'utilisation des images satellitaires suppose une initiation des professeurs comme des élèves. Mais des applications sérieuses sont envisageables, des expérimentations actuellement en cours. Comme pour l'informatique, il est impossible de s'y soustraire.

### 3. LES METHODES

Comme le précédent, ce programmes invite à rechercher un équilibre raisonnable entre *acquisition de connaissances* et *apprentissages méthodologiques*.

3. 1. Souhaitable dans toutes les classes, cet équilibre l'est tout particulièrement en classe de Seconde.

3. 1. 1. Parce qu'il s'agit d'une propédeutique au lycée, d'une classe de « détermination » où il convient de vérifier, asseoir, compléter les acquis du collège.

Au fil des quatre années de collège, les principaux concepts et les principales méthodes de la Géographie ont été abordés, de même que l'espace a été inventorié dans ses grandes trames. Il conviendra donc, au fur et à mesure qu'on réutilisera des connaissances et des compétences acquises, de les vérifier, de les compléter, de les approfondir.

3. 1. 2. Parce qu'on y aborde la *Géographie générale* qui a désormais disparu des classes de collège, c'est donc la *nature du programme* qui fournit l'occasion de reprendre, en les conceptualisant et en les formalisant, les connaissances qu'on a acquises de manière parfois sommaire et relativement dispersée au collège.

3. 1. 3. Parce que les compétences qu'il faudra maîtriser pour le baccalauréat (lecture et interprétation des documents de diverses sortes, analyse et synthèse, organisation d'un sujet) doivent être peu à peu acquises *au fil des trois années au lycée*.

Par sa nature, le programme de seconde se prête particulièrement à toutes sortes de travaux à partir de documents (statistiques, graphiques, cartographiques, iconographiques). Toutes ces occasions devront donc être mises à profit.

3. 2. Ces considérations impliquent :

3. 2. 1. l'initiation au raisonnement géographique dans sa spécificité, c'est-à-dire dans la combinaison en une approche systématique des composantes d'une situation relevant d'une grande variété de savoirs, ceux des sciences biologiques et des sciences de la terre, ceux des sciences humaines et sociales.

3. 2. 2. Le choix d'une méthode pédagogique qui privilégie l'utilisation et la maîtrise de toute une série de documents représentatifs de la réalité géographique. (L'observation directe mérite évidemment d'être envisagée mais non savons que les études sur le terrain ne peuvent être multipliées). Ainsi seront utilisées : les cartes topographiques à tous les ° d'échelle, les cartes du temps pour la météorologie, les photographies, les diapositives (en n'oubliant pas que les *paysages représentés* ne sont que la partie émergée de l'iceberg et appellent un commentaire interprétatif), les images satellitaires, les cartes-représentations des diverses formes d'organisation de l'espace.

3. 2. 3. La maîtrise d'un certain nombre de représentations graphiques des données : courbes, pyramide des âges, graphes de tous types... On n'oubliera pas l'utilisation de textes écrits à condition qu'ils le soient dans un langage accessible aux élèves.

3. 3. Les élèves seront également, en liaison avec le C.D.I., initiés à l'utilisation de certains ouvrages de référence : atlas, atlas spécialisés (en fonction des besoins de la problématique), dossiers de tous ordres (Documentation française)...

3. 4. La démarche pédagogique adoptée, partant de la réalité « vécue » de l'espace et de l'observation de documents devra permettre une véritable participation de l'élève à l'acte d'apprentissage : travaux personnels ou de groupes, confection de dossiers, enquêtes...

Il est à ce propos utile de rappeler une fois encore que les objectifs inhérents à la formation de l'esprit ont un caractère prioritaire et que l'accumulation des connaissances ne représente pas une fin en soi.

Cette démarche demande d'autant plus à être méditée, qu'il convient également d'introduire dans notre enseignement la prise en compte des représentations des élèves. Ces derniers ont en effet sur tous les points du programme des préacquis qui conditionnent largement leurs possibilités d'apprentissage.



LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION

**Classe de Seconde**  
**Techniques de la musique**  
**et de la danse**

**TEXTE OFFICIEL**  
**RELATIF AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 10 août 1972**  
relatif aux horaires et programmes des classes préparant  
au baccalauréat technologique Musique  
devenu Techniques de la musique et de la danse  
*B.O. n° 32 du 31 août 1972*

# INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN

## HISTOIRE

De la fin du second Empire à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

### *La troisième République.*

1. Son établissement :  
Les lois constitutionnelles ;  
L'évolution du régime républicain ;  
Son œuvre : législative, économique, sociale.
2. L'évolution des Etats-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle. Le peuplement.
3. Le problème de l'Extrême-Orient : le Japon et la Chine.
4. Influence de la science et de la technique sur la vie politique, sur la vie économique, sur la vie sociale et sur la répartition de la population.
5. L'expansion coloniale, la colonisation, la recherche des débouchés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :  
Formation et organisation de l'Empire britannique ;  
Formation du second Empire colonial français.
6. L'Empire allemand de 1871 à 1914.
7. La guerre de 1914 à 1918 :  
Causes et faits principaux ;  
Les conséquences politiques, économiques et sociales de la guerre ;  
La Société des Nations et le Bureau international du travail.
8. Les nouveaux aspects de l'Europe : la révolution de 1917 et la création de l'U.R.S.S.  
Son évolution.
9. La crise économique mondiale et ses conséquences :
  - a) Renforcement ou établissement des dictatures. L'Italie fasciste. Le national-socialisme en Allemagne. Les crises ibériques. Les essais d'autarcie ;
  - b) La France. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Leurs difficultés.
10. Les préludes de la guerre. Faillite de la sécurité collective. Premières agressions. Déclenchement de la guerre de 1939.

Lorsque le sujet traité s'y prêtera, la leçon d'histoire sera complétée par quelques notions d'instruction civique conformément au programme fixé par l'arrêté du 4 juillet 1961 (1).

---

(1)

Arrêté du 4 juillet 1961

CLASSE DE SECONDE

### **L'organisation de la vie politique.**

- I. Les conditions de la vie politique :
    - 1° La devise républicaine ;
    - 2° Les grandes étapes de la liberté : Antiquité classique ; « *habeas corpus* » ; Déclaration d'indépendance américaine ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ; la Résistance ;
    - 3° L'exercice des libertés : liberté de conscience, liberté politique, liberté d'expression, liberté d'association, liberté syndicale, etc. ;
    - 4° Comment se perd la liberté : les dictatures.
  - II. La Constitution :  
Principe et rôle d'une constitution :
    - 1° Le pouvoir exécutif : le Président de la République et le Gouvernement ;
    - 2° Le pouvoir législatif : le Parlement ;
    - 3° L'autorité judiciaire ;
    - 4° Le Conseil constitutionnel.
- Le programme sera coordonné avec le programme d'histoire, de lettres et de langues vivantes.

## GÉOGRAPHIE

### I. *La terre.*

1. Bref rappel des notions relatives au globe terrestre :

Forme, dimensions, méridiens, parallèles, équateur, pôles, longitude, latitude, tropique, cercles polaires.

2. Le mouvement de rotation et ses conséquences (le problème de l'heure). Le mouvement de translation et ses conséquences (saisons).

3. La représentation de la terre : le problème des cartes, les principales cartes de France : 1/80 000, 1/200 000, 1/50 000, en couleurs, la nouvelle carte au 1/20 000 et ses photographies aériennes.

### II. *Le sol.*

1. Les matériaux de l'écorce terrestre : les roches (classification et propriétés) : les roches sédimentaires, les grandes ères géologiques, les cartes géologiques, les sols.

2. Le relief :

a) Ses aspects : montagnes (massifs, chaînes, volcans), plateaux, plaines (bassins sédimentaires, plaines d'effondrement) ;

b) Sa formation : affaissements et soulèvements, plissements, failles, phénomènes volcaniques, tremblements de terre, hypothèses sur les causes de ces actions internes ;

c) Sa destruction : les différents modes d'érosion :

Etude de l'érosion fluviale : mécanisme, résultats ; le modelé karstique (Causse), les formes caractéristiques de bassins (côtes du Bassin parisien), des plissements (Jura), des vieilles pénéplaines (relief appalachien) ;

L'érosion glaciaire ;

L'érosion éolienne.

### III. *Les océans et les mers.*

1. Brèves notions sur les océans, les eaux marines, les courants.

2. Etude de l'érosion marine et de la forme des côtes.

### IV. *L'atmosphère.*

Les éléments du climat : température, précipitations, pressions et vents. Les types de temps.

### V. *Les grandes zones climatiques et les genres de vie.*

1. Zones où l'influence de la nature est prédominante :

Zone équatoriale (Afrique) ;

Zone tropicale (Afrique, Asie des moussons) ;

Zone désertique (Sahara) ;

Zone polaire (signaler son actualité).

Etudier, pour chaque zone, les conditions physiques (climat, sol, paysage végétal, hydrographie) et les conditions humaines (population, habitat, activités).

2. Zone tempérée :

a) L'aspect physique : climat océanique, climat continental, climat méditerranéen.

Etudier, en liaison avec chaque climat, le sol, le paysage végétal, le régime des cours d'eau ;

b) L'aspect humain :

Les sociétés méditerranéennes ;

Les sociétés à techniques évoluées de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale ;

Les sociétés à hautes techniques mécanisées (U.R.S.S., USA).

Etudier la population, l'habitat rural et les structures agraires, les activités agricoles, la pêche, les villes, l'industrie, les relations et le commerce.

3. Climat de montagne et vie montagnarde.

VI. *La population du globe.*

Son importance, son accroissement, sa répartition, ses migrations, ses ressources.



Il est demandé de consacrer dans l'ensemble de l'année, le même temps à la géographie humaine et à la géographie physique.



**Classe de Seconde**  
**Série Hôtellerie**

**TEXTE OFFICIEL**  
**RELATIF AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 14 février 1992**  
relatif aux horaires et programmes des classes  
préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie  
*B.O. n° 13 du 25 mars 1992*

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

L'enseignement de l'histoire et de la géographie a pour priorité l'apprentissage et la mise en œuvre de savoir-faire. Dans cette optique, les objectifs de référence constituent une aide méthodologique, étant entendu que contenu et méthode sont indissociables.

### I. La France, l'Europe et le monde de 1815 jusqu'en 1914.

#### 1. *Economies, sociétés et nations en Europe.*

*L'économie* : transformations agricoles, progrès technique et révolution industrielle, développement du système bancaire, du commerce et des transports, les cycles économiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

*Les sociétés* : la question sociale, syndicalisme et socialisme.

*Les changements politiques* : l'essor du libéralisme et les progrès vers la démocratie, les mouvements nationaux (les grandes crises des relations internationales de la Sainte-Alliance au système bismarckien).

*Le mouvement culturel* : diffusion de l'instruction, développement des moyens d'information, transformation du cadre de vie et nouvelles formes d'expression artistique, églises, religions et mentalités.

*Les nouvelles pratiques en hôtellerie et tourisme.*

#### 2. *La France : les progrès de la démocratie.*

*Bilan de la Révolution et de l'Empire.*

*Les grands traits de l'évolution politique de 1815 à 1914.*

#### 3. *L'Europe et le Monde.*

L'exploration du monde et les contacts avec les civilisations extra-européennes : on présentera dans ses traits essentiels l'une de ces civilisations (Chine, Inde, Japon, Islam, Afrique noire).

Tableau du monde à la veille de la Première Guerre mondiale.

### II. Les activités des hommes et leurs relations avec l'espace géographique.

#### 1. *Les espaces industrialisés.*

Les anciennes localisations, les problèmes de mutation et de reconversion.

Les nouvelles implantations : vers une nouvelle géographie industrielle.

#### 2. *Les activités agricoles et les grands espaces de production agricole.*

3. *Les activités du tourisme* : la carte des espaces touristiques et hôteliers dans le monde.

a) Comment se répartissent les principales aires et les grands flux touristiques dans le monde ?

La carte des aires et des flux ;

Le vocabulaire spécifique ;

Les notions de base :

Aire flux,

Pôle émetteur, pôle récepteur,

Complexe touristique et hôtelier.

b) Comment s'expliquent ces aires et ces flux ?

Recherche rapide des principaux facteurs ;

Analyse approfondie de deux de ces facteurs :

Tourisme et milieux,

Tourisme et patrimoine culturel.

*On pourra privilégier les objectifs de référence suivants :*

**Situer et se repérer dans l'espace :**

Connaître différents types de carte.

Localiser des grands ensembles géographiques.

Décrire une carte.

Mettre en relation les éléments analysés d'une carte.

Décrire puis caractériser les grands ensembles géographiques.

Mettre en évidence des relations entre les différents ensembles géographiques.

**Utiliser les notions et le vocabulaire spécifique.**

**Se documenter :**

Chercher l'information (dictionnaire, encyclopédie, revues, ouvrages divers...).

Sélectionner l'information (spécialisée dans l'hôtellerie et le tourisme).

**Exploiter un document :**

Identifier sa nature.

Le situer dans l'espace et le temps.

Décrire ce document (texte, photo, œuvre d'art, graphique, croquis, carte, film...).

Expliquer ce document.

Dégager les limites et l'intérêt du document.

**Mettre en relation les éléments analysés de différents types de documents.**

**Rendre compte par oral ou par écrit.**

**Dater les données et les faits.**

Situer les faits les uns par rapport aux autres.

Appréhender des durées différentes.

**Décrire, caractériser puis expliquer un système et une évolution dans les domaines politique, économique et social.**

## Classe de Première

**TEXTES OFFICIELS**  
**RELATIFS AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 9 mars 1982**

modifiant les programmes des classes  
de Première et Terminale  
conduisant au baccalauréat de l'enseignement du second degré  
*B.O. n° spécial 3 du 22 avril 1982*

**Arrêté du 16 mars 1982**

modifiant les programmes  
de Première et Terminale de la série G devenue STT  
*B.O. du n° 17 du 29 avril 1982*

**Arrêté du 25 avril 1988**

relatif aux programmes des classes  
de Première et Terminale  
des lycées d'enseignement général et technologique  
*Supplément n° 22 du 9 juin 1988*

**Circulaire n° 93-220 du 16 juin 1993**

fixant l'aménagement des programmes d'enseignement  
pour les classes de Première  
générale et technologique  
pour l'année scolaire 1993-1994  
*B.O. n° 22 du 24 juin 1993*

**Note de service n° 93-325 du 25 novembre 1993**

relative à la définition de l'épreuve anticipée  
d'histoire-géographie  
*B.O. n° 41 du 2 décembre 1993*

**Arrêté du 10 août 1972**

relatif aux horaires et programmes  
des classes préparant au baccalauréat technologique  
Musique devenu Techniques de la musique et de la danse  
*B.O. n° 32 du 31 août 1972*

**Arrêté du 5 octobre 1981**

relatif aux horaires et programmes des classes  
préparant au baccalauréat technologique Arts appliqués  
*B.O. n° 41 du 12 novembre 1981*

**Arrêté du 14 février 1992**

relatif aux horaires et programmes des classes  
préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie  
*B.O. n° 13 du 25 mars 1992*

## Séries ES, L, S

### HISTOIRE

#### PRESENTATION

Le programme d'histoire de la classe de première reste consacré à l'étude du « premier » vingtième siècle. Il présente toutefois par rapport au précédent deux changements dont l'importance doit être soulignée :

— Dans ses limites chronologiques. Il inclut, en amont, les années tournantes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, essentielles pour comprendre la modernité, en aval, la Seconde Guerre mondiale, ce qui permet de mieux équilibrer entre première et terminale l'étude du XX<sup>e</sup> siècle ;

— Dans son esprit. Les sociétés contemporaines sont, dans leurs cadres nationaux, des sociétés complexes et ouvertes sur le monde ; les influences réciproques y jouent un rôle déterminant. On ne saurait donc en saine méthode étudier d'un côté une surface chronologique à partir du temps court des histoires nationales et de l'autre une épaisseur thématique faite des grandes transformations, plus lentes à se manifester, de l'économie, de la technique et de la culture. Le nouveau programme met l'accent sur les faits de civilisation et les problèmes de société qui sont le plus souvent sans frontières, les histoires nationales, allégées de l'accessoire, intervenant pour donner à l'ensemble une assise solide et des illustrations concrètes.

On sera dans le traitement de ce programme plus particulièrement attentif aux points suivants :

— La liaison avec le programme de la classe de seconde devra s'opérer avec souplesse et dans le souci de ne laisser dans l'ombre aucun événement ou phénomène important des années placées à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : expansion coloniale, montée des nationalismes et des socialismes, deuxième révolution industrielle ;

— Un équilibre raisonnable sera recherché entre les trois parties qui constituent le programme : la naissance du XX<sup>e</sup> siècle, l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale. Chacun de ces ensembles est essentiel pour la compréhension du temps présent que l'on étudiera en terminale ;

— En face de la mondialisation des phénomènes culturels, sociaux et économiques comme de la masse des informations disponibles, l'élève doit apprendre à « déchiffrer » le monde contemporain. Il conviendra donc de privilégier une vision planétaire en présentant à intervalles réguliers un tableau d'ensemble des grandes stratégies politiques et économiques à l'échelle du planisphère. Les questions au programme seront abordées dans une approche globale associant changement culturel et religieux, progrès technique, croissance économique, évolution politique ;

— Au fur et à mesure que l'on s'avance dans le cours du XX<sup>e</sup> siècle les histoires nationales marquent de moins en moins la mesure du temps. Elles doivent être abordées dans le contexte plus large des grandes transformations du monde contemporain. On ne se bornera donc pas à les étudier « en parallèle » dans leur continuité et leurs traits spécifiques, on les

comparera entre elles, on les confrontera aux rythmes du monde. Ceci vaut particulièrement pour l'histoire de notre pays qui demeurera un répertoire privilégié d'exemples et d'études de cas ;

— Dans une approche globale des problèmes du XX<sup>e</sup> siècle, la dimension éthique ne sera pas oubliée. Les grands conflits, les combats idéologiques, les débats sur la guerre et la paix, l'évolution des sociétés interrogent les consciences et mettent en jeu les valeurs. On sera attentif à tout ce qu'une lecture sous cet éclairage des faits et des événements peut apporter à la formation civique et à la connaissance des droits de l'homme comme une conquête progressive, difficile et toujours menacée.

Les indications de méthode données dans la présentation comme dans les commentaires des programmes de seconde restent bien entendu valables pour la première. En première comme en seconde, l'objectif culturel et l'objectif de méthode méritent une égale attention. La nécessaire progression des apprentissages sera explicitée dans les *Compléments aux programmes et instructions*.

## PROGRAMME

### 1. Des années 1880 à 1919 : la naissance du XX<sup>e</sup> siècle

#### 1.1. La deuxième révolution industrielle

— La civilisation au tournant du siècle dans ses aspects matériels (nouvelles techniques et nouvelles énergies, foyers industriels et impérialismes économiques) et culturels (mouvement intellectuel et religieux, naissance de l'art moderne, transformations sociales et vie quotidienne).

#### 1.2. La carte politique du monde en 1914

— Commentaire d'une carte du monde présentant les grandes puissances, les empires coloniaux, les vieilles civilisations et les pays neufs.

On mettra l'accent sur quelques aspects essentiels du monde du début du XX<sup>e</sup> siècle : la puissance impériale du Royaume-Uni, la diversité ethnique de l'Empire austro-hongrois, la première industrialisation de la Russie, la montée en puissance des Etats-Unis, le réveil de l'Extrême-Orient.

— France et Allemagne au tournant du siècle.

On retracera à grands traits l'évolution intérieure de la France et de l'Allemagne entre 1880 et 1914.

#### 1.3. La guerre de 1914-1918

— Origines du conflit et forces en présence.

— Les grandes phases de la guerre. La Révolution russe. L'intervention américaine.

— Les aspects humains, techniques et économiques du conflit.

— Les traités de paix. La nouvelle carte de l'Europe et du monde.

## **2. L'entre-deux-guerres, un premier vingtième siècle**

### **2.1. Les années 1920**

#### — Une après-guerre

- . le bilan humain et matériel du conflit
- . la crise de reconversion
- . les chemins difficiles de la paix. Les nouvelles conditions de la vie internationale. La SDN
- . les difficultés des démocraties européennes. La France et l'Allemagne des années 1920.

#### — Un monde nouveau

- . le déclin de l'Europe et la montée des pays neufs. L'Amérique de la « prospérité »
- . l'essor du capitalisme libéral et la poursuite de la deuxième révolution industrielle
- . l'URSS des années 1920 de Lénine à Staline
- . le fascisme en Italie
- . les « années folles ». Le mouvement intellectuel, religieux et artistique.

### **2.2. Les années 1930**

#### — Le tournant des années 1930. La crise économique mondiale et la montée des totalitarismes

- . la crise. Origines, développement, conséquences
- . la montée du nazisme en Allemagne
- . l'URSS des années 1930.

#### — Les réponses à la crise

- . le New Deal de Roosevelt
- . le Front populaire en France
- . l'économie dirigée de l'Allemagne nazie.

#### — La montée des périls

- . dictatures et démocraties dans l'Europe des années 1930. L'expansion de l'Allemagne nationale-socialiste. La guerre d'Espagne. Fascisme et antifascisme

- . l'Extrême-Orient : l'expansion japonaise et le réveil de la Chine.

#### — La marche à la guerre : de Munich à l'été 1939

### **3. La Seconde Guerre mondiale**

#### **3.1. Les phases et théâtres du conflit**

— On retracera dans ses grandes lignes l'évolution du conflit dans le temps (les premiers triomphes de l'Axe, le tournant de 1942, la victoire des alliés) et dans l'espace (théâtres européen, méditerranéen et asiatique).

#### **3.2. Les conditions du conflit**

- Le progrès scientifique et technique au service des nations en guerre.
- Les économies de guerre.
- Occupation et Résistance dans l'Europe hitlérienne. Système concentrationnaire et génocide.

#### **3.3. La France dans la Seconde Guerre mondiale**

- La défaite de 1940.
- Le régime de Vichy. La collaboration.
- La France Libre et la Résistance.
- La Libération.

Tableau du monde en 1945.

## **Aménagement du programme d'Histoire en classe de Première ES, L et S**

*(cf. circulaire n° 93-220 du 16 juin 1993)*

Le programme défini dans l'arrêté du 25 avril 1988 (supplément au *B.O.* n° 22 du 9 juin 1988) reste en vigueur.

Les aménagements suivants sont à apporter.

### **I. Nouvel horaire**

Série ES : 4 heures hebdomadaires.

Série L : 4 heures hebdomadaires.

Série S : 3 heures hebdomadaires.

### **II. Programme**

Les textes qui suivent ne définissent pas de nouveaux programmes. Ils proposent une lecture des programmes existants, qui en dégage les points forts. Le recours aux textes officiels et aux compléments reste indispensable.

Les finalités générales sont identiques pour toutes les séries. Cependant, l'horaire attribué à l'histoire et à la géographie dans les séries L et ES doit permettre un approfondissement de certains thèmes des programmes, en cohérence avec les objectifs d'ensemble, et les objectifs spécifiques des autres disciplines, de ces séries.



## 1. La naissance du XX<sup>e</sup> siècle (des années 1880 à 1919)

1.1. La naissance du XX<sup>e</sup> siècle (aspects politiques, économiques, sociaux et culturels) ; la carte du monde en 1914.

1.2. La France de 1880 à 1914.

1.3. La guerre de 1914-1918 : analyse rapide des origines et du déroulement du conflit ; les populations dans la guerre ; l'année 1917 (Révolution russe, intervention des Etats-Unis) ; nouvelle carte de l'Europe et du monde en 1919-1920.

## 2. L'entre-deux-guerres

2.1. Un monde nouveau : reconstruction, prospérité, sécurité collective.

2.2. La démocratie libérale et ses remises en question (communisme, fascisme, régimes autoritaires).

2.3. La crise des années 1930 ; l'Allemagne, les Etats-Unis, la France et l'U.R.S.S. dans la crise.

2.4. Cultures et sociétés de l'entre-deux-guerres (Europe et Amérique du Nord).

## 3. La Seconde Guerre mondiale

3.1. La marche à la guerre (à partir de la carte de l'Europe en 1938-1939) ; phases et caractères du conflit ; occupations et résistances dans l'Europe hitlérienne (système concentrationnaire et génocide).

3.2. La France et les Français dans la guerre ; la défaite de 1940 ; le régime de Vichy, la collaboration ; la France libre et la Résistance ; la Libération.

Tableau du monde en 1945.

### APPROFONDISSEMENTS

*En série ES*, on insistera particulièrement sur les aspects politiques (doctrines, institutions, pratiques concrètes). On mettra en évidence l'insertion historique des mécanismes économiques et des phénomènes sociaux. Dans ces deux domaines, une liaison étroite avec l'enseignement des sciences économiques et sociales s'impose puisque l'histoire permet d'éclairer et d'ancrer dans le concret les mécanismes étudiés par ailleurs.

*En série L*, on mettra, d'une part, l'accent sur l'histoire culturelle dans toutes ses dimensions : idées, croyances, mentalités, formes d'expression artistiques et littéraires. On approfondira, d'autre part, l'étude des aires géographiques dont la langue est étudiée par les élèves de la classe. Dans ces deux domaines, la liaison avec l'enseignement du français et des langues vivantes s'impose naturellement.

Dans les deux séries (ES et L) on pourra, et tout particulièrement en modules, apprendre aux élèves à tenter de construire eux-mêmes un récit historique à partir de l'analyse de documents (textes et images).

## COMPLEMENTS

### CONSIDERATIONS GENERALES

Entre la seconde, située à la charnière de deux cycles d'enseignement et la terminale orientée vers le baccalauréat et la poursuite d'études supérieures, la classe de première présente une spécificité moins marquée. Elle est en effet placée sous le signe de la continuité : l'élève y poursuit, sans le choc de la nouveauté souvent éprouvé en seconde, l'initiation à des méthodes et à des rythmes de travail qui seront, développés, ceux de l'Université et plus tard de la profession ; il s'y prépare, sans la tension qu'apporte l'approche de l'examen, à l'évaluation qui marque la fin de la classe terminale.

On sera donc attentif, s'agissant des programmes comme des méthodes, à cette continuité :

— La liaison en matière de programmes avec la classe de seconde s'impose d'autant plus que la frontière — les années 1880 - ne correspond pas en histoire à une franche coupure chronologique mais à une lente transition entre XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles tandis qu'en géographie s'affirme une forte continuité méthodologique entre les connaissances de géographie générale acquises en seconde et l'étude de la France en première.

— La continuité avec la classe terminale n'est pas moins marquée. En histoire elle est d'abord chronologique, ce qui signifie qu'un traitement incomplet du programme de première et notamment de sa troisième partie — la Seconde Guerre mondiale — serait lourd de conséquences pour l'étude du temps présent. En géographie l'analyse du changement social et économique en France représente la meilleure introduction à l'étude de la France depuis 1945 tandis qu'une bonne maîtrise des problèmes européens prépare à celle des grands ensembles économiques au niveau mondial.

Tout ce qui a été écrit dans les *Compléments de seconde* sur les méthodes de travail reste valable au niveau de la première : maîtrise des techniques matérielles, poursuite des exercices imposés, mise en œuvre de travaux personnels et collectifs. Si la nature des techniques et des exercices ne change pas d'une année à l'autre le niveau des exigences à leur sujet s'élèvera progressivement. On insistera sur la rigueur, la précision et, dans une mesure raisonnable, la rapidité d'exécution.

Deux types d'exercices seront privilégiés dans la perspective du baccalauréat : la dissertation, le commentaire de document :

— La dissertation est souvent considérée comme le type même de l'exercice imposé, formel, d'une utilité contestable en dehors du cadre artificiel de l'examen. Il faut, par la pratique et par l'exemple, montrer qu'il s'agit d'un exercice de maîtrise intellectuelle qui permet de mettre en évidence des connaissances et des capacités précises — maniement écrit de la langue, synthèse, analyse — mais aussi une personnalité et une culture.

La dissertation sert en premier lieu à vérifier un niveau de connaissances. La première qualité d'une dissertation tient à l'information. Encore faut-il souligner que dans cette information l'exactitude et la précision ont plus d'importance que l'ampleur des connaissances : mieux vaut quelques données essentielles bien assimilées qu'une accumulation d'à-peu-près.

La dissertation n'offre pas seulement la possibilité de mesurer des connaissances dans un contexte donné ; elle permet également de vérifier une culture historique ou géographique, c'est-à-dire la capacité à dépasser l'information et la simple description par la définition et la mise en œuvre d'une problématique appropriée au thème proposé. Au choix des connaissances fait écho le choix des questions à poser aux événements du passé ou à la réalité géographique.

La dissertation est enfin ce à quoi on la réduit trop souvent : un ensemble de règles formelles de construction de l'exposé qui se traduisent, pour simplifier, dans le choix du plan, dans l'équilibre des parties, dans la progression d'une explication.

Former l'élève à choisir parmi les connaissances celles qui serviront le mieux la présentation du thème imposé, à formuler une problématique, à ordonner une exposition est donc essentiel. Compte tenu du nombre forcément restreint de devoirs qui pourront être faits au cours de l'année le professeur s'efforcera de donner à certaines de ses leçons, en fonction des sujets traités, la forme de la dissertation en mettant l'accent sur la construction et les aspects problématiques du cours magistral.

— Le commentaire de documents a également ses règles. Il s'agit là encore à partir de documents de toute nature de replacer des connaissances dans un contexte imposé, de définir une problématique adaptée et de choisir une progression dans le cadre d'un plan ordonné. Il reste, ce qui est le propre de l'explication, à préciser le type de document, à situer ce dernier dans un environnement plus large, à recenser les problèmes de vocabulaire, à exercer l'esprit critique auquel nous invite tout document, à mettre enfin en relation les différents documents qui peuvent être proposés.

Les objectifs inhérents à la formation de l'esprit seront, comme en seconde, prioritaires et l'utilisation raisonnée et judicieuse des connaissances prendra le pas sur leur accumulation.

Le renouvellement plus ou moins important des contenus de chacun des programmes entraîne, pour les compléments qui suivent, des approches différentes, donc un développement inégal.

## INTRODUCTION

L'économie générale du nouveau programme de la classe de première est commandée par la répartition entre les trois niveaux de l'enseignement de lycée de l'étude de la période contemporaine : en seconde, le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1880, en première le « premier » vingtième siècle jusqu'en 1945, en terminale le « second » XX<sup>e</sup> siècle et le temps présent.

A l'ancienne construction du programme en trois ensembles d'ampleur inégale — tableau du monde au début du XX<sup>e</sup> siècle, caractères essentiels de l'évolution du XX<sup>e</sup> siècle, la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres — se substituent trois parties correspondant à trois moments de la civilisation contemporaine : la naissance du XX<sup>e</sup> siècle des années 1880 à 1919, l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale. Chacune d'entre elles est essentielle pour la compréhension du temps présent qui sera étudié en terminale. C'est dire à la fois qu'il conviendra de maintenir dans leur traitement un équilibre raisonnable et l'objectif culturel de ce programme ne pourra être atteint sans une programmation rigoureuse et un choix permanent entre l'essentiel et l'accessoire.

Faut-il rappeler qu'un programme propose un cadre chronologique et des espaces thématiques ; il ne constitue ni un cahier des charges (les contenus doivent être explicités), ni un véritable itinéraire de progression. Sans imposer des choix privilégiés entre les développements possibles ni un itinéraire particulier, ces compléments veulent amorcer sur les objectifs, les contenus et les méthodes une réflexion qu'il appartiendra à chacun de poursuivre et d'approfondir.

### 1. Vue d'ensemble

Le programme de première est un moment important de la formation historique du lycéen. Depuis 1945, à fortiori depuis la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, tout paraît avoir changé autour de nous : le cadre de vie, les mœurs, le travail et les loisirs, les conditions de la

communication, le système des rapports internationaux. Les événements qui se sont produits des années 1880 à la fin de la deuxième guerre mondiale n'en continuent pas moins de faire sentir leurs effets jusque dans notre vie quotidienne : notre paysage industriel témoigne encore de la seconde vague de la révolution industrielle qui vient à peine de s'achever ; de l'affaire Dreyfus à 1917 et à 1939-1945 notre vie politique trouve ses références dans cette période, le grand débat ouvert avec le siècle sur la modernité dans l'art (cf. les « demoiselles d'Avignon » de 1907) n'est pas clos ; les totalitarismes qui ont marqué de leur empreinte le « premier » vingtième siècle hantent toujours les mémoires et interrogent les consciences.

Il ne s'agit pas de nourrir les nostalgies de l'esprit « rétro » mais de ramener au jour les racines de notre temps, d'éclairer le présent par la connaissance du passé, d'expliquer le changement, de rendre compte de la genèse du monde que nous avons sous les yeux et dans lequel nous agissons.

Tel est l'objectif qui doit guider nos choix dans une période historique aussi riche en événements qu'en faits majeurs de civilisation. Quels sont de ce point de vue les accents forts du nouveau programme ?

— Le théâtre du monde s'élargit ou, comme l'écrivait Valéry, « le temps du monde fini commence ». Il n'est donc plus possible, quand les guerres, les révolutions et les crises sont mondiales, de construire l'Histoire à partir du seul point d'observation privilégié que constitue un continent, à fortiori une puissance. D'où la priorité à accorder aux grandes transformations de l'économie, de la culture, de la science et de la technique, à l'évolution des sociétés et des formes politiques qui expliquent la gestation du monde actuel. C'est dans le contexte de ces mouvements, qui ignorent généralement les frontières, que se définissent les politiques nationales.

On sera donc particulièrement attentif aux aires de diffusion des cultures, des idéologies et des techniques, au progrès de l'information (la photographie, la radiodiffusion, les grands reportages), à l'intérêt croissant suscité par la recherche scientifique, et, bien entendu, à la mondialisation de l'économie qui sera l'un des fils conducteurs du programme. On en montrera les ressorts : le progrès des communications et des transports, les conditions de la production et du travail, la mobilité des capitaux, l'apparition de nouveaux besoins. On en soulignera les conséquences : l'importance croissante des intérêts non européens dans les affaires internationales, les politiques d'expansion, l'ampleur nouvelle des crises. Une chronologie fondée sur les innovations techniques et les cycles économiques devra prendre place dans le système de références des élèves. L'étude de la deuxième révolution industrielle, qui domine notre période, bien qu'elle se prolonge au-delà jusqu'aux années soixante, permettra d'affiner et de préciser le concept de révolution industrielle abordé dans le cadre du programme de seconde. On sera attentif au problème de vocabulaire : la notion de révolution industrielle sera distinguée de celles de croissance ou de décollage économique ; la continuité du processus sur une certaine période conduira à souligner les enchaînements qui le caractérisent : découvertes scientifiques et innovations techniques, applications industrielles, nouvelle localisation des industries, nouvelles formes de travail et de l'organisation sociale, changement des cadres de vie et des mentalités. On montrera ainsi comment se constitue progressivement, et non par des mutations brutales, la civilisation du temps présent.

— La guerre, sous la forme du conflit armé mais aussi de l'avant-guerre et de l'après-guerre, occupe toutes les avenues du « premier » XX<sup>e</sup> siècle et obsède les esprits. Il conviendra donc de la traiter comme un phénomène de civilisation : emploi des techniques modernes nées du progrès scientifique, rôle croissant de l'Etat et de la planification dans le cadre des économies de guerre, effacement progressif de la frontière entre le civil et le militaire, entre armées et populations civiles, évolution accélérée des idées et des mœurs. On montrera les conséquences politiques mais aussi éthiques du concept de guerre totale que W. Churchill définissait dès 1921 « Les nations hautement civilisées... concurent non sans raison que leur existence même était en jeu. Ni les peuples ni les dirigeants ne posè-

rent de limite à quelque acte que ce soit qui, pensaient-ils, pourrait les aider à vaincre ». Sur ce plan la Seconde Guerre mondiale n'est pas en rupture avec la première ; elle en développe toutes les virtualités en y ajoutant le poids du progrès scientifique et des idéologies totalitaires développées depuis 1919. Mais on soulignera la dimension nouvelle que donne à la Seconde Guerre mondiale cette conjonction du progrès scientifique et de l'idéologie totalitaire : l'Histoire nous interroge ici sur l'âme humaine et les comportements personnels et non plus sur les seuls comportements collectifs. Selon le mot du sociologue allemand Habermass « Auschwitz a touché à la couche fondamentale des relations entre être humains ». Il y a des événements que l'Histoire ne peut relativiser.

— Les totalitarismes sont inséparables de notre vision de « premier » XX<sup>e</sup> siècle. Sans négliger les idéologies qui leur ont donné naissance on insistera ici encore sur le phénomène de civilisation : confusion entre idéologie et appareil d'Etat, absorption par l'Etat de la société civile, effacement de l'individu — cellule élémentaire de toute démocratie — au profit des masses. Quels que puissent être ses antécédents historiques, le phénomène totalitaire apparaît lié à la modernité et au changement (les régimes totalitaires assoient leur pouvoir sur les techniques les plus modernes d'organisation et de contrôle), en rupture avec l'optisme et la rationalité du XIX<sup>e</sup> siècle comme avec la tradition plus ancienne des sociétés fondées sur des valeurs religieuses.

Au delà des traits communs à tous les régimes totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle et qui les opposent à la démocratie, on aura soin de marquer ce qui distingue entre elles les différentes manifestations du phénomène totalitaire : références idéologiques, spécificités nationales, développement historique.

— L'importance des phénomènes culturels qui accompagnent la naissance du XX<sup>e</sup> siècle et se prolongent durant les années vingt est généralement reconnue mais il est moins facile de définir le niveau auquel ils doivent être traités. Chaque enseignant les abordera avec sa culture et sa sensibilité propres en tenant compte des connaissances et des représentations des élèves. L'essentiel reste toutefois de le faire avec le regard de l'historien, c'est-à-dire en privilégiant la dimension historique des thèmes étudiés. A cet égard quelques développements paraissent s'imposer :

. La localisation des grands centres de création artistique : Paris — qui règne sur toute la période —, la Vienne de la « Sezession », le Berlin des années vingt, le Moscou du « Proletkult » et des premières années de la Révolution.

. Les conditions de la création littéraire et artistique : le rôle nouveau des intellectuels, les rapports de l'art et de la société, la naissance de l'art cinématographique et le phénomène d'Hollywood, les intellectuels face au totalitarisme.

. L'art conçu comme révolution. Le thème est essentiel pour comprendre la notion de modernité. Les exemples ne manqueront pas : le cubisme, le futurisme, le surréalisme, le roman de Joyce et de Proust, la musique de Weber et de Schoenberg... On sera particulièrement attentif à tout ce que la connaissance de certaines formes d'art — architecture, arts appliqués — peut apporter à celle des sociétés et de leur cadre de vie. Un élève de première ne doit ignorer ni l'« art nouveau », ni l'exposition des Arts-Déco, ni l'architecture du Bauhaus, de Frank Lloyd Wright ou de Le Corbusier.

— Les problèmes religieux seront essentiellement abordés sous l'angle des rapports entre les Eglises et les sociétés sécularisées. On sera donc attentif à des phénomènes comme la crise moderniste au tournant du siècle, le développement du christianisme social, l'essor entre les deux guerres de l'Action catholique spécialisée et les prises de position de la Papauté dans les problèmes du temps à travers les grandes Encycliques.

Les changements qui affectent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle l'économie, les rapports internationaux, les systèmes politiques et la culture constituent ainsi la trame à partir de laquelle devra s'organiser l'étude du programme de première. Ceci n'exclut nullement la référence aux cadres nationaux qui, seuls, peuvent donner un « corps » à une

histoire des idées, des faits économiques ou des évolutions politiques. Mais on se gardera de l'illusion qu'une succession de monographies nationales puisse rendre compte de phénomènes qui se développent à l'échelle mondiale et de stratégies de puissances qui mettent désormais en cause non plus les seules frontières mais l'existence même des États-nations.

## 2. Des années 1880 à 1919 : la naissance du XX<sup>e</sup> siècle

### 2.1. La deuxième révolution industrielle

L'expression est commode mais ambiguë : si l'on applique le nom de « Première révolution industrielle » au système charbon-vapeur-fer-textiles inauguré par l'Angleterre un siècle auparavant, on retiendra que ce modèle est loin d'être périmé pendant les trois décennies précédant la guerre de 1914. Le charbon représente encore en 1913 90 % de l'énergie industrielle mise en œuvre par les pays industrialisés ; avec l'acier, qui a supplanté la fonte dans la métallurgie de pointe, il est même la mesure de la puissance stratégique des nations. L'image de vagues successives se recoupant et se recouvrant l'une l'autre paraît ainsi plus proche de la réalité que celle de révolutions qui ouvriraient et fermeraient autant de cycles.

Il est vrai cependant que les années 1880-1914 voient apparaître l'électricité et le pétrole, les moteurs à carburant liquide, l'automobile et l'avion, la grande industrie chimique, le téléphone et la radiotélégraphie, qui apportent un « second souffle » à la révolution industrielle. Dès son apparition, la nouvelle révolution industrielle exerce une implusion :

- En suscitant de nouveaux foyers industriels en dehors des « pays noirs » traditionnels.
- En faisant appel à des capitaux, les investissements qu'elle impose étant généralement plus lourds que ceux des industries traditionnelles.
- En stimulant la recherche des sources d'énergie, des matières premières et des débouchés. Ainsi se renforcent les impérialismes économiques et les rivalités qui les animent. On dégage le lien avec l'accélération de la conquête coloniale et de la mainmise économique et financière sur les pays neufs, mais aussi les terres de vieilles civilisations, que leur retard technique met hors d'état de résister.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> sont aussi une période de bouleversement culturel pour l'Europe et les pays de civilisation européenne. Bien souvent, il prend la forme d'une contestation de la science, ou du moins des certitudes affichées par ses zéloteurs, lorsque ceux-ci, dans une perspective étroitement positiviste, attendent d'elle la solution de tous les problèmes individuels ou collectifs. De là une réaction spiritualiste aux formes diverses. En France la pensée de Bergson eut un retentissement au delà des milieux philosophiques. La croyance religieuse, en dépit des prédictions positivistes, reprend vigueur, et les crises que traverse l'Église catholique sont plutôt signe de vitalité. La science elle-même ouvre des chemins nouveaux en marge d'un mécanisme trop simpliste pour rendre compte de l'extrême complexité de la nature.

Comme les penseurs et les savants, les artistes sont en quête de nouveauté, de modernité. Les musiciens explorent tantôt le rythme, tantôt la mélodie et l'harmonie, où Debussy introduit une « révolution » vite entérinée par le public. Les peintres s'en prennent tantôt à la couleur, tantôt aux formes, sous couvert de dénominations qui comptent moins que les tempéraments ; le grand public ne suit pas facilement, et un schisme durable apparaît entre lui et le cercle des créateurs et des initiés, en France particulièrement. Plus accessible est le décor de la vie quotidienne (mobilier, affiches, façades) secoué par les sinuosités de l'art nouveau.

Ainsi le XIX<sup>e</sup> siècle s'achève en un extraordinaire feu d'artifice culturel. Encore faut-il distinguer dans cette exubérance l'annonce de notre monde contemporain. Quelques dates sont révélatrices. 1900 : Max Planck formule la théorie des quanta ; 1905 : Einstein énonce les lois de la relativité et Freud publie une *Théorie de la sexualité* ; 1907 : Picasso

peint *Les Demoiselles d'Avignon* ; 1912 : Schoenberg compose *Pierrot lunaire* ; 1913 : Husserl publie *La Philosophie phénoménologique*. Pour l'essentiel, le XX<sup>e</sup> siècle commence avant 1914.

Avec l'économie et la culture changent aussi les sociétés. Dans les pays industrialisés, le monde ouvrier croît et s'organise à la faveur d'une condition moins misérable. L'action politique s'offre à lui à travers des partis socialistes très différents par l'idéologie et la stratégie ; mais il dispose aussi de l'action syndicale. Les rapports entre les deux modes d'action sont rarement harmonieux à l'époque qui nous intéresse. Tantôt les syndicats dominent le parti comme en Angleterre, tantôt un puissant parti, comme la Social-démocratie allemande, investit les syndicats. En France, le divorce est imposé par les doctrines anarchistes qui pénètrent certains syndicats. Aux forces de changement, s'opposent les forces de stabilité : en France, la bourgeoisie, étayée par les « couches nouvelles » ralliées à la République, détient l'essentiel du pouvoir, alors que, dans les trois empires européens, les anciennes noblesses pèsent encore d'un grand poids.

La vie quotidienne évolue, surtout dans les pays les plus avancés. Les progrès de la législation sociale, une conjoncture plus favorable à partir de 1895 favorisent la consommation. L'instruction se diffuse, des lecteurs plus nombreux disposent d'une presse moins chère, de nouveaux sujets d'intérêt élargissent la curiosité du public. Le sport devient, pour des classes très différentes, un thème éminent de l'actualité. (1882 fondation du Racing Club de France, 1892 rénovation de l'olympisme par Pierre de Coubertin, 1903 premier Tour de France). Mais le bouleversement du cadre de vie et le changement social sont, à plus long terme, commandés par deux transformations majeures : l'instruction, les transports.

## 2.2. La carte politique du monde en 1914

Sur le planisphère, on relèvera d'abord l'Empire britannique et l'Empire russe, que tout oppose, hormis l'immensité des territoires : d'un côté la première puissance maritime, présente sous des formes très diverses sur tous les continents, qui a initié les nations au libéralisme et à la révolution industrielle ; de l'autre un empire autocratique et continental, avec un grand retard économique, mais aussi un « décollage » récent et spectaculaire de ses industries. La Grande-Bretagne tient pour l'essentiel l'axe qui l'unit aux Indes par la Méditerranée et la mer Rouge ; sur cet axe s'articule la liaison inachevée du Cap au Caire. L'empire des tsars se fonde en grande partie sur la ligne du Transsibérien, qui lui permet en principe une stratégie planétaire ; mais celle-ci serait assurée mieux encore par un débouché sur les mers chaudes (Méditerranée, Océan indien), que Londres se refuse à envisager.

Après des décennies de tension, les deux géants se sont rapprochés, en grande partie par l'action de la diplomatie française. La France elle-même est au troisième rang par l'étendue qu'elle domine : son empire, moins riche et moins peuplé que celui de l'Angleterre, édifié dans l'indifférence ou l'hostilité d'une grande partie de l'opinion, lui confère un relatif prestige et la possibilité d'une stratégie de grande envergure.

Le souci majeur des dirigeants français réside cependant dans l'Empire allemand, redouté et secrètement admiré depuis 1871. Tard venue à la conquête coloniale, l'Allemagne concentre ses forces en Europe, où elle occupe une place éminente par son industrie et son armée, mais aussi par ses savants, ses philosophes et ses musiciens. La diplomatie bismarckienne avait fait d'elle le pivot de l'Europe. Avec le Kaiser Guillaume II, le Reich prend des risques ; il laisse se constituer une alliance franco-russe, dont la carte montre la portée stratégique ; il construit une flotte de guerre, pénètre en force au Moyen-Orient le long du chemin de fer de Bagdad : deux initiatives qui ne manquent pas d'inquiéter le gouvernement de Londres.

La double monarchie de Vienne a lié son sort à celui de l'Empire allemand. La poussée des nationalités est le principal danger pour l'Etat des Habsbourgs, qui possède au de-

meurant une administration et une armée de qualité, et dont la capitale est un des premiers foyers culturels de la planète. Mais, faute d'avoir trouvé avec les Slaves un compromis comme avec les Hongrois, la Hofburg a des doutes sur leur loyalisme. L'alliance allemande est une nécessité, ne serait-ce que pour neutraliser la politique russe. La carte stratégique de l'Europe en 1914 s'articule donc autour des deux alliés germaniques, les « Empires centraux ». Leur situation est-elle un danger (encercllement) ou un avantage (possibilité de manœuvrer en « lignes intérieures ») ?

Encore centrée sur l'Europe, la carte politique du monde en 1914 comprend aussi des forces en attente sur les autres continents : certaines sont liées à l'Europe par des rapports de « famille » (dominions britanniques) ou de sujétion. Deux Etats entièrement indépendants sont considérés comme des puissances à part entière, bien que n'intervenant qu'exceptionnellement dans le « concert ». Les Etats-Unis sont parvenus, en moins d'un siècle et demi, au premier rang mondial par leur force économique mais ils s'efforcent de rester en dehors des crises de la vieille Europe et se protègent contre la concurrence de ses produits ; ils sont surtout attentifs au nouveau continent et à l'océan Pacifique, où le Japon, muni des armes les plus modernes, a battu la Russie. C'est la première des vieilles civilisations extra-européennes à retourner contre les Européens leurs propres armes. Le retentissement est grand aux Indes colonisées et dans la Chine impériale : celle-ci commence à réagir contre les empiètements dont elle est la victime, sans avoir encore les moyens matériels que le Japon a maîtrisés.

### **France et Allemagne au tournant du siècle**

Le choix d'une approche comparative, telle qu'elle est suggérée par le programme, se justifie par des arguments d'ordre historique et méthodologique :

— Le couple France-Allemagne existe. Adversaires potentiels depuis 1871 sur les plans diplomatique et militaire, concurrents dans le domaine économique, l'Allemagne du Deuxième Reich et la France de la III<sup>e</sup> République pèsent de tout leur poids dans la vie internationale. Faut-il ajouter qu'avec des nuances sensibles tenant à leur histoire et à leur situation géopolitique, les deux pays vivent, chacun à sa manière, la deuxième révolution industrielle, le socialisme, le nationalisme, l'aventure de l'art moderne ?

— L'approche comparative permet d'une part, en soulignant les différences dans les structures politiques, industrielles ou démographiques, de mieux comprendre les spécificités nationales, d'autre part, en marquant certaines convergences, d'aborder de façon moins conventionnelle l'étude de phénomènes « transnationaux » comme la révolution industrielle, le développement des législations sociales, des partis ouvriers et des syndicats, le renouvellement des élites bourgeoises, l'apparition de l'art nouveau.

## **3. La guerre de 1914-1918**

### **Origine du conflit et forces en présence**

La recherche des origines n'est pas celle des responsabilités, bien dépassée aujourd'hui. Parmi les causes générales du conflit, les rivalités économiques, exacerbées au détour du siècle, ont certainement leur part : ainsi la progression des industries et du commerce extérieur du Reich, surclassant la France et faisant pour le moins jeu égal avec l'Angleterre, remet en cause l'équilibre de l'Europe. Mais la guerre n'était pour les Allemands ni la seule, ni la meilleure solution, et nombre de leurs industriels en étaient convaincus.

La montée des nationalismes au détour du siècle n'est pas pour détendre les rapports internationaux, qu'il s'agisse des aspirations de nationalités sujettes (Slaves d'Autriche-Hongrie) ou du patriotisme exalté de nations ambitieuses (pangermanisme) ; on verra en juillet 1914 que la classe ouvrière n'est pas exempte de ces impulsions. On verra aussi en cet été tragique un enchevêtrement de causalités, où la peur sert de détonateur, dans un contexte d'alliances bien fait pour propager la flamme.

Les forces en présence s'équilibrent à peu près. L'armée allemande est la meilleure machine de guerre par la qualité du combattant et du matériel. L'armée austro-hongroise lui serait comparable sans l'incertitude qui pèse sur le loyalisme de certaines unités. L'armée française est valeureuse, mais elle pâtit de deux maux corrélatifs et meurtriers, qu'elle va mettre trois ans à corriger : l'absence d'une artillerie lourde et une doctrine suicidaire d'offensive systématique. L'armée russe a pour elle le nombre, l'élan (au début), de bons canons (et peu de munitions) ; mais son commandement est inégal et il n'a pas encore conjuré les mauvais souvenirs du conflit avec le Japon. La Grande-Bretagne a une armée de terre insignifiante, exception faite des bonnes unités stationnées dans l'Empire ; mais sa domination navale lui permet, ainsi qu'à la France, d'utiliser au mieux les ressources de leurs colonies, voire d'appliquer le blocus aux puissances « centrales ».

### Grandes phases du conflit

Il n'est pas question de se perdre dans le détail des opérations. On distinguera cependant la phase initiale de guerre de mouvement, pendant laquelle l'Allemagne frôle la victoire et qui s'achève avec la bataille de la Marne et la création d'un front continu de tranchées. Une seconde phase (1915-1916) est celle de l'affrontement linéaire, où la stratégie ne trouve d'autre recours que des tentatives toujours vaines de percées ou l'érosion (ponctuelle ou massive) de l'adversaire, tandis que de nouveaux partenaires se joignent aux deux camps sans changer l'équilibre général des forces et que la guerre sous-marine répond au blocus. 1917 mérite une attention particulière : l'échec de l'offensive d'avril et les mutineries entraînent un changement décisif dans le commandement français et sa conduite de la guerre ; surtout la révolution russe et l'intervention des Etats-Unis marquent une exceptionnelle césure historique. En 1918 les offensives de Ludendorff relancent la guerre de mouvement, mais le commandement unifié et l'énormité des ressources américaines consacrent la défaite de l'Allemagne et de ses alliés.

Les aspects humains de la Grande Guerre ont été évoqués par de nombreux ouvrages, dont certains ont une place dans la littérature. On s'en servira pour dégager les principaux traits : l'enfer pour les combattants, une existence presque normale pour ceux de l'arrière, et des activités parfois lucratives ; la paysannerie décimée, les responsabilités nouvelles assumées par les femmes. Dans le domaine technique, la guerre stimule le progrès des moyens de destruction (guerre chimique, blindés) mais aussi de l'aéronautique et des télécommunications. Elle révèle par l'exemple des Etats-Unis le rôle décisif de la puissance industrielle dans les guerres du XX<sup>e</sup> siècle : désormais, la force militaire ne va plus sans la puissance économique. On soulignera les effets durables, pour la théorie comme pour la pratique économique, des solutions mises en œuvre dans le cadre des économies de guerre, d'abord et surtout dans les Empires Centraux sous la pression du blocus exercé par les puissances maritimes, puis à un moindre degré chez les Alliés. C'est ainsi que la planification soviétique doit beaucoup au modèle développé dans l'Allemagne en guerre sous l'impulsion de Walther Rathenau tandis que l'interventionnisme des Etats s'appuie sur l'expérience de l'économie de guerre.

Les traités sont issus d'un compromis entre les intérêts des vainqueurs et les principes chers à Wilson. Ils ont été beaucoup critiqués, et pas seulement par les Etats « révisionnistes », qui avaient directement à s'en plaindre. En fait la tâche était surhumaine : les nationalités issues de la dissolution de la monarchie bourgeoise ou du rejet vers l'Est de la Russie ne trouvaient pas sur la carte de frontières praticables, et il fallut tricher dans le détail avec le droit des peuples (ainsi la Tchécoslovaquie englobait dans le « quadrilatère » de Bohême des populations allemandes, parce que l'économie et la stratégie du nouvel Etat l'imposaient). Au total, faute d'Etats plurinationaux qui eussent remplacé la dynastie déchue, l'Europe centrale devenait un foyer de contestations. La non-ratification des traités par Washington et le retour prévisible de la Russie dans les régions d'où elle avait été évincée assombrissaient encore l'avenir. Il faut cependant éviter d'abuser de notre con-

naissance des événements ultérieurs pour juger des traités. En contraste avec les bouleversements infligés à l'Europe, la carte du monde ne change guère, si ce n'est par la confiscation des colonies des vaincus et l'éclatement de l'Empire ottoman.

Le changement le plus significatif né dans le premier conflit mondial reste la Révolution d'Octobre et l'apparition d'un Etat dont l'idéologie et la politique représentent une rupture totale avec le libéralisme dominant en Europe et un élément nouveau dans le système des relations internationales.

## 4. L'entre-deux-guerres, un premier vingtième siècle

### 4.1. Remarques d'ensemble

Le double titre et les subdivisions de cette deuxième partie du programme soulignent ses orientations essentielles :

— *L'entre-deux-guerres*. Le théâtre est européen. Des nations, en apparence puissantes, contrôlant par l'intermédiaire de leurs empires coloniaux intacts la plus grande partie du monde, régissant encore sur l'essentiel des échanges, foyers culturels incontestés, tentent, entre elles, de régler les problèmes issus du premier conflit mondial. Mais ces nations ne parviennent pas à empêcher que se dessinent les menaces d'un autre conflit, européen lui aussi dans ses origines.

— *Un premier vingtième siècle*. L'approche est ici d'un autre ordre. Dans le temps long, de nouvelles structures du monde, encore masquées sur le devant de la scène par l'éclat tragique des contradictions européennes, se préparent. Le modèle soviétique s'affermi, et, attractif ou répulsif, rompt l'unité de la civilisation libérale européenne. Les Etats-Unis, malgré leur nationalisme de repli, affirment déjà leurs ambitions mondiales ; le déroulement de la crise de 1929 démontre leur place au cœur des échanges mondiaux. Premier vingtième siècle enfin parce que se transforment les conditions de la production et de la consommation et que les masses, souvent manipulées, entrent dans l'Histoire.

— « *Années 1920* », « *Années 1930* ». Le découpage proposé met en valeur le rythme des décennies. Il est certes possible de lire ce programme en mettant l'accent sur les continuités de l'entre-deux-guerres. Les ruptures fondamentales sont-elles provoquées par la guerre ou par la crise ? Mais quelle que soit l'optique choisie, sur le plan culturel chaque décennie a sa « couleur ». La culture des années 1920 est liée à la fois à la nostalgie d'un monde perdu et à l'expansion qui bouleverse les cadres sociaux et les valeurs. La culture des années 1930 reflète le choc des idéologies, provoque l'engagement des intellectuels et des artistes. Expliquer l'enracinement dans une époque des grands courants de l'art et souligner les évolutions des mentalités d'une génération à l'autre doit être une démarche historique dorénavant familière.

### 4.2. Les années 1920

Les grands thèmes proposés — « une après-guerre », « un monde nouveau » — juxtaposent deux lectures complémentaires de cette décennie.

— *Une après guerre*. L'ombre portée des grands massacres de la guerre s'étend sur toute la période. Sans omettre le classique bilan matériel on insistera sur les conséquences humaines ; peu de familles ont été épargnées, les anciens combattants, des deux côtés du Rhin, exigent que ne soit pas oublié le sacrifice de quatre années de leur jeunesse.

Une même crispation se lit dans le processus de reconstruction des pays ravagés par le conflit. De Paul Valéry au géographe Demangeon ou au philosophe Spengler, l'obsession du « déclin » de l'Europe se traduit dans les opinions publiques par la nostalgie de la « Belle Epoque », et le regret d'un ordre stable. L'exemple monétaire est éclairant : les difficultés du Franc masquent aux yeux de l'opinion comme des responsables politiques la réalité de la croissance économique. Le Royaume-Uni met sa fierté nationale dans la restauration de sa monnaie : la livre doit pouvoir « regarder le dollar en face ».

Les débats autour du livre de Keynes, *Les Conséquences économiques de la paix*, illustrent les contradictions européennes. L'économiste britannique souhaite la réintégration de l'Allemagne, indispensable au développement européen ; la France s'indigne d'un raisonnement qui ne tient pas compte du sang versé par les responsables d'un conflit, qui doivent en assumer les conséquences et en *réparer* les effets. Ainsi les géostratégies des nations restent au sortir de la guerre encore très étroitement européennes. Les équilibres que l'on tente de mettre en place à Paris, à Londres ou à Genève ne prennent guère en compte les nouvelles dimensions du monde. Pourtant, lors de la Conférence de Washington, les Etats-Unis affirment leurs ambitions maritimes et leur intérêt grandissant pour le Pacifique.

Les mêmes inadaptations s'observent à l'intérieur des Etats. Le programme invite à privilégier l'exemple de la France et de l'Allemagne : la comparaison peut être fructueuse si l'on songe aux contrastes de deux nationalismes mais aussi aux jeux complexes du social et du politique. En France l'usure de la « synthèse républicaine » fondée sur l'alliance de la paysannerie des couches moyennes et de la bourgeoisie ; en Allemagne une démocratie qui a laissé intactes les forces nostalgiques de l'ancien régime. Mais plus largement il faut aussi montrer que cette Europe achève au lendemain de la guerre le grand mouvement national et libéral du XIX<sup>e</sup> siècle : naissances de nouvelles démocraties, révolution libérale allemande de novembre 1918. La démocratie libérale qui selon les vœux de Wilson semble triompher en Europe est-elle armée pour résister aux forces de la modernité ?

— *Un monde nouveau*. La guerre accélère en effet l'irruption de la modernité. L'Amérique, qui elle-même n'est pas à l'abri des nostalgies puritaines et des exclusions xénophobes, préfigure dans les années 1920 ces « Scènes de la vie future » que décrit un Georges Duhamel horrifié. Pourtant la « Prospérité » n'est pas seulement américaine, la croissance économique touche largement les pays européens, même si, et la différence est essentielle, ces pays réservent les produits de l'abondance à une étroite élite. D'autre part, c'est important pour comprendre les mécanismes de la crise de 1929, les Etats-Unis qui, de fait, dominant l'économie mondiale se refusent à assumer directement les responsabilités de cette domination (protectionnisme, problèmes des dettes). La vitalité de la croissance ne doit pas faire oublier les dysfonctionnements du capitalisme mondial.

La modernité s'exprime aussi en Italie et en URSS. La révolution russe est étudiée dans la première partie du programme, l'URSS des années 1920 cherche à stabiliser la révolution, à construire un Etat et une économie. Un parti remplace les forces sociales de l'ancien régime. De Lénine à Staline quelle continuité ? L'historiographie permet d'aborder ce problème. La stratégie, dans des conditions différentes, est-elle fondamentalement la même ? Staline est-il seul responsable de la bureaucratisation d'une révolution et de l'enfermement du socialisme dans un seul pays ?

L'exemple italien témoigne d'abord de l'échec d'une démocratie à dominer les problèmes nés de la guerre. Le fascisme est aussi volonté de créer un Etat dans un pays dont l'unité est récente. Mais si le fascisme trouve en Italie un terrain favorable à son implantation ses origines ne sont pas spécifiquement italiennes. C'est tout un climat intellectuel européen qu'il faut reconstituer pour comprendre son éclosion (crise du positivisme dès les années 1880, irrationnel, anarcho-syndicalisme, futurisme...).

L'URSS et l'Italie fasciste mettent au premier plan les affrontements idéologiques qui s'épanouissent dans les années 1930.

Etudier le mouvement intellectuel et artistique ce n'est pas collectionner les dates et les noms. La culture des « années folles » est inséparable de son contexte historique et des milieux sociaux qui en assurent la diffusion. D'un pays à l'autre les pratiques culturelles sont différentes. Pour se limiter à trois exemples il peut être éclairant de comparer l'URSS de S.M. Eisenstein, de Maïakovski et de Tatline, l'Allemagne de G. Grosz, de B. Brecht et du *Bauhaus*, la France de J. Cocteau, A. Breton, A. Gide et des Arts déco. Quelques grandes œuvres littéraires peuvent introduire à la compréhension d'une époque. Par exemple, pour la France, on peut songer à l'*Aurélien* d'Aragon et au *Gilles* de Drieu la Rochelle.

### 4.3. Les années 1930

— *Le tournant des années 1930. La crise économique mondiale et la montée des totalitarismes*

Le programme invite à lier dans l'analyse la crise économique et la montée des totalitarismes. C'est dire que le mot crise n'est pas univoque. Certes l'étude du déroulement de la crise économique et de sa propagation est l'occasion d'un apprentissage du vocabulaire indispensable à la compréhension du monde contemporain, elle permet aussi une réflexion sur les structures d'un capitalisme dévoilé par la dépression. Mais la crise n'est pas seulement économique ; elle est aussi politique, sociale, morale, idéologique. Elle met durement en question la démocratie libérale. Elle provoque à la fois le repli et l'innovation. Elle coïncide avec l'invention des moyens modernes de la propagande (les années 1930 sont les années de diffusion de la radio), elle contribue à mettre en mouvement des masses que la guerre avait déjà commencé à libérer.

C'est dire le lien entre la crise et la montée du totalitarisme. Le mot est difficile à définir. Son utilisation ne doit pas conduire à une assimilation entre l'expérience soviétique et l'Allemagne nazie. Les deux régimes reposent sur des structures sociales très différentes, leurs finalités ne sont pas identiques. Cependant en Allemagne comme en URSS on cherche à construire un homme nouveau, un appareil d'Etat encadre la société civile qui ne trouve plus des moyens autonomes d'expression. Pour l'Allemagne nazie, comme pour l'URSS une approche historiographique permet de cerner les problématiques essentielles.

— *Les réponses à la crise.* Proposer d'analyser le *New Deal*, le Front populaire, l'Allemagne nazie comme des exemples de réponse à la crise ne vise pas à limiter l'étude des trois pays à la seule dimension économique. Rappelons qu'il faut entendre très largement le mot *crise*. Il est bien évident, d'autre part, que l'on ne peut ignorer la signification politique et sociale du Front populaire, son inscription dans l'histoire de la France. Cependant la comparaison entre les trois politiques est un exercice fécond : rôle des Etats, politiques sociales, grands travaux, attitudes face au monde extérieur. L'exemple français, comme l'exemple américain, permet d'analyser comment la démocratie peut se maintenir malgré la crise. Le *New Deal* fixe le rôle majeur du Président des Etats-Unis dans la vie nationale du pays, au-delà de sa capacité de propositions et d'action, comme *leader* d'un peuple qui puise dans le passé les valeurs qui lui permettent de se remettre en marche. Roosevelt veut réintégrer l'*homme oublié* dans la communauté nationale, comme Blum souhaite faire entrer dans la *cit*é ceux qui *campaient à ses portes*. Face à la crise la reconstitution d'une communauté nationale est l'objectif commun dans les deux pays. Mais cet objectif s'inscrit, on mesure l'écart absolu avec l'Allemagne nazie, dans le cadre de régimes qui restent démocratiques. La comparaison permet ainsi une analyse essentielle des rapports entre l'efficacité et la démocratie. Enfin l'économie dirigée de l'Allemagne nazie est orientée vers la préparation de la guerre, but ultime consubstantiel au régime. Les démocraties, par essence, ne sont pas conquérantes.

— **La montée des périls.** Les remarques qui précèdent introduisent naturellement ce thème. Le programme invite d'abord à une étude géopolitique de l'Europe des années 1930 : des démocraties, beaucoup moins nombreuses qu'au lendemain de la guerre, des dictatures traditionnelles qui s'appuient sur les Eglises, l'armée, les grands propriétaires fonciers, la grande bourgeoisie, des Etats totalitaires qui, sous leur forme soviétique comme sous leur forme fasciste, rejettent tout conservatisme. La géostratégie de l'Allemagne nazie, c'est une de ses faiblesses, est européenne, mais sa force est à la mesure de l'impuissance des démocraties à utiliser les armes de l'adversaire. Les démocraties vivent dans la hantise de répéter les erreurs qui ont conduit au premier conflit mondial, elles ne veulent pas comprendre que le conflit qui s'annonce est d'une autre nature. Divisées à l'intérieur d'elles-mêmes, minées par des partis qui contestent la forme démocratique et regardent avec sympathie les régimes totalitaires, les nations libérales craignent qu'une guerre européenne ne se transforme en guerre civile. Ainsi, les idéologies, qui font la force des totalitarismes, affaiblissent-elles les nations démocratiques.

La montée des périls n'est pas seulement européenne. L'évolution de l'Extrême-Orient est essentielle : les convulsions de la Chine permettent d'analyser les rapports entre le nationalisme et le communisme. L'expansion japonaise fait mesurer l'importance nouvelle du Pacifique. On oublie trop souvent qu'une des origines du second conflit mondial est l'antagonisme entre le Japon et les Etats-Unis qui se disputent le contrôle de l'océan Pacifique.

### — **La marche à la guerre**

De Munich à l'été 1939 le récit de la marche à la guerre met en évidence les contradictions des démocraties. La France, à la remorque de la « Gouvernante anglaise » (F. Bedarida), juxtapose des alliances de revers (Pologne, Tchécoslovaquie) à une stratégie purement défensive (ligne Maginot). Elle hésite pour des raisons idéologiques à choisir clairement l'alliance avec l'URSS. Toutes ces contradictions expliquent l'engrenage inexorable de la capitulation de Munich à l'entrée en guerre. Le Royaume-Uni pense pouvoir protéger sa maîtrise du « grand large » et tenir à distance les convulsions européennes. Hitler, fort de toutes ces contradictions des démocraties, peut agir.

Au total, pour paraphraser J-B. Duroselle (*La Décadence*), les hommes qui furent alors affrontés à des « forces profondes et aveugles »... « furent plus faibles que la fatalité ».

## **5. La Seconde Guerre mondiale**

Directement provoquée par les Etats totalitaires, la guerre clot le premier XX<sup>e</sup> siècle et dessine les contours du monde contemporain. Son étude approfondie est indispensable dans la perspective du programme de terminale.

Une sélection rigoureuse des faits, des problématiques précises permettent de ne pas se perdre dans le foisonnement des événements. La guerre doit être analysée comme un révélateur : la défaite de 1940 révèle, à mi-siècle, l'état de la France, le génocide révèle la nature profonde du nazisme.

### **5.1. Les phases et les théâtres du conflit**

— Deux conflits localisés — offensives japonaises en Asie dès 1937, offensives allemandes en Europe de 1939 à 1941 — se transforment, pendant l'année 1941, en guerre mondiale. L'URSS supporte sur le continent le poids principal de la résistance à l'Allemagne ; l'agression japonaise, en précipitant les Etats-Unis dans le conflit, les place au centre d'une guerre désormais planétaire.

— 1942 : les Etats totalitaires atteignent la plus grande extension de leur emprise, alors même que le rapport des forces se renverse au profit de la Grande Alliance.

— De 1943 à 1945 la longue reconquête se poursuit jusqu'à la capitulation des vaincus.

La mise en ordre en événements fait apparaître les stratégies des belligérants. Les stratégies révèlent leurs politiques, leurs buts de guerre, le fonctionnement des alliances. Les enjeux de l'après-guerre se lisent sur les cartes du monde en 1945 : emprise continentale de l'URSS, domination incontestée des Etats-Unis sur les océans, ébranlement des vieilles métropoles européennes et de leurs empires coloniaux.

## 5.2. Les conditions du conflit

— La mise en œuvre des stratégies exige l'adaptation des économies au temps de la guerre. En Allemagne, comme au Japon, l'encadrement des économies et le pillage des territoires occupés sont organisés pour les besoins de la « guerre éclair ». Au contraire la mobilisation de l'économie américaine assure aux Alliés une incontestable supériorité dès que la guerre se prolonge.

— La guerre accélère les progrès scientifiques et techniques. Sur ce thème, du radar à l'atome, les exemples ne manquent pas.

— La guerre prend des formes diverses. Le moteur est omniprésent. Les bombardiers, les porte-avions, les chars, les camions sont les acteurs essentiels des combats. Ils imposent des stratégies et compliquent les logistiques. Mais le moteur n'efface pas les actes d'héroïsme individuel : cavaliers polonais, aviateurs dans le ciel d'Angleterre, combattants des maquis. Enfin naît la guérilla dont Mao Ze-dong théorise la pratique au fond des campagnes chinoises.

— La guerre implique totalement les populations civiles. Main-d'œuvre indispensable aux économies de guerre, victimes des restrictions, des bombardements, objets de toutes les propagandes, les civils, dans l'Europe occupée par l'Allemagne, sont aussi des acteurs du destin de leur propre pays, qu'ils collaborent, qu'ils résistent ou qu'ils tentent simplement de survivre.

— La guerre fait resurgir les vieux patriotismes. La Résistance, en France, trouve des accents jacobins, en URSS l'histoire de la vieille Russie fait un retour irrésistible. Les valeurs sont mêlées de manière inextricable, il n'est pas toujours facile de faire la part, dans le conflit, de l'idéologique et du national. L'enjeu est pourtant d'importance.

— Au cœur même de la guerre, la machine de mort nazie se met en place, comme si le régime ne pouvait réaliser que dans la guerre ses pulsions ultimes. Les nazis ont tenté de masquer de nuit et de brouillard leur œuvre de mort. L'historien a la mission de parler clair, de préciser le vocabulaire (camps de concentration, camps d'extermination, **génocide**), de décrire avec précision les étapes qui conduisent à la **solution finale**. Cela suppose une vue d'ensemble des formes de l'antisémitisme. On ne peut éluder l'interrogation sur le « terrifiant secret » : qui savait ? que savait-on ? Il faut enfin évoquer les variations, jusqu'à nos jours, de la mémoire et de l'oubli.

## 5.3. La France dans la Seconde Guerre mondiale

Nos élèves n'ont pas connu les « années noires ». Ils peuvent cependant percevoir qu'elles constituent encore aujourd'hui un « enjeu de mémoire » et mesurer ainsi le rôle majeur de l'histoire.

— Après les ambiguïtés de la drôle de guerre, « l'étrange défaite » révèle l'inadaptation de la stratégie française plus qu'une infériorité numérique des forces, elle met à nu les incertitudes de la classe politique et la faiblesse du régime, elle provoque la stupeur affolée d'un peuple qui se jette en désordre sur les routes de l'*exode*. Le débat sur l'armistice oppose le refus du général de Gaulle qui, dès juin 1940, se fonde sur la conviction que la guerre est mondiale, à la vision étroitement défensive et hexagonale du maréchal Pétain. Dès lors de Gaulle, à Londres puis à Alger, n'aura de cesse de faire rentrer la France dans la guerre, alors qu'à Vichy Pétain veille à l'en tenir éloignée.

— La géographie — zones de statut différent — et la chronologie de l'occupation allemande, l'analyse des exigences du vainqueur, la distinction entre armée d'occupation, Gestapo, SS, permettent de préciser le cadre général de la période. Dans ce cadre il faut situer et définir le régime de Vichy. La façade est paternelle, quasi monarchique, chrétienne. Mais l'Etat français n'est pas seulement une parenthèse réactionnaire entre deux Républiques. La continuité se marque dans la permanence de la haute fonction publique. Le renforcement du rôle de l'Etat annonce l'après guerre. Enfin certains idéologues entendent profiter de la défaite pour prendre leur revanche sur le Front populaire et établissent une législation antisémite qui ne doit rien à la pression nazie.

— De 1940 à 1944 les Français cherchent d'abord à survivre, la description de la vie quotidienne permet d'éviter une opposition trop manichéenne entre collaborateurs et résistants. Il faut distinguer la collaboration d'Etat, proposée à l'Allemagne par Vichy, des positions pronazis des collaborationnistes parisiens et de la collaboration économique. On ne peut négliger les responsabilités de certains intellectuels. La Résistance naît d'initiatives individuelles, les réseaux se constituent peu à peu. Le rôle du Parti communiste, longtemps controversé, est éclairé par des recherches récentes. Là encore une description concrète doit permettre une analyse précise et des diversités et de l'évolution.

— Le rôle historique du général de Gaulle, à la tête de la France libre, est double : la réinsertion de la France dans la guerre et, d'autre part, la reconstruction d'un Etat accepté par la France résistante et, non sans difficultés, par les Alliés. Enfin, événement capital pour la mémoire collective, l'entrée des chars de Leclerc dans Paris insurgé efface les déroutes de l'an 40.

### *Les ressources documentaires*

Elles sont, au fur et à mesure que l'on se rapproche du temps présent, de plus en plus nombreuses et de plus en plus diverses. Les progrès de la photographie, le développement de la presse écrite, la naissance du cinéma et de la radiodiffusion ne sont pas seulement pour la période couverte par le programme, des faits de civilisation ; ils enrichissent notre connaissance du passé comme témoignages mais aussi comme autant de façons d'approcher le réel. C'est dire l'importance d'une initiation du regard à porter sur ces différents types de documents : apprendre à lire une photographie, à analyser un article de presse, à voir un film fait partie intégrante de la formation du lycéen à ce niveau.

On poursuivra bien entendu en première le travail commencé en seconde sur deux types de documents qui appellent une attention particulière : les documents cartographiques, les œuvres littéraires et artistiques. S'agissant de ces dernières, on préférera toujours l'exploitation en profondeur d'un petit nombre d'œuvres bien choisies à des énumérations superficielles. Il conviendra enfin de ne pas perdre de vue qu'une œuvre d'art ne peut jamais être traitée comme un simple témoignage des événements ou de leur interprétation par des contemporains ; elle prend sa place dans une évolution des thèmes, des idées et des formes qui est aussi matière de réflexion pour l'historien ; elle parle enfin à notre sensibilité et à notre goût.

# GÉOGRAPHIE

## PRESENTATION

Consacré traditionnellement à l'étude de la France, le programme de géographie de la classe de première peut sembler immuable. Il ne le serait que pour un lecteur superficiel car, selon la formule d'André Meynier, « la géographie est de son temps et de son pays ».

De son temps :

Après des siècles de stabilité ou de changements insensibles — Fernand Braudel ne souligne-t-il pas, dans son dernier ouvrage, qu'hier encore la France vivait « en économie paysanne », avec, en 1931, « une population urbaine qui s'apprêtait seulement à dépasser la population rurale » — la France a connu dans les dernières décennies une véritable « mutation ». Faire la part des permanences, des très lointains héritages et de l'ampleur des bouleversements récents, dans les traits généraux de la France actuelle, est l'objet de la première partie du programme, dont la formulation a été complètement renouvelée. Une nouvelle vision de la France s'impose en effet : celle d'une puissance moyenne par sa surface et sa population, importante par son rang dans l'économie mondiale, et dont le rayonnement linguistique et culturel reste une donnée fondamentale de la géostratégie.

De son pays :

L'étude géographique de la France aujourd'hui reflète nécessairement, même si elle ne s'y limite pas, « l'esprit du temps », les préoccupations des Français, la manière dont ils vivent leur appartenance à la communauté nationale. Or, parmi tous ceux qui se présentent à l'esprit, deux traits majeurs peuvent être dégagés.

— A l'idéal centralisateur, qui prévalait dans notre pays depuis des siècles, s'est substituée une prise de conscience générale des diversités, et des richesses qu'elles recèlent. L'étude des diversités spatiales y trouve d'autant plus une orientation nouvelle que les régions elles-mêmes bougent, dans leurs limites, leurs orientations, leurs dynamismes relatifs et leurs relations, en bref, leur image. Si la région de programme s'impose à certains égards — sur le plan politique, administratif et statistique — la géographie régionale est donc devenue dynamique dans son essence, mouvante dans ses limites. Le faire comprendre est l'objet de la deuxième partie du programme.

— A l'idée d'une France parfaitement équilibrée dans les limites de son hexagone, auto-suffisante, tout au plus ouverte à des relations privilégiées avec la France d'outre-mer, succède la prise de conscience du caractère inéluctable de l'ouverture sur le monde. Dans ce tissu de relations, les unes anciennes, les autres nouvelles, l'Europe a désormais, et notamment dans la perspective de 1992, un rôle privilégié. Traduire ces orientations est l'objet d'une troisième partie, à la fois étoffée et souple, puisqu'elle comporte la liberté de choix du ou des pays européens qu'on étudiera.



Ce programme, bien sûr, est *de géographie*, et donc, par-delà les sensibilités du moment, qu'il intègre sans s'y limiter, il présente un certain nombre d'exigences scientifiques et didactiques.

Scientifiques :

Il s'agit de traduire ces orientations inéluctables — économiques, sociologiques — sans cesser d'être géographe, c'est-à-dire de le faire en termes de relations à l'espace, de tra-

duction dans l'espace. Il faut donc se garder aussi bien de considérations purement générales, sans support spatial, que de descriptions qui suivent un plan consacré et sans problématique.

Didactiques :

Respecter l'équilibre des objectifs décrits et l'esprit de la géographie suppose :

- que les notions et concepts acquis en classe de seconde soient constamment réutilisés.
- que le programme soit traité en entier et comporte un équilibre raisonnable entre ses trois composantes
- que son organisation, loin d'être figée, comporte une constante mise en relation des aspects généraux et régionaux étudiés.

C'est dire qu'une réelle diversité de programmation annuelle existe. Elle est laissée à la liberté du professeur, étant entendu que les objectifs de formation de l'esprit déjà énoncés pour la classe de seconde doivent l'emporter sur l'accumulation des connaissances.

## PROGRAMME

### 1. La France et les Français

#### 1.1. L'espace français

##### 1.1.1. La France héritage de l'histoire

- De la préhistoire à l'émergence d'un Etat français et d'une nation, la formation d'un espace national, un carrefour de peuples et d'influences
- La France d'outre-mer
- Une transition démographique précoce : du pays le plus peuplé d'Europe aux fluctuations contemporaines de la démographie
- La France, puissance européenne à vocation mondiale.

##### 1.1.2. La France, synthèse des paysages européens

- Un Finistère, ouvert sur deux façades maritimes
- Les grands ensembles de relief, les principaux milieux de vie
- Les richesses de la France : des espaces aux aptitudes variées mais inégales.

#### 1.2. Les hommes et les activités

##### 1.2.1. La population de la France

- Démographie, peuplement, immigration
- La France des villes : l'armature urbaine, les réseaux urbains
- La France des campagnes : les espaces ruraux, les relations villes-campagnes.

### 1.2.2. L'économie française

— Les mutations de l'économie depuis 1945 : ampleur, nature, signification. Le rôle de l'Etat, l'adhésion à la CEE. La politique énergétique

— Les principaux secteurs d'activité, leur répartition spatiale

La crise des activités traditionnelles, les politiques de reconversion. La poussée des industries de pointe. La modernisation et les difficultés de l'agriculture. L'affirmation et les mutations des activités tertiaires (transport, distribution, crédit, ...).

## 2. Les grandes divisions de l'espace français

2.1. Des divisions traditionnelles (pays, provinces) à la politique régionale : aménagement du territoire, déconcentration, décentralisation.

2.2. Les grands ensembles de l'espace français métropolitain.

— Paris et sa zone d'influence directe

— Les régions anciennement industrialisées : Nord et Nord-Est

— L'axe Rhin-Rhône, la région lyonnaise, la façade méditerranéenne

— Des régions à dominante rurale en voie de transformation : l'Ouest et le Sud-Ouest

— Les massifs montagneux : diversité et évolution.

2.3. Des espaces originaux : la France des départements et territoires d'outre-mer.

## 3. La France, la CEE et le monde

### 3.1.

— La France dans la CEE : rappel des institutions et de l'évolution de la CEE, aspects économiques, sociaux, politiques

— Les relations de la CEE avec le reste du monde. Les accords de Lomé, l'aide au développement.

### 3.2.

— La France dans le monde : les échanges économiques extérieurs, la francophonie, la présence culturelle. Place et rôle dans la géostratégie.

3.3. Etude d'un ou de pays de la CEE au choix parmi les options suivantes :

1 — Benelux — Danemark

2 — Espagne — Portugal

3 — Italie — Grèce

4 — République fédérale d'Allemagne

5 — Royaume-Uni — Irlande

L'étude sera centrée sur l'organisation politique, sociale, l'aménagement de l'espace, le rôle économique dans la CEE du ou des pays retenus.

## COMPLEMENTS

La réécriture du programme de géographie répond à un certain nombre d'exigences que précise sa présentation et qu'il conviendra donc de traduire dans sa mise en œuvre en évitant de rechercher systématiquement, faute d'une réflexion suffisante, les similitudes avec le programme précédent.

— « La France reste un beau sujet pour le géographe parce que les 55 millions de personnes qui y vivent ne se comportent pas encore exactement comme des fourmis sur une plaque de verre, mais bien comme des sujets actifs, divers, étonnants de créativité dans l'invention de leur espace de vie, inégalement aptes à se mouvoir et à s'émouvoir, plus ou moins attachés aux lieux de leurs origines. Les Français font la France et inversement ».  
A. FREMONT

### 1. Equilibre général

**1.1.** Traditionnellement inscrite au programme de la classe de première, l'étude de la France a longtemps consisté avant tout en une étude régionale dont l'esprit était de ne comporter aucune lacune, les aspects généraux de la géographie physique et humaine constituant tout au plus une rapide introduction et le commerce extérieur une conclusion.

En faisant une part beaucoup plus large aux aspects généraux, économiques notamment, destinés à permettre une analyse approfondie des bouleversements majeurs qu'a connus notre pays depuis les années 1950, le programme de 1982 a souvent conduit à trop négliger les études régionales.

C'est à un équilibre entre les deux approches qu'invite le nouveau libellé. Respecter cet équilibre, tout en ménageant un temps suffisant pour traiter le troisième point que comporte le programme (la France, la CEE, le monde) implique donc une stricte prévision et une grande rigueur d'exécution. Prévoir la programmation de sa progression et le calendrier qu'elle implique est donc l'exigence première.

**1.2.** Pour ce programme comme pour ceux des classes précédentes, de la classe de seconde en particulier, chaque professeur est libre d'adopter l'itinéraire annuel qui lui semble, compte tenu des circonstances spécifiques dans lesquelles il travaille, le plus judicieux.

Il pourra trouver intérêt à entrecroiser dans sa progression études générales et études régionales, soit qu'il illustre par la présentation d'un cas régional particulièrement caractéristique tel aspect général que l'on étudie, soit qu'à l'inverse il parte d'un aspect significatif d'une région qu'on est en train d'étudier pour le mettre en perspective dans sa dimension nationale.

Une telle démarche peut, dans un premier temps, sembler délicate. Elle n'est pourtant pas inédite et elle présente l'énorme avantage d'éviter des redites et donc des pertes de temps.

## 2. Intentions des nouveaux libellés

### 2.1. La France et les Français

La nouvelle présentation des aspects généraux de la géographie de la France qu'il conviendra de mettre en place, invite à une réflexion sur le poids relatif des uns et des autres ; leurs interrelations dans l'espace, la trame qui en résulte et que doit prendre en compte la politique de régionalisation.

S'il n'est pas question de minimiser les conditions naturelles, dont le poids est fréquemment rappelé par l'actualité, il convient de les présenter avec discernement, dans la réalité actuelle des atouts et des contraintes qu'elles représentent. De bien mettre l'accent sur leurs traits les plus significatifs qui ne sont pas nécessairement les plus consacrés (les conditions de relief — altitudes, dénivellations, pentes, ouverture ou cloisonnement, plus ou moins grandes facilités de circulation — étant sans doute plus importants à bien connaître que les chapitres traditionnels sur l'histoire géologique, la structure, etc.). De bien faire comprendre qu'il n'est pas de conditions naturelles bonnes ou mauvaises dans l'absolu et dans l'éternité, ainsi qu'en témoigne l'évolution des zones de montagne où se trouvent valorisées les pentes, l'altitude, les expositions au nord, ... L'on sait bien que dans les Alpes du nord, les ubacs longtemps laissés à la forêt et plus haut aux alpages, sont devenus des sites recherchés pour les stations de ski de haute altitude, la durée de l'enneigement devenant la valeur essentielle.

Cette partie consacrée aux généralités sur la France insistera surtout sur les mutations récentes ou en cours ; elle laissera au second plan les analyses traditionnelles dont la signification s'est affaiblie au cours des dernières décennies. Les Trente Glorieuses, la crise, serviront de fil conducteur à cette analyse dynamique. Les notions d'affaiblissement des gains de productivité, de crise du système productif, de redéploiement, de mutations technologiques constituent autant de défis qui impliquent souvent une nouvelle organisation de l'espace.

### 2.2. Les grandes divisions de l'espace

Leur présentation est très certainement délicate, dans la mesure où il s'agit d'un sujet dont la charge affective ne doit pas être minimisée. La diversité des paysages, des héritages, des cultures, des représentations, se superpose aux contraintes d'ordre administratif (critères et définitions de l'INSEE, cadre dans lequel sont publiées les statistiques, régions de programme,...)

L'analyse oscille entre deux pôles : l'uniformisation qui gomme les différences, mais aussi l'accentuation de la personnalisation de certains ensembles qui se différencient à l'intérieur de la France métropolitaine. Comme l'écrit A. Frémont, « Les Français n'échappent pas à la grande banalisation des hommes et des lieux de sociétés économiquement les plus avancées dont ils font partie. Aussi peut-on aisément dresser une géographie de la France moyenne comme un portrait robot du Français moyen. Ces références moyennes de l'espace et des hommes sont même plus fortement marquées en France que dans la plupart des autres pays ».

#### 2.2.1. Pour cette perception des différences on s'inspirera des principes suivants :

— Partir d'une problématique qui, s'appuyant sur des facteurs multiples, permettra de diviser la France en ensembles cohérents, dynamiques et évolutifs. La présentation des divisions traditionnelles de l'espace : provinces historiques, régions naturelles, régions administratives s'impose, car, outre les survivances, elle démontre que ces choix sont des jalons et une grille indispensables pour comprendre la France contemporaine. Il est tou-

jours bon de superposer des grilles d'analyse mais il est également indispensable d'indiquer clairement les critères retenus pour délimiter et caractériser les grands ensembles régionaux actuels.

— Insister sur les déséquilibres de l'espace français, passés ou présents (Paris et le désert français, la France séparée en deux par la diagonale Le Havre-Marseille, les nouvelles lignes de force de l'espace,) et sur les efforts consentis depuis 1955, en particulier sous l'égide de la DATAR pour réduire ces déséquilibres. Les résultats sont-ils satisfaisants ? Existe-t-il une « France inverse » comme l'a écrit René Uhrich ? Certes la coupure Le Havre-Marseille a presque disparu avec la croissance de l'Ouest et du Sud qui a surtout privilégié les littoraux. Mais cette volonté d'aménagement du territoire a laissé subsister une vaste zone de sous-peuplement et parfois de déclin relatif. Cette zone prend le territoire en écharpe (cf. La cartographie de l'école de Montpellier et la « diagonale aride » de Roger Brunet) de la Meuse à l'Ariège et comprend notamment une partie de la Champagne-Ardenne, l'Yonne et la Nièvre, le Berry, le Limousin et l'Auvergne, la Lozère et le Périgord, une bonne fraction du Midi-Pyrénées. La densité humaine de cet ensemble ne dépasse pas 42 hab/km<sup>2</sup>, même pas la moitié de celle de l'hexagone.

— Prendre en compte les facteurs — plus ou moins nouveaux — d'organisation du tissu national que constituent les grands axes de circulation, les métropoles régionales, les technopoles comme les parcs scientifiques.

— Préciser le rôle de Paris, capitale nationale, métropole européenne et mondiale dont le poids dans l'ensemble français a changé certes de caractère avec la décentralisation mais demeure néanmoins prédominant (sièges sociaux, instituts de recherche, manifestations culturelles,...).

**2.2.2.** Dans le cadre de cette étude régionale, deux dérives devront être évitées :

— D'une part établir un classement par régions dites attractives et répulsives. Certes les difficultés rencontrées dans un cadre régional doivent être analysées, mais doivent être soulignées aussi les efforts entrepris et les perspectives nouvelles qui sont offertes.

— D'autre part s'engager dans des études trop exhaustives qui provoqueraient une inflation insoutenable des données, compte tenu de l'enveloppe horaire disponible.

Parmi les régions étudiées, il conviendra de dégager l'originalité des DOM-TOM, — France tropicale pour l'essentiel — qui jouent un rôle non négligeable dans l'affirmation mondiale de la France.

L'approche régionale doit par ailleurs permettre d'insister, d'un point de vue largement méthodologique, sur l'étude de la région administrative où se trouve l'établissement. Ce choix permet de mieux appréhender l'espace proche, davantage perceptible par les élèves et de faciliter ainsi leurs travaux personnels.

**2.3.** La France, la CEE, le Monde

Ce troisième volet du programme, en même temps qu'il comporte l'étude d'un ou deux pays de la CEE dont le choix pourra varier d'une année à l'autre, compte tenu de l'actualité ou des intérêts des élèves, invite à rassembler dans leur diversité et leur évolution, les différentes formes que revêt l'ouverture de la France sur le monde et les différents moyens par lesquels elle s'exerce.

Une bonne connaissance de l'Europe des Douze, une approche aussi concrète que possible de ses institutions et de leur fonctionnement, l'étude d'un ou deux Etats doivent aider nos élèves à acquérir une conscience européenne et les préparer à l'échéance de 1992.

L'étude du commerce extérieur de la CEE fournira également l'occasion de relativiser le « déclin de l'Europe ». En outre, la prise en compte de la francophonie permettra d'en mesurer l'importance et d'en connaître les principaux acteurs dont l'origine géographique dépasse les limites de la France métropolitaine. Enfin l'approche géostratégique amènera à préciser le rôle de la France, qui découle à la fois de sa géographie, de son histoire, de son rayonnement culturel, scientifique et technique.

Le programme permet également d'exploiter les centres d'intérêt les plus variés compte tenu des ouvertures des classes vers l'extérieur (jumelages éventuels, clubs, participation à des actions de solidarité internationale, etc.). L'étude de la géographie peut ainsi rejoindre pour les éclairer, voire pour les motiver, des activités ou des engagements de caractère collectif.

### 3. Méthodes

En géographie, l'accent devrait être mis de manière privilégiée sur deux orientations.

1. En premier lieu, il conviendra d'accorder une grande importance à l'utilisation d'une série d'outils pédagogiques, qui ne sont certes pas spécifiques de la classe de première, mais qui revêtent cependant à ce niveau une importance exceptionnelle.

. La carte topographique, est-il besoin de le rappeler, est un instrument indispensable de représentation et de lecture de l'espace et des paysages français. L'utilisation de la carte topographique, en particulier au 1/50 000, couplée avec l'image, permettra d'entraîner à une approche vraiment géographique.

. L'existence de toute une série d'images satellitaires relatives à l'observation de régions entières (Corse, Champagne-Ardennes, Auvergne, par exemple) ou de paysages urbains ou ruraux plus circonscrits, devrait permettre un début de familiarisation des élèves avec cette technique si prometteuse de la Télédétection.

. Enfin, on ne saurait négliger l'importance de la simulation d'aménagements régionaux sous forme de jeux : le jeu « papier » Ecorégion, et la version informatique qui en a été faite sous forme du Décideur Régional, peuvent servir utilement à la compréhension des processus d'aménagement de l'espace. Les banques de données régionales sous forme de logiciels et les vidéodisques existants doivent également faciliter l'accès aux réalités géographiques françaises.

2. En second lieu, on ne manquera pas, au moment de la mise en place d'un schéma général de progression, de méditer sur le nécessaire équilibre entre les connaissances exigibles et les acquisitions méthodologiques nécessaires. Former l'esprit de l'élève, dans la perspective d'une bonne formation générale, mais avec la contrainte d'un horaire disciplinaire limité, suppose des choix rigoureux. Faire acquérir des savoir-faire, des aptitudes, des comportements, suppose un temps minimum pour mettre en pratique des démarches pédagogiques appropriées. Générale, cette remarque s'applique plus particulièrement encore aux études régionales : toutes les régions de France ne peuvent bénéficier d'un même temps de traitement, sous peine de n'assurer qu'un survol superficiel et par conséquent, non formateur.

Il conviendra donc d'assurer les maîtrises méthodologiques en prenant un nombre d'exemples limité, en particulier celui de l'ensemble régional où se trouve l'établissement, les autres ensembles régionaux étant présentés de manière plus rapide et moins approfondie, en utilisant en particulier la méthode maintenant bien rodée du dossier ouvert.

## **Aménagement du programme en classe de Première**

(cf. circulaire n° 93-220 du 16 juin 1993)

### **1. La France en Europe et dans le monde**

- 1.1. Le territoire français.
- 1.2. Population et société.
- 1.3. L'espace français : activités et logiques d'organisation.

### **2. Etude de grands ensembles de l'espace français à l'échelle régionale, nationale, européenne et mondiale**

### **3. L'espace d'un ou de deux Etats de l'Europe communautaire à l'échelle nationale, européenne et mondiale**

#### **APPROFONDISSEMENTS**

*En série ES*, on insistera, d'une part, sur les logiques d'organisation de l'espace ; on approfondira, d'autre part, l'analyse des phénomènes géographiques à différentes échelles. Dans ces deux domaines, la liaison avec l'enseignement des sciences économiques et sociales s'impose puisque la géographie permet d'ancrer dans l'espace et les territoires des mécanismes étudiés par ailleurs.

*En série L*, dans le cadre de l'étude de grands ensembles de l'espace français, on insistera sur la relation des hommes et de leur espace régional. Cette approche, en liaison avec l'enseignement du français, pourra utiliser les textes littéraires. L'étude d'un ou deux Etats de l'Europe communautaire pourra être déterminée en fonction des langues vivantes étudiées par les élèves et en liaison avec leur enseignement.

Dans les deux séries (ES et L) on pourra, et tout particulièrement en modules, apprendre aux élèves à manier les concepts d'organisation et de différenciation spatiales à partir de l'élaboration de documents cartographiques.

# Séries SMS, STI, STL

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

*Le programme reste défini par l'arrêté du 9 mars 1982*

*(B.O. spécial n° 3 du 22 avril 1982)*

*Il fait seulement l'objet d'aménagement fixé  
par la circulaire n° 93-220 du 16 juin 1993*

## PROGRAMME AMÉNAGÉ

### I. De 1914 à nos jours

Le monde en 1914.

Le cadre chronologique de l'évolution ; les conséquences des deux guerres mondiales ; le déclin de l'Europe ; la redistribution de la puissance ; l'émancipation des peuples dépendants ; les relations actuelles entre les puissances.

### II. Etude par grands ensembles géographiques

1. De l'originalité et de la diversité des civilisations contemporaines.

Au choix :

L'Islam ;

L'Afrique noire ;

L'Inde ;

La Chine ;

Le Japon ;

L'Amérique latine.

La diversité ne s'analysant bien que par comparaison, il est souhaitable que deux exemples, au moins, soient retenus.

2. Les inégalités du développement dans le monde d'aujourd'hui.

A) Fondements, aspects, rayonnement de la puissance, à travers l'exemple d'une grande puissance, au choix.

B) Le monde sous-développé : les critères de sous-développement, les voies du développement.

3. Des problèmes du monde d'aujourd'hui.

Moyen-Orient.

Evolution actuelle de l'Europe centrale et orientale.

### III. Etude par thèmes de quelques grandes questions d'actualité

Politiques, économiques, sociales, culturelles, morales.

### IV. Etude d'un sujet inspiré par les spécialités de l'établissement ou de la section

*(Voir p. 102)*

## INSTRUCTIONS

Pour des élèves dont l'orientation est déjà dessinée, l'histoire et la géographie apparaissent plus fortement encore comme des disciplines de culture générale et de formation civique.

Les conditions spécifiques de l'enseignement dans ces sections conduisent à établir :

**Un programme résolument centré sur le monde contemporain** et sur son actualité la plus vivante, moins soucieux de raconter son histoire que de dégager les rapports de force, de caractériser la civilisation des années 80, sans masquer pour autant sa diversité, de soulever les grandes questions qui composent l'apport quotidien des médias, sans négliger celles qui, plus obscures aujourd'hui, occuperont peut-être demain le devant de la scène mondiale.

**Un programme très souple**, rédigé uniquement dans ses grandes lignes, et permettant au professeur de choisir au gré de la conjoncture, de la demande des élèves, de la documentation disponible, de son information personnelle, et des conditions ou circonstances locales.

Un tel programme se prête particulièrement à des méthodes actives : travaux de groupe, constitution de dossiers, exploitation de la presse écrite, d'émissions télévisées ou de films...

Il appartient naturellement au professeur de mettre en place les repères historiques ou le cadre géographique sans lesquels le sujet étudié perdrait toute signification et ne serait plus que bavardage sans apport de connaissances, sans apprentissage de la rigueur intellectuelle, sans incitation à la réflexion.

**La première partie** est d'abord le moyen de vérifier et consolider l'acquis des classes antérieures, notamment de Troisième et de Seconde.

C'est ensuite et surtout un pont jeté entre un tableau rapide du monde en 1914 et celui d'aujourd'hui. Il n'est pas question, en effet, de procéder à l'étude systématique de cette branche d'histoire ; les aspirations des élèves, plus encore que les exigences horaires, le déconseillent.

Mais une trame est indispensable. Elle doit souligner le déclin de l'Europe du fait de la Première Guerre mondiale, et montrer comment la Seconde substitue au directoire des sept qui avait décidé du sort du monde dans les années 30 (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Union soviétique, Japon), la domination de deux « grands », vite antagonistes. Elle doit faire apparaître les principales étapes de la décolonisation et permettre un inventaire de la répartition actuelle des forces : les deux « grands », une Europe qui se cherche, une puissance économique conquérante, le Japon ; un tiers monde qui n'est pas seulement composé de décolonisés, et qui n'est pas homogène (cas de la Chine, des producteurs de pétrole...).

Cet inventaire doit mettre en lumière la nature des contacts entre ces divers ensembles : relations Ouest-Est (accords commerciaux, échange de technologies, négociations stratégiques, luttes d'influences), rapports Nord-Sud (apport de capitaux et de techniques aux pays en voie de développement...) ainsi que le rôle des principaux organismes internationaux, ou l'esprit de quelques récentes conférences mondiales.

**La seconde partie** propose trois approches bien différentes :

1. Au moment où le monde tend à s'uniformiser par la vulgarisation des techniques et des moyens de communication, par l'industrialisation et l'urbanisation, l'élève ne peut ignorer sa diversité, diversité qui tend paradoxalement à s'affirmer par un retour aux sources, ou simplement une recherche d'identité face à l'expansionnisme de certaines cultures. En Seconde, l'élève a étudié la civilisation occidentale. En outre, un choix a été effectué parmi les civilisations du monde musulman, de l'Inde, de l'Extrême-Orient, de l'Afrique noire.

En Première, un choix analogue est offert et qui n'exclut pas l'approfondissement de l'exemple retenu l'année précédente. Par contre, il ne semblerait pas judicieux de réintroduire la civilisation occidentale, si ce n'est pour dégager des ressemblances ou cerner des contrastes.

**La notion même de civilisation** et son contenu prêtent à discussion. Cette définition ne sera pas éludée, soit en introduction, soit en conclusion du travail accompli. Mais il faut éviter les considérations abstraites, donner moins de place aux institutions qu'aux héritages, aux mentalités, à l'expression artistique, aux rapports de l'homme avec le milieu.

2. Avec le premier volet de ce second point, une analyse sémantique s'impose également. Qu'est-ce que la puissance ? **Qu'est-ce qu'une grande puissance ?**

Parmi les **fondements**, l'héritage historique tient une place non négligeable. Aussi, des retours en arrière sont-ils inévitables. On peut les étoffer si les élèves manifestent une curiosité particulière à cet égard. La position géographique, les richesses naturelles, la démographie, l'avance technologique..., autant de données indispensables pour bien comprendre à la fois ce qui définit une grande puissance et ce qui justifie le classement ordinairement dressé. Classement discutable, et il ne serait pas absurde de partir de la Chine, alors qu'on la retrouve parmi les pays en voie de développement.

**Les aspects** de la puissance constituent un chapitre de géographie économique et humaine dont seules les grandes lignes doivent ressortir.

Avec le **rayonnement**, on peut distinguer influence culturelle, hégémonie, main-mise économique, succès dans la compétition technologique.

**Le monde sous-développé** est le second volet de ce paragraphe, non pour être l'objet d'une analyse théorique, mais pour fournir un exemple de large portée à travers lequel se définiront les critères et s'esquisseront des solutions (Inde ou Chine, Brésil, Afrique...).

3. Le troisième point traite des **problèmes** spécifiques à un ensemble spatial, qu'il soit vaste ou plus restreint. Là encore, l'histoire a sa place.

Si l'on prend le cas du Proche-Orient, on remonte à la politique européenne du début du siècle, au mouvement sioniste, au démantèlement de l'Empire turc...

Par opposition à la troisième partie du programme où sont abordées des questions de portée très générale mais dans un domaine précis, il s'agit de mettre en lumière des situations propres à une aire géographique.

**La troisième partie** s'attache aux grands thèmes de l'actualité : c'est celle où le choix est le plus large, où il est aussi le plus libre.

S'il est possible de répartir ces thèmes entre quelques grandes rubriques, il est vain d'en dresser une liste exhaustive. Par essence, cette liste est mouvante.

Dans l'ordre politique : les droits de l'homme, l'opinion publique et la propagande, le terrorisme, les forces militaires, les régimes électoraux, déconcentration et décentralisation...

Sur le plan économique : les systèmes économiques, l'Etat dans l'économie, les mutations de l'entreprise, les problèmes monétaires, l'inflation et l'emploi...

Dans le domaine social : le syndicalisme, les groupes de pression, la qualité de la vie, l'évolution des conditions de travail, assurances et Sécurité sociale, le rôle de l'impôt...

Au titre des questions culturelles : les systèmes d'éducation dans le monde, les tendances actuelles de la littérature, de l'art, du théâtre..., la maîtrise des loisirs...

Sous le rapport moral : les forces religieuses, le racisme, la délinquance, la publicité... Bien des problèmes d'actualité peuvent être examinés sous cet angle.

Autant de suggestions tendant à éclairer le classement tout en révélant sa fragilité : c'est ainsi qu'un thème majeur comme « les bouleversements actuels dans les domaines scientifiques et techniques » entre dans toutes ces rubriques à la fois.

C'est là que la demande, les conditions locales exerceront une légitime pression. Toutefois, il ne faut pas céder à l'anecdote. Ces bouleversements, que nous vivons ou qui se préparent, les désordres monétaires qui nous atteignent... sont, avec quelques autres, des sujets à privilégier en tout état de cause.

**La quatrième partie** laisse à l'appréciation du professeur l'opportunité de sa mise en œuvre et l'orientation à donner à la question.

Avec des classes de Première F4, par exemple, on pourra étudier l'art de bâtir dans la région où est implanté l'établissement (matériau, forme, évolution...).

En toute hypothèse, une concertation avec les professeurs des disciplines techniques théoriques paraît indispensable.

Ce programme, qui se veut ouvert, pourrait sembler d'une ampleur et d'une ambition démesurées, tant sont nombreuses et variées les interrogations que nous pose notre siècle. C'est l'esprit qu'il en faut bien comprendre : par un choix réfléchi d'exemples représentatifs et limités, le professeur saura tourner le dos à un encyclopédisme inutile et fastidieux et fournir à l'adolescent des clefs pour la compréhension du monde dans lequel il vit.

## Série STT

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

*Arrêté du 16 mars 1982  
(B.O. n° 17 du 29 avril 1982)  
et circulaire n° 93-220 du 16 juin 1993  
(B.O. n° 22 du 24 juin 1993)  
portant aménagement du programme*

#### HISTOIRE

##### De 1914 à nos jours

1° *Mise en place rapide des grandes étapes de 1914 à nos jours* en insistant à partir de cartes sur trois tableaux de l'Europe et du monde :

En 1914, au lendemain de la Première Guerre mondiale, au début des années cinquante.

2° *Quatre questions, au moins*, choisies dans la liste suivante :

Caractères et bilan de la Première Guerre mondiale.

Vie littéraire ou artistique, durant l'entre-deux-guerres.

La naissance de l'U.R.S.S. ; la période stalinienne.

L'Italie fasciste.

Causes, caractères, conséquences de la crise de 1929.

L'Allemagne nazie.

La France des années trente.

La marche à la guerre.

Caractère et bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Occupation et résistances.

Les grandes étapes des relations internationales de 1945 à nos jours.

La décolonisation.

Les grandes étapes de l'évolution de la France de 1945 à nos jours.

Grands traits de l'évolution des techniques au XX<sup>e</sup> siècle.

#### GÉOGRAPHIE

##### La France et la C.E.E.

###### 1. *Présentation de la France*

Le territoire français en Europe et dans le monde.

La population de la France.

Aménagement de l'espace français à l'échelle nationale, européenne et mondiale.

## 2. *Questions au choix*

### a) *Relatives à la France :*

- Les moyens d'action de l'Etat dans la vie économique.
- Les choix énergétiques.
- Les implantations de l'industrie et leur évolution récente.
- Mutations de l'agriculture et de l'espace rural.
- La circulation des hommes et des biens.
- L'occupation des montagnes.
- Les fleuves et leur rôle.
- Les littoraux et leur occupation.

### b) *Relative à la C.E.E. :*

- Relations et échanges intracommunautaires : aspects et évolution récente.
- Un pays de la C.E.E.

Instructions (voir p. 132).

## Série Arts appliqués (ex-F 12)

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, INSTRUCTION CIVIQUE

#### I. De 1914 à nos jours

Le monde en 1914.

Le cadre chronologique de l'évolution ; les conséquences des deux guerres mondiales ; le déclin de l'Europe : la redistribution de la puissance ; l'émancipation des peuples dépendants ; les relations actuelles entre les puissances.

#### II. Etude par grands ensembles géographiques

1. De l'originalité et de la diversité des civilisations contemporaines.

Au choix :

L'Islam ;

L'Afrique noire ;

L'Inde ;

La Chine ;

Le Japon ;

L'Amérique latine.

La diversité ne s'analysant bien que par comparaison, il est souhaitable que deux exemples, au moins, soient retenus.

2. Des inégalités de la puissance dans le monde d'aujourd'hui.

A) Fondements, aspects, rayonnements de la puissance, à travers l'exemple d'une grande puissance, au choix.

B) Le monde sous-développé : les critères de sous-développement, les voies du développement.

3. Des problèmes du monde d'aujourd'hui.

Proche-Orient.

Péninsule indochinoise...

#### III. Etude par thèmes de quelques grandes questions d'actualité

Politiques, économiques, sociales, culturelles, morales.

#### IV. Etude d'un sujet inspiré par les spécialités de l'établissement ou de la section

Instruction (voir page 101)

# Série Techniques de la musique et de la danse (ex-F 11 et F 11')

## HISTOIRE

1. La situation internationale en 1939.
2. La Seconde Guerre mondiale :  
Les victoires de l'Allemagne et de ses alliés ;  
L'Europe sous la domination hitlérienne ;  
La défaite de l'Allemagne et de ses alliés ;  
Bilan de la Seconde Guerre mondiale : l'O.N.U.
3. L'accession à l'indépendance des anciennes colonies.
4. Les principales puissances (aspects politiques, économiques, sociaux, culturels) depuis 1945 (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne occidentale, U.R.S.S. et pays européens d'économie socialiste, Chine, Japon).
5. Aspects et problèmes :  
Du monde musulman, de l'Afrique et du Proche-Orient ;  
De l'Afrique noire ;  
De l'Asie du Sud et du Sud-Est ;  
De l'Amérique latine.
6. Les relations internationales depuis 1945.
7. Les bouleversements scientifiques et techniques dans le monde contemporain.

## GÉOGRAPHIE

### Les grandes puissances économiques du monde

#### I. La France

1. Les conditions générales de l'économie française.
2. Les sources d'énergie.
3. L'agriculture.
4. Les industries.
5. Les voies de communication et le commerce.
6. Quelques types de régions industrielles :  
La région parisienne ;  
La région Rhône-Alpes ;  
La région du Nord.

#### II. Les autres puissances

1. Les Iles britanniques.
2. Les pays de l'Europe des Six.
3. L'U.R.S.S.
4. Les Etats-Unis.
5. La Chine.
6. Le Japon.

*Nota.* — Dans le cadre du programme ci-dessus, le professeur dégagera les faits essentiels, les idées motrices, les lignes directrices les plus propres à permettre la compréhension de l'évolution du monde contemporain et sa situation actuelle.

# HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

## CLASSE DE PREMIÈRE

### I. Notions sommaires sur la civilisation du Moyen Age

Le ressort religieux de cette civilisation.

L'architecture et la sculpture romanes (ne pas insister sur la diversité régionale).

L'architecture et la sculpture gothiques (mentionner l'évolution, mais s'en tenir seulement à l'étude approfondie des grandes cathédrales des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles).

### II. Quelques aspects de la Renaissance

Ce que représente le retour à l'antique.

Quelques figures de proue de la Renaissance italienne : Botticelli, Vinci, Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Donatello, Verrochio.

Un visage de la Renaissance française : les châteaux de la Loire.

### III. Le XVII<sup>e</sup> siècle

Baroque et classicisme : caractères généraux.

L'art versaillais.

Quelques grands peintres européens : le Caravago, Poussin, Rembrandt, Rubens, Velasquez.

## Série Hôtellerie

### HISTOIRE-GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE

#### I. Le contexte politique, économique et social au XX<sup>e</sup> siècle

*1. Les grands traits de l'évolution politique et économique de 1914 à nos jours.*

Il ne s'agit pas de faire une étude exhaustive de l'évolution intérieure de chaque pays, mais d'insister sur :

Les politiques des loisirs ;

Les révolutions technologiques, en particulier dans le domaine des communications.

*2. Vers une « civilisation des loisirs ».*

L'élévation du niveau de vie, les transformations des modes de vie.

L'évolution des mentalités et des pratiques culturelles.

## II. Le système hôtelier et touristique aujourd'hui

### 1. Introduction.

Des touristes de plus en plus nombreux.

Des destinations diversifiées : du tourisme de proximité au tourisme lointain.

### 2. Des espaces touristiques complexes (étudiés à différentes échelles).

### 3. Des structures touristiques et hôtelières complexes.

On insistera en particulier sur les nouveaux partenaires touristiques : voyageurs, transporteurs, chaînes hôtelières, aménageurs, pouvoirs publics...

## Classe Terminale

**TEXTES OFFICIELS**  
**RELATIFS AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT**

---

**Arrêté du 16 mars 1982**  
modifiant les programmes  
de Première et Terminale de la série G devenue STT  
*B.O. n° 17 du 29 mars 1982*

**Arrêté du 25 avril 1988**  
relatif aux programmes des classes  
de Première et Terminale  
des lycées d'enseignement général  
et technologique des séries A, B, C, D, devenues ES, L et S  
*Supplément B.O. n° 22 du 9 juin 1988*

*Les compléments aux programmes d'histoire et géographie  
des séries générales susvisées ont été publiés au  
B.O. n° 6 du 9 février 1989*

**Note de service n° 91-294 du 14 novembre 1991**  
**reconduite par la circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993**  
en ce qui concerne le programme de l'examen de la série STT  
*B.O. n° 39 du 18 novembre 1993*

**Circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993**  
fixant le programme de l'examen à compter de la session 1994  
*B.O. n° 33 du 7 octobre 1993*

## Séries ES, L, S

*Arrêté du 25 avril 1988*  
(B.O. n° 22 du 9 juin 1988)

### HISTOIRE

#### PRESENTATION

Le programme de terminale porte sur le monde de 1945 à nos jours. Les objectifs s'imposent d'eux-mêmes : expliquer la construction du monde contemporain et en faire comprendre le fonctionnement.

Certes les années les plus récentes doivent être abordées avec prudence par l'historien, nous vivons dans un monde incertain et en devenir. Il est cependant possible d'étudier sereinement et dans un esprit scientifique le temps présent : les documents les plus importants sont connus et publiés, la recherche historique — la multiplication des centres en témoigne — offre des travaux solides et sûrs. Depuis quelques années les débats idéologiques sont moins âpres, sur de nombreux problèmes le consensus des historiens est acquis.

Comment appréhender le « second XX<sup>e</sup> siècle » ? L'exhaustivité est irréalisable, des choix sont inévitables. Dans un monde où les Etats et les aires géopolitiques sont de plus en plus interdépendants, il est souhaitable de préférer une approche résolument planétaire. Les histoires nationales — à l'exception de l'histoire de la France — ne sont donc plus privilégiées ; les Etats-nations n'en demeureront pas moins une référence obligée et la source d'exemples et d'études de cas sans lesquels l'analyse des grands problèmes de notre temps se réduirait à des considérations abstraites et générales.

Trois points de vue complémentaires ont été choisis :

— La première partie du programme s'appuie sur l'étude des relations des grandes aires géopolitiques entre elles et sur l'évolution de l'économie mondiale pour analyser la construction du monde contemporain. L'objectif est double : proposer une armature chronologique solide (où s'ancreront les deux autres parties du programme) et, d'autre part, expliquer les structures planétaires qui se mettent en place au lendemain du second conflit mondial, décrire leur fonctionnement dans les années 1960, montrer enfin les dérèglements de ces structures depuis le début des années 1970 et les incertitudes du monde actuel.

— La seconde partie est consacrée aux grandes aires géopolitiques et culturelles. Par souci de simplification trois grands ensembles ont été retenus : le monde occidental (caractérisé par la démocratie libérale), le monde socialiste, les tiers-mondes. Après avoir présenté ces ensembles en les situant dans les systèmes d'alliances et d'échanges définis dans la première partie, on étudiera les systèmes politiques et leur fonctionnement, les sociétés et les cultures. Cette deuxième partie se termine par une analyse de ce qui peut rapprocher ces mondes divisés : science, religion, communication. Centrée sur le monde actuel cette approche ne négligera aucun enracinement historique nécessaire à son intelligibilité.

— La France de 1945 à nos jours est l'objet de la troisième partie. L'évolution politique permettra de fixer la trame chronologique, et on insistera tout particulièrement sur les transformations sociales et culturelles, ainsi que sur la situation et le rôle de la France dans le monde.

Ainsi le programme invite à utiliser successivement trois approches qui illustrent la diversité et la complémentarité des méthodes familières aux historiens contemporains : une

étude des changements structurels, une étude des civilisations centrée sur les pratiques politiques, sociales et culturelles, une étude plus classique de la France, exemple de l'évolution d'une société — la nôtre — spécifique au sein de grands ensembles interdépendants.

Ce programme est destiné à des adolescents dont certains exercent déjà leurs droits civiques. Il doit avoir l'ambition de former à l'intelligence du monde actuel, d'apprendre à raisonner les convictions et de rendre conscient des enjeux et des solidarités planétaires.

## PROGRAMME

### **1. La construction du monde contemporain**

Bilan de la Seconde Guerre mondiale

Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947)

#### **1.1. Un monde nouveau (1947 — fin des années cinquante)**

**1.1.1.** A l'Est une force continentale.

URSS — démocraties populaires — Chine communiste.

**1.1.2.** A l'Ouest la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le GATT). Le Plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.

**1.1.3.** Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.

Conclusion : un monde bipolaire.

#### **1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années soixante-dix).**

**1.2.1.** La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.

**1.2.2.** Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.

**1.2.3.** Emergence du tiers-monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.

#### **1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix)**

**1.3.1.** Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglements d'un système. Les réponses à la crise.

**1.3.2.** Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest. Le dialogue Nord-Sud. Zones de tension et formes des conflits.

**1.3.3.** Carte du monde actuel.

## **2. Le monde actuel**

### **2.1. Diversité du monde**

#### **2.1.1. Les sociétés libérales d'Occident**

2.1.1.1. Aspects géopolitiques de l'Occident : le monde atlantique (Etats-Unis et Europe) ; le monde du Pacifique (Etats-Unis, Japon, Australie...).

2.1.1.2. Formes politiques : évolution et fonctionnement de la démocratie libérale (institutions, partis politiques, opinions publiques).

2.1.1.3. Sociétés et cultures.

#### **2.1.2. Le monde socialiste**

2.1.2.1. Aspects géopolitiques du monde socialiste : l'URSS et les démocraties populaires. La Chine. Les Etats socialistes du tiers-monde.

2.1.2.2. Structures politiques. Evolution et formes actuelles du pouvoir.

2.1.2.3. Sociétés et cultures.

#### **2.1.3. Les tiers-mondes**

2.1.3.1. Aspects géopolitiques des tiers-mondes : ensembles régionaux. Aires culturelles. Zones de tension et conflits.

2.1.3.2. Identités nationales, systèmes politiques.

2.1.3.3. Des sociétés et des cultures entre tradition et modernité.

### **2.2. Solidarités et communication**

2.2.1. **La science** : évolution de la pensée scientifique, politiques de la science, problèmes éthiques de la science moderne.

2.2.2. **La religion** : évolution des phénomènes religieux. Les Eglises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui.

2.2.3. **La communication et les langages** : la révolution de la communication, la circulation des idées, des sons et des images. Le sport, phénomène mondial.

2.2.4. **Organisations et coopération internationales** : rôle et fonctionnement des Nations-Unies. Les Droits de l'Homme. L'aide au tiers-monde.

## **3. La France depuis 1945**

### **3.1. Evolution politique**

3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'Histoire. La IV<sup>e</sup> République : la Reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.

3.1.2. La V<sup>e</sup> République : les institutions. Les présidences du général de Gaulle (La guerre d'Algérie. L'apogée de la croissance, la crise de mai 1968).

3.1.3. La V<sup>e</sup> République depuis les années 70. La vie politique (l'alternance) ; la crise.

## 3.2. Société et culture

3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.

3.2.2. Création et pratiques culturelles.

## 3.3. La France dans le monde

3.3.1. L'identité nationale.

3.3.2. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.

3.3.3. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.

# GEOGRAPHIE

*Arrêté du 25 avril 1988*  
(B.O. n° 22 du 9 juin 1988)

## PRESENTATION

Parmi les enjeux que doit prendre en compte le système éducatif, tous les observateurs soulignent le caractère désormais planétaire du cadre dans lequel s'exercent les activités des hommes : explosion de la population mondiale, assortie d'un accroissement des déséquilibres démographiques de nature à entraîner une augmentation des migrations internationales, mondialisation de l'économie dans laquelle la concurrence économique devient une concurrence entre systèmes nationaux...

Dans cette perspective, après étude en seconde des grands systèmes physiques, biologiques et humains de la planète et celle, en première, de la France en Europe et dans le monde, c'est celle des grands traits d'une géographie devenue mondiale qui vient couronner, en classe terminale, la « connaissance de l'espace mondial ». Le programme de géographie rejoint ainsi celui d'histoire, illustrant la réflexion de Pierre George selon laquelle la « géographie n'est pas autre chose qu'une forme de l'histoire », son aboutissement.

A quels titres voit-on de grands ensembles économiques très contrastés se différencier à la surface de la planète ? Le faire appréhender est l'objet de la première partie du programme qui, si elle se fonde à certains égards sur les acquis de la classe de seconde, est cependant absolument nouvelle dans sa conception.

Une toile de fond déjà connue n'appelle en terminale qu'une mise au net (les contrastes de peuplement et de richesse). Il conviendra en revanche de faire mesurer les moyens et la distribution sur la planète de ce qu'on peut appeler la *maîtrise* de l'espace mondial : quels pays ou groupes de pays exercent leur domination ? Il pourra être utile à cet égard de présenter les modèles explicatifs que sont par exemple la distinction Centre-Périphérie et, plus opérationnel semble-t-il en la matière, le concept d'oligopole géographique planétaire.

Il conviendra également de faire comprendre l'importance de certaines façades maritimes en raison du caractère extraverti des économies nationales. C'est dans cette perspective que devra se situer désormais l'étude du Japon. La référence aux politiques diverses du développement ne s'effectuera plus à partir de considérations générales mais au travers d'exemples nationaux pris en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Quels sont les facteurs à l'œuvre dans cette mondialisation de l'économie, et **comment marquent-ils l'espace terrestre** ? Répondre à cette interrogation est l'objectif de la deuxième partie du programme, presque entièrement nouvelle, puisque le programme précédent n'abordait cet aspect de la géographie qu'à travers deux exemples, ceux du blé et du pétrole.

Il s'agit donc d'une étude en prise directe sur l'actualité économique, mais pour laquelle il conviendra toutefois d'éviter les considérations générales purement théoriques, en se référant en permanence à l'espace. Des exemples concrets permettront de tracer sur le planisphère les principaux flux, nœuds et réseaux.

Plus classique dans le programme des classes terminales, la troisième partie, **dont le poids dans l'horaire annuel ne devra pas être minimisé**, a toutefois été reformulée. Pour deux raisons majeures :

— Si Etats-Unis et URSS sont désormais les deux seuls Etats qui font l'objet d'une étude systématique de leurs espaces nationaux, il conviendra qu'elle sache dépasser les analyses classiques des composantes du milieu (relief, climat, population, etc.) en centrant chaque étude sur une problématique : quelle combinaison unique de traits physiques et humains constitue le cadre dans lequel s'exerce l'action des hommes dans chaque pays ?

— Compte tenu des développements les plus récents de chaque politique, quels sont actuellement pour l'un et pour l'autre les contrastes régionaux majeurs, dans leur nature et leur évolution ?

Les études géographiques en classe terminale devront donc se situer à diverses échelles, avec les implications méthodologiques de ce constat : l'échelle de la planète, celle de sous-ensembles spécifiques, nationaux ou non, et celle des ensembles régionaux seulement pour les deux « super-puissances ».

Dans le cadre de ce programme de la classe terminale, les sections C et D qui ne disposent que d'un horaire limité à trois heures n'auront pas à traiter toutes les questions. En revanche l'orientation générale demeurera centrée sur l'espace mondial.

## PROGRAMME

### Connaissance de l'espace mondial

#### 1. Contrastes et mutations dans l'espace mondial

##### 1.1. Un monde de contrastes

— Des espaces inégalement peuplés : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques

— Des espaces inégalement développés : riches et pauvres, Nord et Sud

— Une maîtrise inégalement partagée :

- . Est et Ouest : la bipolarisation
- . Les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

### 1.2. Le poids des nouvelles façades maritimes ; l'affirmation de l'aire Pacifique

- Les nouvelles puissances industrielles d'Asie : Corée du Sud ou Singapour
- La puissance japonaise.

### 1.3. Des situations et des politiques diverses pour les pays en développement

On évoquera quelques exemples de politiques de développement au sein d'Etats déterminés : Chine et Inde pour l'Asie, Algérie ou Côte d'Ivoire pour l'Afrique, Brésil ou Mexique pour l'Amérique latine.

## 2. Des espaces interdépendants : aspects et facteurs

### 2.1. Les bouleversements récents des transports

Réseaux actuels de communication. Grands ports et grands aéroports. Bases spatiales et satellites.

### 2.2. Des échanges croissants et multiples

- Les grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques, blé, produits manufacturés). Les principaux flux d'information et de capitaux. Les grandes places financières dans le monde
- La mobilité des hommes : les migrations, le tourisme
- La part croissante des échanges dans l'économie mondiale. L'importance des commerces extérieurs. Equilibre et déséquilibre (on notera quelques exemples significatifs de balances commerciales et de balances de paiements).

## 3. Les hommes et l'organisation de l'espace dans les deux « super-puissances »

- Les Etats-Unis d'Amérique
- L'Union des républiques socialistes soviétiques.

Dans les deux cas :

- . On présentera les caractères singuliers de l'espace, du peuplement et de la mise en valeur
- . On étudiera les grands ensembles régionaux dans leur définition actuelle, leurs traits majeurs et leur dynamisme.

## Compléments en histoire-géographie

(B.O. n° 6 du 9 février 1989)

Les nouveaux programmes d'histoire et de géographie des classes terminales ES, L, S ont été conçus en fonction d'un double objectif :

- donner à l'élève, au terme d'un parcours scolaire qui lui aura permis à travers l'étude des deux disciplines de connaître les sociétés et les civilisations dans le temps et l'espace, une grille de lecture du monde actuel dans sa diversité comme dans son unité. Cet objectif de culture générale a conduit à privilégier dans la présentation du programme, en histoire comme en géographie, les perspectives d'ensemble, les phénomènes transnationaux, les systèmes de relations et les courants d'échanges, les ruptures et les continuités qui marquent notre temps ;

— mettre en valeur, dans la perspective de l'examen du baccalauréat, l'exercice de la réflexion, la capacité de synthèse, la maîtrise des concepts et du vocabulaire par rapport à l'accumulation des connaissances qui a trop souvent été identifiée à l'épreuve d'histoire-géographie. D'où l'importance à accorder dans le traitement du programme à la cohérence, c'est-à-dire à l'équilibre entre les différentes parties, et la nécessité de se garder de toute ambition excessive sur le plan des connaissances. On ne le répétera jamais assez : l'encyclopédisme est à bannir en histoire comme en géographie ; on s'efforcera donc à travers des exemples et des études de cas d'approfondir les notions, de développer des savoir-faire et de former à l'intelligence des situations.

Les commentaires placés en regard des intitulés successifs du programme ont essentiellement pour objet d'explicitier autant que nécessaire les contenus, d'en marquer l'extension et donc les limites, de les situer, le cas échéant, par rapport à l'examen. La longueur de ces commentaires est bien entendu sans rapport avec l'importance relative à accorder aux diverses questions ; certaines d'entre elles, traditionnelles et sans ambiguïté, n'ont pas besoin d'être explicitées.

Est-il besoin de préciser qu'il appartient à chaque enseignant de « s'approprier » le programme au terme d'une réflexion individuelle, ou mieux collective, sur les objectifs, les méthodes, les contenus scientifiques ? Celui-ci définira une programmation tenant compte des spécificités de la classe, conciliant la lettre et l'esprit du programme avec les impératifs de gestion du temps, prenant en considération l'« outillage mental » et le vocabulaire dont disposent les élèves.

Faut-il rappeler que l'ordre de présentation des questions, s'il répond parfois à un souci de la chronologie et s'il s'efforce toujours de faire ressortir une certaine cohérence d'ensemble, n'est pas un carcan imposé ? Rien ne s'oppose, par exemple, à ce que la France, dont l'étude est regroupée dans la présentation au titre 3 soit traitée dans le cadre du titre 1 ou du titre 2, à ce que la carte du monde actuel figurant à la fin du titre 1 vienne en conclusion du travail de l'année... De même en géographie, les trois parties du programme pourront être abordées dans un ordre différent de celui qui est suggéré. Le programme admet ainsi, des enseignants comme des auteurs de manuels, plusieurs lectures, et la part d'initiative et de responsabilité des professeurs reste entière.

L'établissement de toute programmation pose le problème de la coordination entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie. Si la liaison entre les deux disciplines est recommandée à tous les niveaux de la scolarité, elle constitue en terminale un impératif. Avec des approches et des méthodes distinctes, l'histoire et la géographie concourent également à l'intelligence du temps présent : les thèmes communs ne manquent pas, qu'il s'agisse de l'étude des deux super-puissances, des rapports entre espace et pouvoir, des problèmes des Tiers Mondes, des questions économiques ou démographiques. Le choix d'une vision d'ensemble du monde actuel confère aux deux disciplines un cheminement convergent et parfois commun. Les commentaires soulignent, chemin faisant, ces rapprochements et précisent, le cas échéant, que, pour une question donnée, l'interrogation ne se fera, au baccalauréat, que dans l'une des deux disciplines. On sera donc particulièrement attentif à cette dimension interdisciplinaire voulue par le programme et qu'il importe de traduire dans la programmation annuelle.

Quelle que soit l'importance des objectifs d'ordre culturel, la mise en œuvre d'un nouveau programme de terminale ne peut être séparée des modalités du contrôle des connaissances au baccalauréat.

S'agissant du choix des sujets, il apparaît souhaitable que soit plus rigoureusement défini ce qui peut être demandé aux élèves :

— lorsque les commentaires précisent qu'une question ne pourra faire l'objet d'une interrogation spécifique au baccalauréat, on comprendra qu'il ne s'agit pas d'une suppression pure et simple : c'est une question sur laquelle les acquisitions seront réutilisées dans le cadre

d'un sujet plus large ; par exemple les notions acquises sur l'histoire des sciences actuelles nourriront des exposés sur la troisième révolution industrielle ou les rivalités entre Soviétiques et Américains (la conquête de l'espace) ;

— l'esprit des nouveaux programmes invite à privilégier des sujets amples, propres à mettre en valeur une culture historique et géographique, laissant au candidat une liberté de choix dans les exemples et les études de cas, consacrant une capacité à ordonner les faits et les idées plus qu'à mobiliser des connaissances sur un thème étroitement limité. A un enseignement qui donne la priorité à la formation de l'esprit sur l'accumulation des connaissances doit correspondre une évaluation dans laquelle la maîtrise des concepts et d'un vocabulaire qui sont ceux de notre temps aura plus de poids que de longs développements. Disciplines de culture générale et de réflexion, l'histoire et la géographie doivent rester formatrices sans devenir un épouvantail et un instrument de sélection. Il conviendra donc de rejeter dans le choix des sujets d'examen la recherche de l'originalité à tout prix, les thèmes trop limités et les questions trop pointues.

## HISTOIRE

### PROGRAMME

### COMMENTAIRES

## 1. La construction du monde contemporain

### **Bilan de la Seconde Guerre mondiale.**

La Seconde Guerre mondiale, qui aura été nécessairement étudiée en classe de première, donne naissance à un monde nouveau. La césure entre les deux moitiés du siècle a donc été placée en 1945.

Si l'on ne peut raisonnablement définir le temps que nous vivons comme une après-guerre, les conséquences du conflit mondial, qui s'inscrivent encore sur la carte de l'Europe, hantent toujours les mémoires et interrogent les consciences. D'où l'importance d'un bilan moral, politique et matériel du conflit pour ouvrir l'étude du second XX<sup>e</sup> siècle.

Ce bilan portera sur :

- le bouleversement des consciences face à l'existence des camps de déportés et à la révélation en 1945 du terrifiant secret de la solution finale ;
- les pertes humaines et matérielles ;
- l'entrée dans l'ère atomique ;
- la modification des rapports de force entre les puissances ;
- la création et les idéaux des Nations-Unies.

### **Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947).**

Par tableau du monde entre 1945 et 1947, il faut entendre une présentation synthétique et dynamique de la situation mondiale dans les années 1945-1947, dans une période qui n'est pas encore la guerre froide.

### **1.1. Un monde nouveau (1947-fin des années cinquante).**

**1.1.1. A l'Est, une force continentale : URSS-démocraties populaires-Chine communiste.**

**1.1.2. A l'Ouest, la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le GATT). Le plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.**

**1.1.3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.**

**Conclusion : un monde bipolaire.**

### **1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années 1970).**

**1.2.1. La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.**

**1.2.2. Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.**

**1.2.3. Emergence du Tiers Monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.**

### **1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix).**

**1.3.1. Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglement d'un système. Les réponses à la crise.**

L'analyse de la période dite de « guerre froide » sera conduite de telle manière que les élèves perçoivent clairement la succession des principaux événements et l'interaction entre les trois thèmes énumérés dans le programme. On retiendra donc les principales étapes de la guerre froide marquées par quelques crises fortes tout en soulignant comment des créations originales, tels les débuts de la construction européenne ou l'organisation des Etats nouvellement indépendants, se distinguent dans ce monde bipolaire. On s'attachera à l'analyse des forces profondes qui expliquent les mouvements enregistrés et non au détail de ces mouvements.

« Les années soixante », entendues au sens large (circa 1958-1973) sont marquées par une croissance générale, même si celle-ci accentue les décalages entre pays riches et pays pauvres ; il conviendra d'insister sur les raisons principales de cette croissance, en usant largement des méthodes statistiques. On prêtera une attention particulière au fonctionnement du système monétaire international. On étudiera les progrès scientifiques et techniques et tout particulièrement la révolution informatique en liaison avec le 2.2.1.

Cependant, des conflits politiques subsistent entre puissances, même s'ils changent de lieu ou d'échelle, avec le développement d'un monde multipolaire. S'agit-il de détente ou de coexistence pacifique ? Le récit des différents conflits n'est pas exigible. Il suffit de les localiser, d'en proposer une typologie et surtout de les situer dans le système international. Par exemple, l'étude événementielle de la guerre du Viêt-nam n'est pas nécessaire. Mais on doit être capable d'expliquer ses origines et sa place dans les stratégies des grandes puissances. Sans oublier le poids des forces conventionnelles, on prêtera une attention particulière au rôle de l'arme nucléaire et aux mécanismes de dissuasion pour expliquer le relatif équilibre des puissances (cette remarque vaut pour la totalité de la période de 1945 à nos jours).

Ce chapitre pourra être traité en liaison étroite avec la seconde partie du programme ou lui servir de conclusion.

L'analyse économique tentera en termes très généraux de montrer les raisons et l'évolution de cette crise.

### 1.3.2. *Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest.*

#### *Le dialogue Nord-Sud.*

#### *Zones de tension et formes des conflits.*

### 1.3.3. *Carte du monde actuel.*

L'analyse comme pour la période précédente devra se limiter à une typologie et à une cartographie des zones de tension et de conflits ; on proposera une explication de ces localisations sans se perdre dans le recensement des guerres et encore moins dans leur chronologie.

## 2. Le monde actuel

Cette partie propose d'abord une étude du monde actuel en trois grands ensembles (2.1). Ces regroupements doivent être expliqués et critiqués : l'expression « monde communiste » n'est-elle pas plus conforme à la réalité que l'expression « monde socialiste » ? L'Inde, pays du tiers monde, n'est-elle pas une démocratie libérale ? Le Japon appartient-il au monde occidental ? etc.

D'autre part, on posera une problématique essentielle : comment s'explique la permanence des nations et du nationalisme au sein des grands ensembles ?

S'agissant des systèmes politiques (2.1.1.2., 2.1.2.2. et 2.1.3.2), l'étude s'appuiera sur les évolutions historiques sans se perdre dans le détail de l'histoire intérieure de chaque Etat pris comme exemple. Ainsi, l'évolution des Etats-Unis pendant la présidence de Nixon ou l'URSS sous Khrouchtchev ne peut donner lieu à une dissertation au baccalauréat.

Le 2.2. rassemble des thèmes transversaux qui doivent permettre une approche mondiale des grands problèmes actuels qu'on ne peut étudier dans les limites géopolitiques.

### 2.1. Diversité du monde.

#### 2.1.1. *Les sociétés libérales d'Occident.*

2.1.1.1. *Aspects géopolitiques de l'Occident : le monde Atlantique (Etats-Unis et Europe) ; le monde du Pacifique (Etats-Unis, Japon, Australie...).*

2.1.1.2. *Formes politiques ; évolution et fonctionnement de la démocratie libérale (institutions, partis politiques, opinions publiques).*

#### 2.1.1.3. *Sociétés et cultures.*

On veillera à accorder une place particulière à l'Europe : la division politique entraîne-t-elle à l'Ouest et à l'Est le développement de sociétés et de cultures différentes ?

Il s'agit de procéder à un inventaire du monde occidental et d'étudier les rapports qu'entretiennent entre eux les différents éléments qui le composent. La présentation du monde du Pacifique sera faite en liaison avec l'approche géographique ; cet espace ne pourra faire l'objet d'une interrogation au baccalauréat qu'en géographie.

Les enseignants, comme l'auront les élèves au baccalauréat, ont le choix des exemples à partir desquels ils présenteront la démocratie libérale.

En dehors des Etats-Unis et de la France, il est souhaitable d'évoquer un ou deux exemples européens, si possible en relation avec les langues étrangères étudiées.

Là encore, des exemples librement choisis permettront d'évoquer les caractères essentiels des sociétés libérales : on s'attachera non seulement aux statuts sociaux, mais aussi aux modes de vie et aux cadres de vie.

- L'étude des cultures ne doit pas donner lieu à un catalogue d'artistes ou d'œuvres, mais doit s'orienter plutôt vers l'analyse des pratiques culturelles.
- 2.1.2. Le monde socialiste.**
- 2.1.2.1. Aspects géopolitiques du monde socialiste : l'URSS et les démocraties populaires. La Chine. Les Etats socialistes du tiers monde.**
- Là encore, il s'agit de dresser une carte de ce monde et d'étudier les liens entre les divers Etats. Existe-t-il une cohésion du monde socialiste ?
- 2.1.2.2. Structures politiques. Evolution et formes actuelles du pouvoir.**
- Des exemples librement choisis, mais il est difficile de ne pas évoquer l'URSS, doivent permettre d'étudier les évolutions récentes.
- 2.1.2.3. Sociétés et cultures.**
- On sera ici attentif à dégager les traits spécifiques. Existe-t-il une société « socialiste » ou « communiste » ? Des modes de vie socialiste ? Un art socialiste ? Quelle est la part des traditions historiques, nationales et culturelles ? (Cette dernière question valant aussi pour 2.1.2.2.).
- Rien n'interdit d'évoquer la Chine et les Etats socialistes du tiers monde dans la section suivante du programme.
- 2.1.3. Les Tiers Mondes.**
- Ce chapitre du programme doit être envisagé en étroite liaison avec le chapitre 1.3. du programme de géographie. La présentation d'ensemble et les problèmes politiques feront l'objet, le cas échéant, d'une interrogation au baccalauréat en histoire et l'étude des sociétés et des cultures, liée aux problèmes du développement, fera l'objet, le cas échéant, d'une interrogation au baccalauréat en géographie.
- 2.1.3.1. Aspects géopolitiques des Tiers Mondes : ensembles régionaux. Aires culturelles. Zones de tensions et conflits.**
- Le pluriel invite à ne pas présenter les Tiers Mondes comme un tout homogène. L'inventaire des grands ensembles mettra en évidence les zones géographiques, les regroupements idéologiques, les aires culturelles (traditions historiques, modes de vie, croyances religieuses).
- Cet inventaire des Tiers Mondes aboutit à une analyse des zones de tension et des conflits et à une réflexion sur leur localisation. Ce thème peut être traité ici ou avec l'étude des zones de tension.
- 2.1.3.2 Identités nationales, systèmes politiques.**
- On envisagera les problèmes de cohésion nationale, les formes de pouvoir, les raisons de la fréquente instabilité politique. L'analyse ne doit pas être énumérative. Les exemples concrets, librement choisis, permettent d'aboutir à une typologie. Il est commode d'étudier plus particulièrement les Etats qui sont au programme en géographie.
- 2.1.3.3. Des sociétés et des cultures entre tradition et modernité.**
- On mettra en évidence les disparités sociales et culturelles qui naissent dans les Tiers Mondes des affrontements entre les civilisations traditionnelles et la civilisation industrielle. L'étude portera sur les pays au programme en géographie.

## 2.2. Solidarités et communication.

2.2.1. *La science* : évolution de la pensée scientifique, politiques de la science, problèmes éthiques de la science.

2.2.2. *La religion* : évolution des phénomènes religieux. Les Eglises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui.

Ce chapitre est simplement la reprise sous un libellé différent de rubriques figurant dans les programmes précédents. Son importance pour l'explication du monde contemporain justifie sa présentation nouvelle.

Cette question, pour laquelle la recherche historique n'en est qu'à ses débuts et qui suppose un travail interdisciplinaire, devra être abordée surtout par l'analyse historique des conditions d'élaboration de la science contemporaine. On étudiera les politiques nationales de la recherche et la géographie des « centres de progrès », faisant apparaître le lien entre recherche et développement des sociétés.

Cette partie du programme ne fera pas l'objet de sujet spécifique au baccalauréat, mais fournira des éléments à mettre en œuvre à l'occasion de sujets portant sur d'autres rubriques du programme.

La question est devenue difficile à la suite de la « sécularisation » de nos sociétés. Il serait cependant grave de la négliger, étant donné l'importance actuelle du fait religieux, pour comprendre de nombreux phénomènes politiques, sociaux et culturels (et pas seulement au Moyen-Orient) : depuis 1945, on note un contraste entre une première période marquée par l'affaiblissement des pratiques religieuses et l'époque actuelle beaucoup plus complexe où la poursuite de ce mouvement, au moins en Europe occidentale, s'accompagne d'un « retour du religieux » qui s'exprime aussi bien dans le cadre des institutions traditionnelles que par des formes nouvelles (succès des « intégrismes », groupes charismatiques, attrait des sectes etc.).

Le professeur vérifiera d'abord que les connaissances de base minimales, acquises dans les années précédentes, ont bien été assimilées, à propos du Christianisme dans ses principales composantes (catholicisme, orthodoxie, protestantisme), de l'Islam et du Judaïsme.

Dans la perspective du baccalauréat, on se limitera aux problèmes suivants, sans se perdre dans les détails :

— la cartographie du fait religieux dans le monde en montrant les limites de ce type de document : peut-on cartographier l'agnosticisme et l'incroyance ? Etablir la différence entre la simple tradition culturelle et l'adhésion de croyants fervents ? C'est un moyen de faire comprendre aux élèves la distinction entre croyances, pratiques, rites et coutumes ;

— l'effort des Eglises pour répondre aux problèmes de l'époque. Ici, on s'appuiera sur l'exemple catholique et le concile de Vatican II ;

— les rapports entre religion et vie sociale et politique. Des exemples tels que les Etats-Unis, l'Est européen ou l'Amérique latine, enrichiront les études d'autres parties du programme sans faire pour autant l'objet de questions spécifiques au baccalauréat, à l'exception de l'Islam depuis 1945.

**2.2.3. La communication et les langages :** la révolution de la communication, la circulation des idées, des sons et des images.

Le sport, phénomène mondial.

**2.2.4. Organisations et coopération internationale :** rôle et fonctionnement des Nations-Unies. Les Droits de l'Homme. L'aide au tiers monde.

On se bornera à tracer les étapes des transformations techniques des moyens de communication des idées, des sons et des images et à en dégager les effets sur la vie politique économique, sociale et culturelle, et les relations internationales à partir d'exemples.

On s'attachera à montrer les effets économiques, sociaux et politiques du phénomène national et international que constituent les grandes manifestations sportives (Jeux olympiques par exemple). Ce thème ne pourra faire l'objet d'une interrogation spécifique au baccalauréat.

L'étude de l'aide au tiers monde sera intégrée au programme de géographie (1.3.) et ne fera pas l'objet d'interrogations en histoire au baccalauréat.

### 3. La France depuis 1945

Il convient de montrer aux élèves comment la France a connu une mutation à peu près totale pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler (temps long pour ceux qui ont vécu cette mutation, temps bref à l'échelle de l'Histoire) : changements dans les institutions et les pratiques politiques (ne pas négliger le contenu des constitutions) ; transformations économiques grâce à la reconstruction, à la croissance, et malgré les crises récentes ; bouleversements sociaux et culturels d'une nation qui doit adapter ses traditions aux influences venues de l'extérieur, notamment avec les courants migratoires qui la pénètrent, et aux usages d'une société de consommation ; passage enfin du statut de grande puissance à celui de puissance européenne à vocation mondiale.

Afin de garder un équilibre satisfaisant entre les différentes parties du programme, on devra éviter l'énumération de détails, comme la succession des crises ministérielles ou les variations des modes artistiques et on mettra plutôt l'accent sur les causes de la mutation et sur l'originalité éventuelle du cas français vis-à-vis de son environnement.

#### 3.1. Evolution politique.

**3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'Histoire. La IV<sup>e</sup> République : la reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.**

On commencera par reprendre dans les limites du cadre français le bilan de la guerre de 39-45. Quant au poids de l'Histoire, il s'agit de faire comprendre aux élèves l'importance de l'hypothèque que fait peser sur la société et l'histoire françaises, la défaite de 1940 comme l'occupation allemande de 1940-1945.

**3.1.2. La V<sup>e</sup> République : les institutions, les présidences du Général de Gaulle, la guerre d'Algérie. L'apogée de la croisance, la crise de mai 68.**

**3.1.3. La V<sup>e</sup> République depuis les années 1970. La vie politique (l'alternance). La crise.**

**3.2. Société et culture.**

**3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.**

Ce paragraphe permet de développer de manière détaillée les thèmes abordés en 2.1.1.3. Rien n'interdit, d'ailleurs, de traiter l'exemple français dans le cadre plus général des sociétés libérales d'Occident.

L'étude doit partir d'un tableau de la société française au lendemain de la guerre. Elle doit être attentive aux rythmes du changement et aussi à la force des permanences.

L'analyse doit porter sur l'évolution démographique, sur les transformations des différentes catégories sociales (monde paysan, monde ouvrier, classes moyennes, travailleurs immigrés, etc., sans oublier la grande pauvreté), sur les transformations de la famille et des formes de la sociabilité. Elle ne peut être séparée de l'étude de l'évolution des cadres et des modes de vie.

**3.2.2. Création et pratiques culturelles.**

Le mot culture doit être entendu dans un sens large. Là encore, l'étude ne doit pas donner lieu à un catalogue d'artistes et d'œuvres. Mais, en liaison avec l'étude de la société, une place importante doit être faite à l'évolution des pratiques culturelles, telles que le rôle de l'école, la consommation culturelle et les loisirs de masse.

**3.3. La France dans le monde.**

**3.3.1. L'identité nationale.**

Il ne saurait être posé de sujets de dissertation sur l'identité nationale. Mais peuvent être mis en œuvre dans un commentaire de documents des éléments de réponse à la question que tout élève de terminale devra se poser : « Qu'est-ce qu'appartenir à la communauté nationale française ? » Ces éléments de réponse d'ordre juridique, affectif et intellectuel seront toujours éclairés par des apports historiques.

**3.3.2. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.**

Sous la rubrique ambitions nationales on se bornera à dégager les grandes étapes de l'évolution des desseins qui ont guidé la politique de la France relativement à la place qu'elle occupe dans le monde. On sera particulièrement attentif à son rôle dans la construction européenne.

**3.3.3. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.**

# GÉOGRAPHIE

## *Connaissance de l'espace mondial*

### 1. Contrastes et mutations dans l'espace mondial

#### 1.1. Un monde de contrastes.

— Des espaces inégalement peuplés : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques.

— Des espaces inégalement développés : riches et pauvres, Nord et Sud.

— Une maîtrise inégalement partagée : Est-Ouest : la bipolarisation.

• Les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

La présentation de ces contrastes ne pose pas de problèmes particuliers, dans la mesure où elle fait appel à des analyses géographiques classiques. On pourra à partir de quelques documents essentiels, souvent déjà connus des élèves, cartographiques pour la plupart, caractériser rapidement les contrastes majeurs de peuplement et de démographie, de richesse et de niveau de vie.

La bipolarisation étudiée dans le programme d'histoire ne pourra pas faire l'objet d'un sujet d'examen en géographie.

La présentation des inégalités dans la maîtrise de l'économie est plus délicate car les descriptions géographiques classiques sont insuffisantes. On ne peut plus se satisfaire de la répartition de la population selon les trois secteurs d'activité et de l'établissement d'une hiérarchie parmi les puissances à partir de quelques produits clés. Il faut donner aux élèves une première idée des enjeux et des critères réels de la maîtrise de l'espace mondial. C'est la raison pour laquelle il convient d'apporter un soin particulier à cette ligne nouvelle du programme, « les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale ». Ces centres se trouvent en rapport avec les grandes places financières et les flux de capitaux qui en dérivent (cette question prévue plus loin au 2.2. doit être développée ici), en rapport également avec l'extension mondiale de certaines entreprises (les multinationales), en rapport enfin avec les directives d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, telles que la Banque mondiale, l'OPEP, la CEE...

#### 1.2. Le poids des nouvelles façades maritimes ; l'affirmation de l'aire Pacifique.

— Les nouvelles puissances industrielles d'Asie : Corée du Sud ou Singapour.

— La puissance japonaise.

Le poids des nouvelles façades maritimes peut être précisé de manière très concrète par l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs : flux commerciaux, pôles d'activité portuaires et industriels... La progression dans le programme avec l'évocation des bouleversements récents des transports et des échanges croissants ainsi que des études régionales (États-Unis par exemple) permet d'apporter des compléments d'information mobilisateurs pour les élèves.

L'affirmation de l'aire Pacifique retiendra plus particulièrement l'attention, car elle est plus récente et de

grande portée. On peut utiliser les mêmes indicateurs que pour les autres façades. Cependant, pour mieux caractériser cette aire gigantesque, le programme prévoit l'étude de deux pays. La puissance japonaise sera étudiée en premier, car elle est particulièrement révélatrice de la croissance de cette zone. La problématique suggérée est celle de la montée en puissance d'un Etat et il suffit de dégager les raisons qui commandent cette ascension. En relation avec cette puissance, on ne manquera pas de rappeler quelques pays industriels viendra compléter celle du modèle japonais. Une fois de plus, on ne recherchera pas une étude détaillée et exhaustive, l'accent sera mis sur la conquête des marchés extérieurs.

### **1.3. Des situations et des politiques diverses pour les pays en voie de développement.**

On évoquera quelques exemples de politiques de développement au sein d'Etats déterminés : Chine et Inde pour l'Asie, Algérie ou Côte-d'Ivoire pour l'Afrique, Brésil ou Mexique pour l'Amérique latine.

Cette partie du programme est une de celles pour lesquelles la relation avec le programme d'histoire est indispensable (voir le commentaire du programme d'histoire sur les Tiers Mondes).

L'ambition étant de donner un support très concret aux réflexions sur le développement, on prendra soin d'utiliser une grille de référence dans laquelle devraient apparaître le poids des traditions et des héritages, les politiques suivies (équipement, démographie), les contraintes naturelles, les résultats positifs et négatifs (équilibres et déséquilibres). Pour les grands Etats, les diversités régionales seront soulignées.

## **2. Des espaces interdépendants : aspects et facteurs**

### **2.1. Les bouleversements récents des transports.**

Réseaux actuels de communication. Grands ports et grands aéroports. Bases spatiales et satellites.

### **2.2. Des échanges croissants et multiples.**

— Les grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques : blé, produits manufacturés).

Les principaux flux d'information et de capitaux. Les grandes places financières dans le monde.

Il n'est pas question d'établir un état complet mais de caractériser à partir d'exemples concrets les transformations qui sont survenues en corrélation avec les bouleversements techniques.

Le programme est très explicite sur ce point : il s'agit bien d'une étude cartographique commentée, complétée par quelques données chiffrées. Il convient de ne pas s'enliser dans les détails. Au-delà des volumes mis en jeu et des moyens mis en œuvre pour les transports, on insistera sur les nœuds géographiques de ces échanges :

— points de passage obligés (canaux maritimes, détroits, grands tunnels) ;

— lieux privilégiés des échanges : bourses de commerce, marchés à terme.

Les flux d'information seront traités dans le cadre du programme d'histoire (2.2.3. La communication) et ne pourront donner lieu à un sujet d'examen en géographie. Les flux de capitaux et les grandes places financières sont traités à propos des grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

— La mobilité des hommes : les migrations, le tourisme.

A propos du tourisme, phénomène tout à fait différent des migrations, on évoquera les grands flux touristiques qui feront l'objet d'une exploitation cartographique systématique. On mettra l'accent sur l'importance des flux de visiteurs, mais aussi sur les notions de zones émettrices (Europe du Nord-Ouest, Japon et Amérique du Nord) et de zones réceptrices (Caraïbe, y compris la Floride, Méditerranée, Pacifique, y compris la façade pacifique de l'Amérique du Nord et Hawaï). La nécessité de procéder à des localisations précises n'implique pas des sujets portant sur une zone géographique déterminée.

— La part croissante des échanges dans l'économie mondiale. L'importance des commerces extérieurs. Equilibre et déséquilibre (on notera quelques exemples significatifs de balances commerciales et de balances de paiements).

Il s'agit en l'occurrence d'établir une véritable typologie : pays excédentaires, équilibrés, déficitaires avec les conséquences qui en résultent. On utilisera largement les données tirées des études par pays.

### 3. Les hommes et l'organisation de l'espace dans les deux « super-puissances »

Cette partie est classique : on conduira l'étude de chaque Etat en fonction d'une problématique, de façon à éviter les plans à tiroirs.

— Les Etats-Unis d'Amérique.

— L'URSS.

Dans les deux cas :

— On présentera les caractères singuliers de l'espace, du peuplement et de la mise en valeur.

— On étudiera les grands ensembles régionaux dans leur définition actuelle, leurs traits majeurs et leur dynamisme.

Il convient ici de ne pas retenir une échelle trop restreinte mais de mettre en valeur le poids de quelques grands ensembles dans une perspective non seulement nationale mais aussi mondiale.

Les notions de centre et de périphérie d'une part et d'interface d'autre part (zone de relations privilégiées avec les espaces voisins) doivent servir de base à ce découpage :

— les centres :

Etats-Unis : le Nord-Est (de la mégalopolis aux Grands Lacs),

URSS : la région de Moscou ;

— les périphéries et l'émergence de centres secondaires : Etats-Unis : la Sun Belt (de la côte californienne à la Virginie, par le Texas et la Floride) et ses interfaces avec le Pacifique et l'Amérique latine,

URSS : la façade de la Baltique et Leningrad et son interface avec l'Europe. Les Suds soviétiques et leurs interfaces avec les mondes ouest et centre asiatiques, La Sibérie et ses interfaces asiatiques.

# Programme de l'examen

*Circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993*  
(B.O. n° 33 du 7 octobre 1993)

Les programmes d'histoire et géographie (réf. : arrêté du 25 avril 1988, supplément au *B.O.E.N.* n° 22 du 9 juin 1988, compléments *B.O.E.N.* n° 6 du 9 février 1989) ont été bouleversés dans certaines de leurs parties par les événements survenus depuis 1989. Il a paru nécessaire d'en proposer une relecture actualisée. Cette relecture n'est pas un changement des programmes. Elle précise ce qui est exigible à l'examen. La lecture des compléments reste indispensable pour éclairer les orientations d'ensemble.

## HISTOIRE

### **1. La construction du monde contemporain :**

Bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947).

#### **1.1. Un monde nouveau (1947 - fin des années cinquante) :**

1.1.1. A l'Est une force continentale. U.R.S.S., démocraties populaires, Chine communiste.

1.1.2. A l'Ouest la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le G.A.T.T.). Le plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.

1.1.3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.

Conclusion : un monde bipolaire.

#### **1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années soixante-dix).**

1.2.1. La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.

1.2.2. Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.

1.2.3. Emergence du tiers monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.

#### **1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix).**

1.3.1. Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglements d'un système. Les réponses à la crise.

1.3.2. Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest. Le dialogue Nord-Sud. Zones de tension et formes des conflits.

1.3.3. Carte du monde actuel.

### **2. Le monde actuel :**

L'analyse de la carte du monde actuel (1.3.3.) servira de point de départ à une étude géopolitique en liaison avec le programme de géographie. On approfondira quatre thèmes.

2.1. *Les régimes politiques dans le monde actuel* : on étudiera plus particulièrement, à partir d'exemples (Etats-Unis d'Amérique, un Etat d'Europe occidentale...) les différentes formes de démocratie.

2.2. *La religion* : évolution du phénomène religieux. Les églises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui (\*\*).

2.3. *La communication et les langages* : la révolution des techniques et de la communication, la circulation des idées, des sons et des images (\*\*).

2.4. *Organisation et coopération internationales* : rôle et fonctionnement des Nations unies. Les droits de l'homme.

### 3. *La France depuis 1945* :

#### 3.1. *Evolution politique* :

3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'histoire. La IV<sup>e</sup> République : la reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.

3.1.2. La V<sup>e</sup> République : les institutions. Les présidences du général de Gaulle (la guerre d'Algérie. L'apogée de la croissance, la crise de mai 1968).

3.1.3. La V<sup>e</sup> République depuis les années soixante-dix. La vie politique ; la crise.

#### 3.2. *Société et culture* :

3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.

3.2.2. Création et pratiques culturelles.

#### 3.3. *La France dans le monde* :

3.3.1. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.

3.3.2. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.

## GÉOGRAPHIE

### Organisation de l'espace mondial

#### 1. *Contrastes de l'espace mondial* :

1.1. *Des espaces inégalement peuplés* : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques (\*).

1.2. Des espaces inégalement développés (\*).

1.3. Grands centres d'impulsion et organisation de l'espace mondial (\*\*).

#### 2. *Des espaces interdépendants* :

2.1. Géographie des échanges commerciaux et des réseaux de transports. Grands ports et grands aéroports (\*).

Grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques, blé, produits manufacturés) (\*).

Exemples significatifs de balances commerciales et de balances des paiements choisis dans les pays du programme (\*).

2.2. La mobilité des hommes.

Les migrations ;

Le tourisme.

2.3. Principaux flux d'information et de capitaux (\*\*).

### 3. Des Etats dans l'espace mondial :

#### 3.1. Les Etats-Unis d'Amérique :

Les hommes, la mise en valeur et l'organisation du territoire ;

Les grands ensembles régionaux ;

Leur place dans le monde.

#### 3.2. La Russie, un Etat né de l'éclatement de l'U.R.S.S. (\*\*\*) :

Les hommes, la mise en valeur et l'organisation du territoire ;

Les grands ensembles régionaux ;

Leur place dans le monde.

#### 3.3. L'affirmation de l'aire Pacifique :

La puissance japonaise, son rôle dans l'aire Pacifique et dans le monde ;

Les nouveaux pays industriels d'Asie : Corée du Sud ou Singapour ;

Le rôle de la Chine dans l'aire Pacifique (\*\*).

3.4. Géographie de pays en voie de développement (Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire) : voies et situations de développement.

---

(\*) Questions ne pouvant donner lieu qu'à des sujets de type commentaire de documents.

(\*\*) Questions ne pouvant donner lieu à des sujets spécifiques mais pouvant fournir des éléments à mettre en œuvre à l'occasion de sujets portant sur d'autres rubriques du programme.

(\*\*\*) Dans l'état actuel des informations disponibles, l'organisation économique de la Russie ne peut donner lieu à aucun sujet spécifique.

## **Série STT**

*Arrêté du 16 mars 1982  
(B.O. n° 17 du 22 avril 1982)*

# **LE MONDE ACTUEL**

## **PROGRAMME**

### **HISTOIRE**

*Trois questions — au moins — au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.*

#### **1. Institutions et vie politique**

La France.  
Un autre pays d'Europe occidentale.  
Les Etats-Unis.  
L'U.R.S.S.  
Deux démocraties populaires européennes.  
La Chine.

#### **2. Structures sociales et mentalités**

Les moyens d'information.  
Le syndicalisme en Europe et en Amérique du Nord.  
Place des idéologies, place des religions et rôle des Eglises : analyse d'un exemple.  
La question des droits de l'homme.  
La vie culturelle dans la cité, la diversité de ses formes.

#### **3. Rapports internationaux**

Les organisations internationales.  
Systèmes d'alliances et forces en présence.  
Problèmes du Proche et du Moyen-Orient.  
Problèmes de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud-Est.  
Problèmes de l'Amérique latine.  
Problèmes de l'Afrique noire.

### **GÉOGRAPHIE**

*Trois questions — au moins — au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.*

#### **1. Vie économique et échanges mondiaux**

Ports et transports maritimes.  
Marché du blé et marché du pétrole.

La place des Etats-Unis dans l'économie mondiale.  
La place du Japon dans l'économie mondiale.  
Caractère et rôle économique de l'U.R.S.S.  
Les relations « Nord-Sud ».  
La division internationale du travail : analyse de quelques exemples.

## 2. Hommes et sociétés

Les comportements démographiques.  
Les mouvements migratoires internationaux ; les travailleurs immigrés dans les sociétés industrielles.  
Modes d'alimentation et problèmes de subsistance.  
Le développement récent de la vie urbaine et ses conséquences.  
Le tourisme international : implantation et rôle.

## 3. Mutations en cours

Trois voies de développement : Brésil, Inde, Chine.  
Les fronts pionniers : exemples du Brésil, de l'U.R.S.S., de l'Amérique du Nord.  
Evolution technique récente des cultures et de l'élevage.  
Les techniques de pointe énergétiques et industrielles.  
L'exploitation du milieu océanique.

# INSTRUCTIONS

## Classes de Première et Terminale STT

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la série STT doit prendre en compte quelques données essentielles :

1. **L'orientation des élèves** les conduit vers une qualification professionnelle plus précoce que ne le fait la voie de l'enseignement général. Il en résulte une situation particulière : des élèves plus mûrs, plus près d'exercer des responsabilités, plus sensibles à l'utilité immédiate et moins aux spéculations abstraites, moins disponibles aussi puisque des disciplines de spécialité comportant des travaux pratiques s'ajoutent aux matières de base.

Méconnaître leurs possibilités et leurs exigences serait se vouer à parler dans le désert.

Centré sur la compréhension du monde contemporain, le programme vise d'abord à satisfaire leur curiosité tout en stimulant leur désir de savoir. Mais ses chapitres s'insèrent dans un cadre chronologique et spatial précis, condition nécessaire à l'acquisition de toute connaissance.

2. **L'horaire**, deux heures en Première, une heure et demie en Terminale (\*), est modeste. Et cependant, le danger serait grave de céder à la tentation du cours magistral sous prétexte qu'il fait gagner du temps. Au contraire, des méthodes actives s'imposent, et plus d'une expérience a montré combien ces classes s'y donnaient avec intérêt et en tiraient profit.

Ces méthodes comportent assurément un effort de recherche personnelle par l'élève, le maniement des outils de travail, la réalisation de dossiers et montages... ; elles doivent aussi l'amener à traduire sa réflexion par la parole et par l'écrit ; il ne faut pas oublier, en effet, que, dans ces sections, histoire et géographie ont un rôle capital à jouer comme disciplines d'expression.

Mais pour concilier horaire, méthodes et programme, il importe que ce dernier, dans les limites chronologiques et l'espace proposés, procède par exemples représentatifs et bannisse le détail.

(\*) A compter de la rentrée 1994, l'horaire hebdomadaire sera de 2 heures en Première et 2 heures en Terminale dans la série STT.

3. Cet enseignement coexiste avec un enseignement économique ayant son horaire et son programme spécifiques.

Le programme évite les recoupements caractérisés entre les deux disciplines. Les approches diffèrent ; la concertation, l'interdisciplinarité concourent à éclairer l'un par l'autre les enseignements.

Bien compris, l'enseignement de l'histoire et de la géographie aura aidé les élèves à recevoir et peser l'information, à percevoir le monde dans lequel ils vivent et vont se faire leur place, à saisir la diversité et l'acuité des difficultés qui assaillent ce monde, à mesurer la complexité des choix et à apprécier la relativité des choses. Dans chacune des deux classes, il serait bon de rechercher, entre les sujets retenus, une cohérence d'autant plus souhaitable que les deux disciplines tendent ensemble vers la même finalité fondamentale : la formation civique, à travers la connaissance d'autrui et le respect des différences.

## HISTOIRE

L'élève a achevé la Seconde sur un tableau du monde à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas possible de lui laisser ignorer des faits qui ont infléchi pour longtemps l'histoire mondiale : le déclin de l'Europe, la crise économique, la montée des totalitarismes, les enjeux de la Seconde Guerre mondiale... ; mais son intérêt ne sera vraiment stimulé que s'il en voit les prolongements, les aboutissements, voire les retournements jusqu'aux temps dont il est le témoin et l'acteur.

D'où un découpage qui propose d'étudier en Première les trois premiers quarts du XX<sup>e</sup> siècle. A cette vision en longue durée — relative —, le programme de classe Terminale oppose une approche plus analytique de l'époque contemporaine. Les redites ne sont pas à craindre si ces deux démarches ont été bien saisies ; cela suppose que le professeur ait réfléchi sur l'un et l'autre programme, soit qu'il enseigne dans les deux classes, soit qu'il n'exerce que dans l'une des deux seulement.

Dans l'un et l'autre cas, l'abondance des sources, la fraîcheur des souvenirs et des impressions risquent d'être un embarras plus qu'une aide : la matière peut sembler inépuisable. Ne pas se limiter condamnerait à des vues fragmentaires à l'excès ; tout traiter signifierait un parcours si rapide qu'il serait assez vain. Des choix sont donc nécessaires, qui permettent l'approfondissement de quelques sujets, sans laisser de vides trop dommageables.

En Première, toutefois, une trame est indispensable. Les cartes qui la matérialiseront, les tableaux dressés à trois moments clefs de l'histoire récente, souligneront l'évolution, tout en favorisant les comparaisons.

En Première, comme en classe Terminale, le professeur, choisissant parmi les questions proposées, aura pour principal objectif de donner aux élèves le maximum de clartés. C'est pourquoi il aura soin, dans chacun des deux programmes, d'établir un équilibre relatif entre leurs trois parties, et de ne privilégier systématiquement aucune d'elles ; dans la même perspective, il ne retiendra, pour chacun des sujets choisis, que ce qui a valeur exemplaire. La variété des questions traitées devrait permettre une diversité des approches pédagogiques où les élèves peuvent trouver à la fois un nouvel intérêt et un enrichissement méthodologique.

## GÉOGRAPHIE

La classe de Seconde a été consacrée à la géographie générale, envisagée sous l'angle des rapports entre l'homme et la nature.

La classe de Première retrouve un cadre spatial : celui de la France, au sein de la C.E.E. La présentation d'ensemble, à travers cinq aspects fondamentaux, occupera une part de l'année nettement plus importante que la mise en place chronologique en histoire. C'est

pourquoi le programme ne précise pas, entre les questions laissées au choix à fins d'approfondissement, quel nombre minimal devra être retenu. Les sujets concernant les montagnes, les fleuves, les littoraux, rappellent plus particulièrement la vocation spécifique de la géographie, science synthétique de l'espace terrestre.

Le programme de classe Terminale s'élargit au monde, comme il en va des échanges et relations qui conditionnent aujourd'hui n'importe quel lieu de la planète. Si les grandes entités politiques ne font pas l'objet de monographies, elles apparaissent néanmoins au titre de la vie économique ou des mutations en cours. L'important est ici encore de structurer l'espace et d'éviter l'abstraction. L'analyse du monde actuel inclut naturellement les héritages de l'histoire, voire même — s'il s'agit par exemple des « plantes de civilisation » — l'évocation de nos plus anciens patrimoines. En revanche, les techniques les plus modernes entrent bien dans notre propos, non pour elles-mêmes, mais pour les conséquences économiques et humaines qu'elles laissent entrevoir.

Nombre de sujets appellent entre histoire et géographie une certaine intégration, plus fructueuse encore si elle se fonde sur une méthode inductive, dans le cadre de travaux conduits avec la participation des élèves.

## **Reconduction à compter de la session 1994 des instructions concernant le programme d'histoire-géographie pour les classes Terminales de la série STT du baccalauréat technologique**

*Extrait de la circulaire n° 93-283  
du 27 septembre 1993*

Les dispositions de la note de service n° 91-294 du 14 novembre 1991 figurant ci-après (\*) concernant les instructions relatives aux implications des événements survenus dans l'ex-Union soviétique sur les épreuves des examens de l'enseignement secondaire, demeurent inchangées et applicables à compter de la session 1994 des séries STT du baccalauréat technologique.

**(\*) Instructions relatives aux implications  
des événements récents d'Union soviétique  
sur les épreuves des examens de l'enseignement secondaire  
à compter de la session 1992**

*Extrait de la note de service n° 91-294  
du 14 novembre 1991*

Les événements survenus depuis l'été 1991 en Union soviétique posent, par rapport aux programmes d'enseignement d'un certain nombre de disciplines de l'enseignement secondaire (notamment en histoire, en géographie et en économie), des problèmes qui, pour les professeurs, ne sont pas d'un type nouveau. En effet, la réalité historique, géographique ou économique contemporaine constitue pour eux une matière première, par essence mouvante, qui à la fois nécessite de leur part une mise à jour permanente de leurs enseignements et d'autre part, leur permet surtout de faire acquérir à leurs élèves l'usage d'outils intellectuels leur permettant de se repérer dans cette réalité.

En conséquence, il n'est pas opportun de réviser, de manière précitée, des programmes qui, au demeurant, deviendraient rapidement caducs, en raison de la rapidité des évolutions et de l'incertitude des informations.

Il apparaît, en revanche, indispensable, comme cela a déjà été le cas dans le passé, d'éviter que les sujets susceptibles d'être proposés aux candidats aux divers examens ne leur posent des problèmes dus à la difficulté d'appréhender des évolutions trop rapides ou trop récentes.

Je rappelle, à cet égard, que les textes en vigueur précisent déjà que les sujets d'histoire du baccalauréat de l'enseignement du second degré, relatifs aux parties 1 et 3 du programme, ne doivent pas se limiter aux dix dernières années, à l'exception de tableaux de la France, du monde ou, exceptionnellement, d'une partie du monde à une date donnée.

Les instructions relatives aux épreuves d'histoire-géographie du diplôme national du brevet et du baccalauréat de l'enseignement du second degré font l'objet de deux notes de service spécifiques qui, pour des raisons de commodité de lecture, reprennent intégralement les instructions applicables à compter de la session 1991, en y apportant les modifications rendues nécessaires par les évolutions récentes en Union soviétique.

## Série Hôtellerie

(Arrêté du 14 février 1992)

### HISTOIRE - GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE

#### Les aires touristiques et hôtelières dans le monde

Introduction : Carte des espaces et des flux touristiques.

#### 1. Les aires majeures.

##### 1.1. *La France* (y compris les D.O.M.-T.O.M.).

Les ressources touristiques et hôtelières de la France :

Les paysages, le patrimoine historique et culturel,

Les équipements, la promotion,

Les actions de protection ;

Analyse des flux ;

Etude d'exemples régionaux :

La région où se situe l'établissement,

Au minimum : une autre région.

##### 1.2. *Le bassin touristique des Européens* :

Le Bassin méditerranéen et l'Europe occidentale.

##### 1.3. *Le bassin touristique des Nord-Américains* :

L'Amérique du Nord et les Caraïbes.

#### 2. Les foyers touristiques de développement récent.

Etude d'un exemple :

Soit en Afrique subsaharienne.

Soit dans l'aire indo-pacifique.

Tout au long de l'année scolaire, on insistera sur :

Les incidences du tourisme sur les milieux (environnement) ;

Les rapports entre essor touristique et développement.

## Série Techniques de la musique et de la danse

### HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

#### CLASSE TERMINALE

#### I. Le XVIII<sup>e</sup> siècle

La maîtrise artistique de la France (à comparer avec son magistère intellectuel).

Son expression dans l'architecture, la peinture et les arts mineurs (surtout mobilier).

Son rayonnement en Europe.

L'originalité picturale anglaise : Reynolds, Gainsborough.

L'originalité architecturale allemande : le rococo.

## **II. Les étapes essentielles de la peinture au XIX<sup>e</sup> siècle**

La peinture romantique.

Les caractères généraux. Relations avec la littérature romantique.

Les grands noms du romantisme : Goya, Delacroix, Turner.

L'impressionnisme : l'exaltation de la lumière.

Van Gogh, Gauguin, Cézanne.

## **III. La révolution plastique du XX<sup>e</sup> siècle**

(Etude sommaire)

Fauvisme, cubisme, abstraction, surréalisme.

Les nouvelles données de la sculpture et de l'architecture.



## **DÉFINITION DES ÉPREUVES**

**Séries :**  
**ES, L, S**  
**SMS, STI, STL, STT**  
**Hôtellerie**

**TEXTES OFFICIELS**  
**DES DÉFINITIONS DES ÉPREUVES**

---

**Note de service n° 78-427 du 30 novembre 1978**  
fixant les épreuves écrites  
*B.O. n° 45 du 14 décembre 1978*

**Note de service n° 92-364 du 8 décembre 1992**  
définissant les épreuves d'examen  
du baccalauréat technologique Hôtellerie  
*B.O. n° 6 du 11 février 1993*

**Extrait de la circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993**  
relative à la définition de l'épreuve écrite  
et à l'actualisation du programme d'histoire-géographie  
des séries ES, L, S  
*B.O. n° 33 du 7 octobre 1993*  
*et rectificatif B.O. n° 39 du 19 novembre 1993*

**Note de service n° 94-179 du 14 juin 1994**  
portant modification des coefficients  
*B.O. n° 25 du 23 juin 1994*

**Note de service n° 94-209 du 19 juillet 1994**  
portant définition des épreuves d'histoire-géographie  
des séries technologiques  
*B.O. spécial n° 10 du 28 juillet 1994*

## Séries ES, L, S

### Définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie des séries ES, L, S du baccalauréat général et actualisation du programme en vue de l'examen

*Extrait de la circulaire n° 93-283  
du 27 septembre 1993  
et note de service n° 94-179 du 14 juin 1994*

#### **Epreuve écrite.**

Les instructions des notes de service n° 90-258 du 24 septembre 1990 et n° 91-296 du 14 novembre 1991 relatives à la définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie dans les séries ES, L, S du baccalauréat général sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes.

#### *A. Structure de l'épreuve.*

Durée totale de l'épreuve : quatre heures.

Coefficients (\*) :

Séries ES : 5 ; L : 4 ;

Série S : 3.

Barème de notation :

Histoire : sur dix points ;

Géographie : sur dix points.

L'épreuve écrite d'histoire et géographie du baccalauréat de l'enseignement du second degré donne aux candidats, dans chacune des deux disciplines, le choix entre trois sujets qui doivent porter sur au moins deux parties différentes du programme :

Deux dissertations. Leurs sujets demandent un effort de classement des connaissances et de synthèse. Ils pourront être accompagnés d'une chronologie sommaire, d'un fond de carte, de quelques données statistiques... ;

Le commentaire d'un ou plusieurs documents (textes, documents figurés, cartes, données statistiques, courbes, diagrammes...) accompagnés de questions.

Les sujets des épreuves écrites sont communs aux séries ES, L, S. Cependant, pour tenir compte des conditions différentes de préparation dans ces séries (horaires spécifiques pour le traitement d'un même programme), la correction doit être confiée à des jurys différents pour les séries ES, L, d'une part, et S, d'autre part.

---

(\*) Note de service n° 94-179 du 14 juin 1994 portant modifications des coefficients.

## **B. Présentation et libellé des sujets.**

### *Remarques générales :*

En préférant, en histoire comme en géographie, des sujets étendus, on valorisera la capacité du candidat à ordonner faits et idées, à choisir des exemples et à hiérarchiser les données dont il dispose. Pour chacune des deux disciplines, les trois sujets proposés doivent être de difficulté comparable.

### *B.1. Dissertations d'histoire et de géographie.*

Le libellé des sujets de dissertation, qui ne devra en aucun cas faire l'objet d'une recherche d'originalité à tout prix, sera à la fois précis et suffisamment détaillé pour que ne subsiste aucune ambiguïté sur ce qui est attendu du candidat. On aura soin, chaque fois que cela apparaîtra opportun, d'adopter une formulation de nature à guider sa démarche ; on évitera *a fortiori* l'abus d'un vocabulaire susceptible de déconcerter le candidat. En outre, une courte chronologie destinée en histoire à aider le candidat et non à le dérouter, ou plus généralement de brèves données, pourront être annexées au sujet proprement dit.

En histoire, les sujets relatifs aux parties 1 et 3 du programme doivent privilégier les dissertations portant sur l'ensemble de la période. Ils ne doivent ni se rapporter à une période inférieure à une dizaine d'années, ni se limiter aux dix dernières années, à l'exception de tableaux de la France, du monde ou, exceptionnellement, d'une partie du monde à une date donnée.

Pour la partie 2, on donnera la préférence aux sujets portant sur l'ensemble d'un thème. L'étude, comme l'indiquent les compléments de programmes, pourra s'appuyer sur des exemples librement choisis par les candidats.

En géographie, on veillera à proposer des sujets portant soit sur un espace vaste sur l'ensemble d'un thème. Comme en histoire, les candidats pourront illustrer leur travail par des exemples librement choisis.

### *B.2. Commentaire de document en histoire.*

Dans cette épreuve, le ou les documents proposés, de longueur raisonnable en fonction du temps imparti comme de la richesse ou de la diversité des informations qu'ils proposent, pourront être de nature diverse. Il n'est nullement exclu que l'épreuve puisse consister dans le seul commentaire d'une ou plusieurs cartes, dans celui de documents figurés tels que photographies, caricatures... Des documents de nature diverse mais complémentaires pourront être associés dans la même épreuve.

En tout état de cause, il conviendra de limiter la matière fournie aux élèves. En donnant un titre au texte, on les aidera à mieux organiser leur devoir.

Le questionnement est essentiel dans ce type de sujet. Il devra être conçu de façon à ce que les réponses constituent en elles-mêmes un commentaire composé : la première question invitera le candidat à rédiger une introduction présentant le ou les documents et les situations dans leur contexte ; les questions suivantes porteront sur les thèmes, les notions et le vocabulaire autour desquels s'organisera le commentaire, à l'exclusion de toute question étrangère au document proposé ; enfin, la dernière question suggèrera au candidat un développement sur les conclusions à tirer de son étude ainsi que sur l'intérêt ou la portée du ou des documents.

### *B.3. Commentaire de document en géographie.*

Il se fera à partir d'un petit nombre de documents d'ampleur raisonnable et de nature différente proposés autour d'un thème donné.

On aidera par un titre l'élève à organiser son devoir. Un questionnaire précis et construit guidera les candidats dans la recherche et l'exploitation des informations fournies, leur confrontation et leur mise en relation avec les connaissances préalables indispensables au traitement du sujet proposé.

## Epreuve orale de contrôle

*Circulaire n° 78-427 du 30 novembre 1978  
(B.O. n° 45 du 14 décembre 1978)*

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La durée de la double interrogation d'histoire et de géographie est de quinze minutes environ, l'élève dispose également de quinze minutes pour la préparer.

L'interrogation devra porter sur l'histoire et sur la géographie et un choix de trois questions de type différent doit être proposé au candidat pour chacune de ces deux disciplines.

Il ne saurait y avoir de liste limitative à cette épreuve orale de contrôle qui devra porter sur l'ensemble du programme des classes Terminales prévu par la circulaire du 30 août 1978.

Il est recommandé à l'examineur de préparer à l'avance les questions d'histoire et de géographie qu'il a l'intention de poser aux candidats. Il convient, en effet, que ces questions soient variées mais de difficulté comparable, qu'elles soient rédigées en termes clairs et précis ne laissant place à aucune équivoque, qu'elles aient une ampleur suffisante pour permettre à l'examineur de se faire une opinion sur les qualités du candidat et de se rendre compte qu'il possède une connaissance acceptable des grandes lignes du sujet.

C'est seulement lorsque le candidat aura montré qu'il connaît les principaux éléments de réponse qu'il y aura lieu de pousser l'interrogation plus à fond, afin de déterminer avec précision la bonne ou la très bonne note qu'il aura méritée.

Toutefois, comme pour l'épreuve écrite, les examinateurs tiendront compte dans la notation des épreuves, des différences d'horaires hebdomadaires entre les séries A (\*) et B (\*), d'une part, C (\*), D (\*), D' (\*), d'autre part.

### Séries SMS, STI et STL

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

#### Epreuve orale anticipée.

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

Coefficient : 1.

Les instructions suivantes sont applicables *à partir de l'année 1995* (épreuves anticipées de la session 1996).

L'épreuve porte sur la partie I (De 1914 à nos jours) et la partie II (Etude par grands ensembles géographiques) du programme (B.O. spécial du 22 avril 1982 et B.O. du 24 juin 1993). Pour chacune de ces deux parties, l'examineur propose deux sujets au choix du candidat.

Les sujets portant sur la partie I du programme doivent être très larges. Ils permettent d'évaluer les connaissances maîtrisées du candidat sur les grandes évolutions du monde depuis 1914. L'examineur peut joindre au sujet une brève chronologie ou une carte.

Les sujets portant sur la partie II du programme sont choisis à partir de la liste des questions étudiées en classe (doivent être au moins étudiés deux civilisations contemporaines, une grande puissance, le monde sous-développé et, parmi les problèmes du monde d'aujourd'hui, soit le Moyen-Orient soit l'évolution actuelle de l'Europe centrale et orientale). Cette liste

(\*) Devenues L, ES et S.

qui doit être signée par le professeur et le chef d'établissement et porter le cachet du lycée, peut en outre indiquer les documents ou les ensembles documentaires étudiés pendant l'année. Dans ce cas, les candidats se munissent de ces documents.

Les sujets proposés peuvent s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examinateur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examinateur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

## Série STT

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

#### Epreuve orale.

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

Coefficient : 2.

L'épreuve porte sur l'histoire et la géographie. Le candidat doit donc traiter deux sujets, le programme d'histoire et de géographie permettant au professeur de choisir les questions qu'il étudie avec ses élèves au cours de l'année (six questions au moins : trois questions choisies dans chacun des trois ensembles tant en histoire qu'en géographie). Le candidat présente à l'examinateur la liste des questions étudiées en classe signée par le professeur et le chef d'établissement et portant le cachet du lycée. Cette liste peut indiquer pour chacune des questions les documents ou les ensembles documentaires étudiés en classe. Dans ce cas, le candidat se munit de ces documents.

En raison du nombre restreint des questions étudiées, l'examinateur propose un seul sujet pour chacune des disciplines. Un de ces sujets peut s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examinateur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examinateur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnement qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

## Série Hôtellerie

### ENVIRONNEMENT DU TOURISME

#### I. Epreuve du premier groupe.

(Epreuve écrite, durée 3 heures, coefficient 4.)

L'épreuve comporte deux parties :

Une partie qui porte sur les programmes d'*histoire-géographie touristique* de la classe Terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30.

Une partie qui porte sur les programmes d'*économie générale et touristique* de la classe Terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30.

Les deux parties du sujet sont remises ensemble au candidat, en début de composition. Toutefois, le candidat gère librement son temps entre les deux parties de l'épreuve durant les trois heures dont il dispose.

La durée théorique et le coefficient de chaque partie sont mentionnés sur le sujet.

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

Cette épreuve se déroule à partir de documents de nature économique (textes, statistiques...) et relatifs à l'état des aires touristiques et hôtelières dans le monde.

L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités du candidat à :

Utiliser un vocabulaire spécifique ;

Présenter un exposé clair et structuré ;

Analyser et exploiter les documents ;

Justifier des choix et développer une argumentation.

Chacune des deux parties de l'épreuve sera corrigée respectivement par un professeur d'histoire-géographie et par un professeur d'économie et gestion.

## II. Epreuve orale de contrôle.

(Durée 30 minutes, préparation 30 minutes, coefficient 4.)

L'épreuve porte à parts égales, dans la durée et la notation, sur les programmes :

*D'histoire-géographie touristique* de la classe Terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2) ;

*D'économie générale et touristique* de la classe Terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2).

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

L'épreuve consiste en un entretien entre le candidat et le jury composé d'un professeur d'histoire et géographie et d'un professeur d'économie et gestion.

Pour la partie relative à l'histoire-géographie touristique, le jury choisit un des trois ensembles de documents présentés par le candidat. Chaque ensemble est réalisé en autonomie par celui-ci et porte sur les aires touristiques et hôtelières dans le monde. Il regroupe des documents ordonnés et commentés sur un thème avec un titre et un fil conducteur (10 pages maximum). Un des trois ensembles porte obligatoirement sur la France.

Pour la partie économie générale et touristique, le jury propose un thème illustré par un court document (texte, statistique...).

Le jury évaluera les mêmes capacités du candidat que celles définies pour l'épreuve du premier groupe.

## Série Techniques de la musique et de la danse

### HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

Entretien portant sur l'analyse de deux documents tirés au sort sous forme de reproduction photographique d'œuvres d'art.

**DIRECTION DE LA DOCUMENTATION**

*Correspondants de la publication :*

**Régis LECHENAUT**

*Chef du service des publications administratives*

**Christine NOTTRELET**

*Responsable des brochures administratives  
et des rapports de jurys de concours*

et son équipe

**Jeannine DEVERGILLE - Maryse LAIGNEL - Bernadette COVET**

SERPAD

37, rue Jacob - 75006 PARIS

Tél. : 40.15.06.11 postes 18, 20, 21, 15

**fabrègue s.a. saint-yrieix - limoges - paris**

# 114 LIBRAIRIES PÉDAGOGIQUES ET POINTS DE VENTE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Points de vente du Centre National de Documentation Pédagogique

Librairie : 13, rue du Four - 75270 Paris Cedex 06 / Tél. : 46 34 54 80

Vente par correspondance : CNDP - 77568 Lieusaint Cedex / Tél. : 64 88 46 29

Points de vente des Centres Régionaux et Départementaux

Légende : **MONTPELLIER** : CRDP - **Gard** : CDDP

## 13 AIX-MARSEILLE

31, boulevard d'Athènes  
13232 Marseille Cedex 01  
91 14 13 31

## 13 Bouches-du-Rhône

Collège Pythéas  
5, av. des Gardians  
13014 Marseille  
91 67 90 56

## 13 Bouches-du-Rhône

IUFM, 2 av. Jules-Isaac  
13100 Aix-en-Provence  
42 33 02 49

## 04 Alpes de Haute-Provence

22, rue des Charrois  
04000 Digne  
92 31 05 87

## 05 Hautes-Alpes

14, av. du Maréchal-Foch  
05000 Gap  
92 51 36 84

## 84 Vaucluse

8, rue Frédéric-Mistral  
84000 Avignon  
90 14 04 24

## 80 AMIENS

45, rue Saint-Leu  
BP 2605  
80026 Amiens Cedex  
22 71 41 67

## 02 Aisne

Avenue de la République  
02000 Laon  
23 20 45 60

## 60 Oise

22, avenue Victor-Hugo  
BP 973  
60009 Beauvais Cedex  
44 06 31 09

## 97 ANTILLES-GUYANE

Route du Phare  
Pointe des Nègres  
BP 529  
97206 Fort-de-France  
Cedex - (19 596) 61 45 79

## 97 Guadeloupe

Petit-Pérou Abymes  
BP 378  
97162 Pointe-à-Pitre Cedex  
(19 590) 82 09 56

## 97 Guyane

Brd de la République  
BP 5010  
97305 Cayenne  
(19 594) 30 24 90

## 25 BESANCON

6, rue des Fusillés  
BP 1153  
25003 Besançon Cedex  
81 81 41 33

## 25 Doubs

Bâtiment des Halles  
Place Dorian  
BP 296  
25205 Montbéliard  
81 91 15 75

## 25 Doubs

6, rue Antoine-Patel  
BP 296  
25304 Pontarlier Cedex  
81 39 56 66

## 39 Jura

1, rue Anne Frank - BP 324  
39015 Lons-le-Saunier  
84 47 22 86

## 70 Haute-Saône

5, cours François-Villon  
BP 2 AN 1  
70000 Vesoul  
84 75 14 34

## 90 Territoire de Belfort

55, Frg des Ancêtres  
BP 27  
90001 Belfort Cedex  
84 28 50 27

## 33 BORDEAUX

75, cours d'Alsace-Lorraine  
33075 Bordeaux Cedex  
56 01 56 70

## 33 Gironde

Rue Veyri - BP 267  
33698 Mérignac Cedex  
56 47 05 81

## 24 Dordogne

39, rue Paul Mazy  
24000 Périgueux  
53 09 85 83

## 40 Landes

École du Peyrouat  
BP 401  
40012 Mont-de-Marsan  
58 75 43 11

## 47 Lot-et-Garonne

48 bis, rue René-Cassin  
47000 Agen  
53 98 06 83

## 64 Pyrénées-Atlantiques

3, avenue Nitot  
BP 1605  
64016 Pau Cedex  
59 30 23 18

## 14 CAEN

21, rue du Moulin-au-Roy  
BP 5152  
14040 Caen Cedex  
31 47 16 13

## 50 Manche

Rue des Palliers - BP 490  
50010 Saint-Lô Cedex  
33 57 52 34

## 61 Orne

29, rue de l'École normale  
61000 Alençon  
33 29 58 77

## 63 CLERMONT-FERRAND

15, rue d'Amboise  
63037 Clermont-Ferrand  
Cedex  
73 91 86 90

## 20 CORSE

8, cours Général-Leclerc  
BP 836  
20192 Ajaccio Cedex 4  
95 51 11 96

## 20 Haute-Corse

Boulevard Benoîte-Danesi  
20200 Bastia  
95 31 17 92

## 94 CRÉTEIL

20, rue Danièle-Casanova  
94170 Le Perreux  
48 72 70 70

## 94 Val-de-Marne

Quartier du Palais  
14, rue Raymond-Poincaré  
94000 Créteil  
42 07 27 27

## 93 Seine-Saint-Denis

48-49, rue Anizan-Cavillon  
93350 Le Bourget  
49 92 17 16

## 77 Seine-et-Marne

8, rue du Capitaine-Bastien  
77007 Melun Cedex  
64 14 22 50

## 21 DIJON

3, avenue Alain-Savary  
BP 490  
21013 Dijon Cedex  
80 73 85 33

## 58 Nièvre

1 bis, rue Charles-Roy  
58000 Nevers  
86 61 45 90

## 38 GRENOBLE

11, av. du G<sup>e</sup>-Champon  
38031 Grenoble Cedex  
76 74 74 78

## 07 Ardèche

23, avenue de la Gare  
BP 713  
07007 Privas Cedex  
75 64 04 15

## 26 Drôme

10, rue de la Manutention  
BP 2110  
26021 Valence Cedex  
75 82 43 48

## 73 Savoie

289, rue Marcoz  
73000 Chambéry  
79 69 50 72

## 74 Haute-Savoie

2, rue des Aravis  
74000 Annecy - 50 23 79 36

## 59 LILLE

3, rue Jean-Bart - BP 199  
59018 Lille Cedex  
20 57 78 02

## 62 Pas-de-Calais

39, rue aux Ours  
62012 Arras Cedex  
21 55 30 60

## 59 Nord

6, rue Jehan-de Liège  
59322 Valenciennes  
27 30 08 70

## 59 Nord

8, rue Godefroy-d'Estredes  
59140 Dunkerque  
28 63 48 97

## 87 LIMOGES

39 F, rue Camille-Guérin  
87036 Limoges Cedex  
55 43 56 50

## 87 Haute-Vienne

44, cours Gay-Lussac  
87031 Limoges Cedex  
55 79 89 79

## 19 Corrèze

Rue Sylvain-Combes  
BP 225 - 19012 Tulle Cedex  
55 26 32 88

## 23 Creuse

2 bis, av. de la République  
23011 Guéret Cedex  
55 52 35 56

## 69 LYON

47, rue Philippe-de-  
Lassalle - 69316 Lyon  
Cedex 04 - 72 00 76 07

## 01 Ain

8, rue Magenta  
01011 Bourg-en-Bresse  
Cedex - 74 23 81 24

## 42 Loire

Jardin des Plantes  
Allée Michel-Ange  
42031 Saint-Etienne  
Cedex 02 - 77 43 17 09

## 34 MONTPELLIER

Allée de la Citadelle  
34064 Montpellier Cedex  
67 60 74 66

## 34 Hérault

17, rue de l'Abbé-de-l'Épée  
34000 Montpellier  
67 72 06 20

- 11 Aude**  
56, av. du Docteur-Henri-Gout  
11860 Carcassonne  
Cedex 09 - 68 47 05 02
- 30 Gard**  
58, rue Rouget-de-Lisle  
30000 Nîmes  
66 67 85 19
- 48 Lozère**  
12, av. du Père-Coudrin  
BP 118  
48003 Mende Cedex  
66 49 10 32
- 66 Pyrénées-Orientales**  
Place Jean-Moulin  
66000 Perpignan  
68 50 76 80
- 54 NANCY-METZ**  
99, rue de Metz - CO 3320  
54014 Nancy Cedex  
83 35 07 79
- 55 Meuse**  
Place de l'École normale,  
Piviteuil - 55000 Bar-le-Duc  
29 45 32 73
- 57 Moselle**  
58, rue de Reims - BP 829  
57958 Montigny-lès-Metz  
87 50 75 83
- 88 Vosges**  
2, rue de l'École normale  
88025 Épinal Cedex  
29 34 22 36
- 44 NANTES**  
Chemin de l'Herbergement  
44072 Nantes Cedex 03  
40 74 85 19
- 49 Maine-et-Loire**  
14, rue Anne-Frank  
49043 Angers Cedex  
41 66 91 31
- 53 Mayenne**  
22, rue du Docteur-Corre  
53000 Laval - 43 68 08 83
- 72 Sarthe**  
21, rue du M<sup>re</sup>-Lyautey  
72016 Le Mans Cedex  
43 81 43 70
- 85 Vendée**  
18, rue Luneau  
85000 La Roche-sur-Yon  
51 62 71 88
- 06 NICE**  
51<sup>ter</sup>, avenue Cap-de-Croix  
BP 11  
06101 Nice Cedex 2  
93 53 72 07
- 83 Var**  
Ilot de la Visitation  
Rue des Remparts  
83000 Toulon - 94 09 73 73
- 45 ORLÉANS-TOURS**  
55, rue N.D.-de-Recouvrance - BP 2219  
45012 Orléans Cedex 1  
38 77 87 66
- 18 Cher**  
9, rue Édouard-Branly  
18000 Bourges  
48 24 54 91
- 28 Eure-et-Loir**  
1, rue du 14 juillet - BP 27  
28001 Chartres Cedex  
37 35 69 88
- 36 Indre**  
1, boulevard Saint-Denis  
36000 Châteauroux  
54 22 24 24
- 37 Indre-et-loire**  
Quartier Beaujardin  
3, place Raspail  
37000 Tours - 47 60 17 17
- 41 Loir-et-Cher**  
39, rue des Écoles  
41000 Blois - 54 78 04 34
- 45 Loiret**  
19, rue Gambetta  
45200 Montargis  
38 98 28 80
- 75 PARIS**  
13, rue du Four  
75006 Paris  
(1) 46 34 54 80
- 86 POITIERS**  
6, rue Sainte-Catherine  
86034 Poitiers Cedex  
49 60 67 60
- 16 Charente**  
Château de l'Oisellerie  
BP 42  
16400 La Couronne  
45 67 74 74
- 17 Charente-Maritime**  
84, rue de Bel-Air  
17028 La Rochelle Cedex  
46 00 34 64
- 79 Deux-Sèvres**  
4, rue Camille-Desmoulins  
79009 Niort Cedex  
49 79 42 65
- 51 REIMS**  
47, rue Simon - BP 387  
51063 Reims Cedex  
26 49 58 50
- 08 Ardennes**  
18, rue Voltaire  
08109 Charleville-  
Mézières Cedex  
24 52 62 67
- 10 Aube**  
8, avenue des Lombards  
BP 1068  
10009 Troyes Cedex  
25 75 20 79
- 51 Marne**  
1, rue du Dr-Calmette  
BP 518  
51007 Châlons-sur-Marne  
Cedex - 26 64 52 96
- 52 Haute-Marne**  
20, rue Haeusler  
52000 Chaumont  
25 03 12 85
- 35 RENNES**  
92, rue d'Antrain  
BP 158  
35003 Rennes Cedex  
99 28 78 58
- 35 Ille-et-Vilaine**  
Groupe scolaire P. Lafaye  
Brd du Portugal  
35003 Rennes  
99 41 76 41
- 22 Côtes-d'Armor**  
30, rue Brizeux  
22015 Saint-Brieuc Cedex  
96 62 21 10
- 29 Finistère**  
16, avenue Clémenceau  
29283 Brest Cedex  
98 80 06 95
- 29 Finistère**  
26, place de la Tour-  
d'Auvergne  
29000 Quimper  
98 55 31 04
- 56 Morbihan**  
20, rue Jean-Gougaud  
BP 1110  
56000 Vannes  
97 63 21 37
- 56 Morbihan**  
65, rue de Beauvais  
BP 2813  
56100 Lorient Cedex  
97 64 64 62
- 35 Ille-et-Vilaine**  
École Vannier  
Rue du Bosquet-aux-  
Pommes  
35400 Saint-Malo  
99 82 51 62
- 97 LA RÉUNION**  
16, rue Jean-Chatel  
97489 Saint-Denis Cedex  
(19 262) 21 87 84
- 76 ROUEN**  
2, rue du Dr-Fleury  
BP 88  
76130 Mont-St-Aignan  
Cedex - 35 74 16 85
- 27 Eure**  
3 bis, rue de Verdun  
27000 Evreux  
32 39 00 91
- 76 Seine-Maritime**  
14, rue Clovis  
76600 Le Havre  
35 42 13 53
- 76 Seine-Maritime**  
École Glatigny  
Antenne du Havre  
76170 Lillebonne  
35 38 10 99
- 67 STRASBOURG**  
23, rue du Maréchal-Juin  
BP 2797  
67007 Srasbourg Cedex  
88 61 49 94
- 68 Haut-Rhin**  
École normale  
12, rue Messimy  
68025 Colmar  
89 23 30 51
- 31 TOULOUSE**  
3, rue Roquelaine  
31069 Toulouse Cedex  
61 99 48 68
- 09 Ariège**  
4, rue Raoul-Lafayette  
BP 124  
09003 Foix Cedex  
61 02 19 83
- 12 Aveyron**  
1, brd François-Fabré  
12031 Rodez Cedex  
65 68 27 08
- 32 Gers**  
Centre administratif  
42, rue Boissy-d'Anglas  
32011 Auch Cedex  
62 05 93 10
- 46 Lot**  
48, rue Montaudié  
46000 Cahors  
65 35 16 87
- 65 Hautes-Pyrénées**  
11, rue Georges-Magnon  
BP 1615  
65016 Tarbes Cedex  
62 44 36 36
- 81 Tarn**  
97, boulevard Soult  
81013 Albi Cedex  
63 54 26 97
- 82 Tarn-et-Garonne**  
65, avenue de Beausol  
BP 751  
82013 Montauban Cedex  
63 03 51 18
- 78 VERSAILLES**  
3, boulevard De-Lesseps  
78000 Versailles  
(1) 30 83 41 26
- 91 Essonne**  
110, place de l'Agora  
BP 163  
91006 Évry Cedex  
(1) 60 91 76 29
- 92 Hauts-de-Seine**  
41, avenue du Roule  
92200 Neuilly-sur-Seine  
(1) 47 45 92 12
- 95 Val-d'Oise**  
Bâtiment Jacques-  
Lemerrier  
5, avenue de la Palette  
95000 Cergy  
(1) 34 25 37 46
- 78 Yvelines**  
8, rue de l'Armorique  
78180 Montigny-le-  
Bretonneux  
(1) 30 43 89 79



---

---

*Plus de **550 brochures administratives**  
sont à votre disposition*

► **dans les CRDP et CDDP**

*(liste en fin de brochure)*

► **à la librairie nationale, 13 rue du Four - Paris 6<sup>e</sup>**

*(métro Mabillon - ouverte le lundi de 14 h à 19 h  
du mardi au samedi de 10 h à 19 h)*

Ces brochures éditées par le Service des publications administratives du Centre national de documentation pédagogique, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, **vous informent** sur les horaires, programmes, examens, toutes disciplines et tous niveaux (enseignement général, enseignement professionnel, enseignement technologique).



CENTRE NATIONAL  
DE DOCUMENTATION  
PÉDAGOGIQUE

Code tarif D

ISBN 2-240-71087-X

755 00944



9 782240 710871